

République Centrafricaine: Stratégie de Réduction de la Pauvreté Premier Rapport Annuel d'Étape

Les documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ont été préparés par les pays membres en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes et des partenaires au développement, y compris le personnel de la Banque mondiale et celui du FMI. Mise à jour tous les trois ans et complétée par des rapports annuels d'étape, ces documents décrivent les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales du pays qui visent à soutenir la croissance et à réduire la pauvreté. Ces politiques permettent par ailleurs de déterminer les besoins de financement extérieur et d'en identifier les principales sources. Le présent document consacré à la République Centrafricaine, daté de **mars 2009**, sera disponible sur le site web du FMI qui assure ce service de diffusion en accord avec les autorités du pays.

Ces documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante :

Fonds monétaire international • Services des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org • Internet : <http://www.imf.org>

Prix : \$18.00 la copie

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**



**DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION
DE LA PAUVRETE (DSRP)
2008-2010**

RAPPORT DE PREMIERE ANNEE DE MISE EN ŒUVRE

Mars 2009

Liste des abréviations et acronymes

ACDA	Agence Centrafricaine du Développement Agricole
ACFPE	Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi
AFD	Agence Française de Développement
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ALPC	Armes Légères et de Petit Calibre
APD	Aide Publique au Développement
APE	Association des Parents d'Elèves
ARCAD	Appui au Renforcement des Capacités pour la mise en œuvre du DSRP
ARV	Anti Retro Viro
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEC	Bureau d'Evaluation et de Coordination
BONUCA	Bureau de l'Organisation des Nations Unies en Centrafrique
CAS/DFT	Compte d'Affectation Spéciale de Développement Forestier et Touristique
CCIMA	Chambre de Commerce, d'Industries, des Mines et de l'Artisanat
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
CIMIC	Civic Military Cooperation
CNLS	Comité National de Lutte contre le Sida
CNPT	Comité National Permanent de Travail
CNS	Comité National Stratégique
CNT	Comité National Technique
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine
COGES	Comité de Gestion
COOPI	Coopérative Italienne
CPR	Centre Pédagogique Régional
CRESMIC	Cadre de Référence et Support Méthodologique Minimum Commun pour la conception d'un système d'Informations pour le suivi des DSRP et des OMDs
CTP-PAS	Comité Technique Permanent de suivi des Programmes d'Ajustement Structurel
DAD	Development Assistance Database
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DCP	Document Cadre de Partenariat
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DPI	Dialogue Politique Inclusif
ENAM	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENI	Ecole Normale d'Instituteur
EPA	Etablissement Public Administratif
FAO	Fonds pour l'Agriculture et l'Alimentation
FAP	Femme en Age de Procréer
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FED	Fonds Européen de Développement
FER	Fonds d'Entretien Routier
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
UNFPA	Fond des Nations Unies pour les Activités de Population
FOSA	Formation Sanitaire
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance

GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GAVI	Alliance Mondiale pour les Vaccins et la Vaccination
ICASEES	Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
ICRA	Institut Centrafricain de Recherches Agronomiques
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
JPN	Jeunesse Pionnière Nationale
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey
MII	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad
MPECI	Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale
OAC	Organisation à Assise Communautaire
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OMDS	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PER	Programme Economique Régional
PIB	Produit Intérieur Brut
PIR	Programme Indicatif Régional
PMA	Pays Moins Avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPBS	Planification Programmation Budgétisation et Suivi
PPTTE	Pays Pauvre Très Endetté
PRAC	Projet de Réinsertion des ex-combattants et d'Appui aux Communautés
PSES	Projet Santé Education et SIDA
PTF	Partenaire Technique et Financier
PPTTE	Pays Pauvre Très Endetté
PVVIH	Personnes Vivant avec le VIH
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RCA	République Centrafricaine
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
SIDA	Syndrome Immunodéficience Acquise
SMNN	Santé Materno Néo Natale
SNDS	Stratégie National de Développement de la Statistique
SNU	Système des Nations Unies
SSN	Système Statistique National
SSV	Suivi des Services de Vaccination
STN	Secrétariat Technique National
STP	Secrétariat Technique Permanent
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
SYSGAD	Système de Gestion Automatisée de la Dette
THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre
TMN	Tétanos Materno Néonatal
UCM	Unité de Cession du Médicament
UE	Union Européenne
UFDR	Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement
UFVN	Union des Forces Vives de la Nation
UNICEF	United Nations Fund for Children
USA	Etats-Unis d'Amérique
USD	Dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD≈500 FCFA)

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	2
RESUME EXECUTIF	6
INTRODUCTION	12
1. CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP	14
1.1 Informations générales.....	14
1.2 Caractéristiques économiques et sociales.....	14
1.3 Rappel des conclusions de la Table Ronde de Bruxelles.....	15
1.4 Rappel des conclusions de la revue à mi-parcours.....	16
1.4.1 Principales réalisations du Gouvernement.....	16
1.4.2 Les principaux engagements des partenaires au développement.....	16
1.5 Rappel des conclusions de la revue annuelle.....	21
2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI/EVALUATION	18
2.1 Dispositif institutionnel de suivi/évaluation	18
2.2 Dispositif statistique et outils de suivi/évaluation	18
2.2.1 Dispositif statistique.....	18
2.2.2 Outils de suivi/évaluation	19
2.3 Le dispositif de suivi participatif et la communication active	20
2.3.1 Principales réalisations	20
2.3.2 Résultats obtenus	21
2.4 Le renforcement des capacités.....	22
3. SITUATION MACROECONOMIQUE	23
3.1 Évolution des agrégats macroéconomiques.....	23
3.2 Évolution du commerce extérieur	25
3.3 Situation monétaire.....	25
3.4 Analyse des finances publiques.....	25
4. LE FINANCEMENT DU DSRP	26
4.1 Mobilisation des ressources internes.....	35
4.2 Structures des dépenses publiques.....	35
4.3 Mobilisation des financements extérieurs.....	37
4.4 Situation des engagements, versements et dépenses en 2008.....	39
5. BILAN DE MISE EN ŒUVRE DU DSRP	35
5.1 Restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits	35
5.1.1 Renforcement des capacités humaines et matérielles des FDS et de la Justice.....	35
5.1.2 Réforme, restructuration, réorganisation, transformation participative et coordonnée des FDS.....	36
5.1.3 Sécurité sous-régionale, lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.....	36
5.1.4 Education, développement des FDS et rétablissement de la confiance.....	36
5.2 Promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit.....	38
5.2.1 Promotion de la bonne gouvernance	39
5.2.2 Création d'un environnement favorable au développement des affaires	42
5.2.3 Promotion de l'égalité et équité de genre	42
5.3 Rebâtir et diversifier l'économie.....	43
5.3.1 Modernisation de l'agriculture et de l'élevage	43
5.3.2 Valorisation des ressources forestières	45
5.3.3 Développement du secteur minier	45
5.3.4 Promotion de l'art et du patrimoine culturel	46
5.3.5 Développement du secteur tourisme	47
5.3.6 Développement des infrastructures de transport.....	47

5.3.7 Développement du secteur de l'énergie	48
5.3.8 Développement des télécommunications et des TIC	49
5.3.9 Développement des services publics de base	49
5.4 Développer le capital humain.....	50
5.4.1 Education	50
5.4.2 Santé et VIH/SIDA.....	51
5.4.3 Jeunesse et Sport	53
5.4.4 Emploi.....	54
5.5 Éléments d'évaluation de la pauvreté	54
5.5.1 Éléments d'appréciation des revenus	54
5.5.2 Éléments d'appréciation des conditions de vie	55
 CONTRAINTES ET PERSPECTIVES.....	 57
6.1 Les principales contraintes et menaces	57
6.2 Les principales perspectives et opportunités.....	73
 CONCLUSION	 61
 ANNEXES	 62
Annexe 1. Liste des indicateurs de suivi/évaluation du DSRP	62
Annexe 2. Evolution des principales productions	63
Annexe 3. Evolution du taux de croissance réelle du PIB par secteurs	75
Annexe 4. Commerce extérieur par grands groupes de produits (en millions de FCFA)	76
Annexe 5. Matrice des mesures prioritaires du DSRP	77
Annexe 6 Matrice des indicateurs de produit et de résultat	99

Résumé exécutif

1. Contexte de la mise en œuvre du DSRP

La République Centrafricaine (RCA) est un pays enclavé de l'Afrique centrale, profondément marquée par les crises politico-militaires durant la période 1996-2003. Ces crises ont entraîné une forte dégradation de son tissu économique.

Depuis 2006, avec l'appui de la communauté internationale, une reprise des activités s'est amorcée, mais demeure lente. Les réformes entreprises par le Gouvernement et l'exécution satisfaisante des programmes d'ajustement successifs ont entraîné un début d'assainissement des finances publiques, une reprise des investissements dans les secteurs secondaire et tertiaire, et de la consommation. La lutte contre la pauvreté est devenue la priorité de toute la politique du Gouvernement. C'est dans ce contexte que le DSRP a été adopté lors d'un séminaire national en septembre 2007, et le point de décision de l'Initiative PPTTE est atteint au cours du même mois.

Pour solliciter le soutien à son action de relèvement post-conflit, le Gouvernement a organisé à Bruxelles le 26 octobre 2007 une Conférence de Table Ronde qui a mobilisé ses principaux partenaires autour des objectifs du DSRP.

L'évaluation des engagements de Bruxelles a connu deux étapes :

i) la revue à mi-parcours de juin 2008 qui a permis de faire le point des réalisations du DSRP depuis octobre 2007. Elle a donné lieu à l'adoption d'une feuille de route indiquant les grandes étapes de la mise en œuvre des actions prioritaires du DSRP au cours de l'année 2008. Elle a également révélé que 14% des annonces faites à Bruxelles ont été réalisés ;

ii) la revue annuelle de novembre 2008, a montré que 80% des engagements ont été mobilisés.

2. Dispositif de mise en œuvre et de suivi/évaluation

La mise en œuvre effective des programmes et projets du DSRP s'effectue à travers un cadre institutionnel en cours d'opérationnalisation, un dispositif statistique et un dispositif participatif.

Le cadre institutionnel comprend cinq organes :

- Le Comité National Stratégique (CNS) chargé de fixer les grandes orientations de la mise en œuvre du DSRP est placé sous la présidence du Premier Ministre. La vice présidence est assurée par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU) ;
- Le Comité National Technique (CNT), chargé d'entretenir un dialogue permanent entre le gouvernement et chaque partenaire au développement, est présidé par le Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération Internationale ;
- Le Secrétariat Technique National (STN), chargé de la coordination technique de la mise en œuvre et du suivi/évaluation du DSRP, est dirigé par un Expert Coordonnateur ;
- Les Comités Sectoriels (CS), chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies sectorielles, sont présidés par des chefs de départements ministériels qui sont appuyés par des chefs de file des partenaires au développement intervenant dans le secteur;
- Les Comités Régionaux (CR), chargés du suivi et de l'évaluation participatifs du DSRP et des projets à l'échelon régional, sont présidés par les préfets. La vice présidence étant assurée par un représentant de la Société Civile.

Le dispositif statistique de suivi du DSRP a été organisé autour du Cadre de Référence et Support Méthodologique Minimum Commun (CRESMIC) d'AFRISTAT en trois sous-systèmes. Il s'agit (i) du sous-système suivi des conditions de vie des ménages, (ii) du sous-système suivi des programmes et projets et (iii) du sous-système évaluation de l'impact des politiques et programmes, qui se complètent et s'intègrent dans l'approche Gestion Axée sur les Résultats.

Les principaux outils de suivi/évaluation du DSRP retenus sont le système de reporting, le tableau de bord des indicateurs, la base de données DevInfo et le système de suivi et de gestion de l'aide.

Le suivi participatif du dispositif organise l'appropriation du DSRP par les communautés, les responsabilise sur leur rôle pour susciter leur adhésion et leur participation effective au choix des politiques et programmes, des priorités et des moyens. La communication a été retenue comme un outil privilégié pour la création d'un espace d'échange et de dialogue en faveur du partage de connaissances, de savoir-faire et d'expériences.

Les contraintes qui pèsent sur le bon fonctionnement des composantes du dispositif concernent la faiblesse des capacités. La stratégie en cours pour renforcer ces capacités n'a pas encore produit tous ses effets.

3. Situation macroéconomique

En 2008, l'économie centrafricaine a fait face à un environnement international marqué par d'importants chocs dont notamment ceux liés aux fluctuations du prix du baril de pétrole, à la crise financière internationale, à l'instabilité des cours des principaux produits d'exportation et à la crise alimentaire mondiale qui alimentent les poussées inflationnistes. Sur le plan national, on relève la persistance de la crise énergétique, et un ralentissement de la croissance économique avec un taux de croissance de 2,8% contre 4,3% en 2007.

Le niveau des prix a connu une hausse en 2008 avec un taux d'inflation estimé à 9,3% contre 1% en 2007. La tension inflationniste consécutive à cette situation a été atténuée par les mesures gouvernementales relatives à la baisse des taxes sur certains produits de premières nécessités.

Le déficit de la balance du commerce extérieur s'est accru de 102,6% entre 2007 et 2008.

La situation monétaire de la RCA en décembre 2008 s'est caractérisée par une baisse de 26,5% de ses avoirs extérieurs nets par rapport à décembre 2007. Pour la période sous revue, les crédits à l'économie ont connu un accroissement de l'ordre de 10,3%.

Les dépenses primaires enregistrées en 2008 ont augmenté de 15,5% par rapport à l'année 2007 et les recettes recouvrées de 10% imputable à l'amélioration des recettes fiscales.

La restauration progressive de la solvabilité extérieure se poursuit avec l'apurement des arriérés et le différé de remboursement de trois ans de la dette bilatérale au Club de Paris. L'encours de la dette a augmenté de 0,7% entre 2007 et 2008 tandis que le service de la dette a chuté de 23,9% sur la même période.

4. Financement du DSRP

Les besoins de financement du DSRP ont été évalués en septembre 2007 à 633 milliards de FCFA, soit 1,3 milliards de dollars US dont 66% sont affectés au pilier III qui traite de la relance et la diversification de l'économie et 23% au pilier IV relatif au développement du capital humain.

Aux termes de la Conférence de la Table Ronde de Bruxelles, les annonces de financement enregistrées correspondent à près de 40% des besoins exprimés, soit un gap de financement de 60%. L'analyse du gap de financement fait ressortir qu'il est plus important dans le troisième pilier (55%). Au 15 novembre 2008, 840 millions USD ont été mobilisés par des conventions de financement signées au titre des programmes de coopération allant de trois (03) à six (06) ans.

Afin d'accroître la part des financements internes en faveur du DSRP, le gouvernement s'est engagé à améliorer la gestion des finances publiques, à rationaliser les allocations budgétaires par nature et par secteur. Ces engagements ont abouti à :

- la mise en œuvre des mesures fiscales et douanières ;
- l'application effective des recommandations des rapports d'audit du Guichet Unique de Douala ;
- la réforme du Trésor Public ; et
- l'augmentation de la part des secteurs sociaux dans le budget global.

En outre, les recettes fiscales et les dépenses d'investissement inscrites au budget de l'Etat entre 2007 et 2008 ont connu une progression respective de 21,3% et 21,6%.

Le suivi des allocations budgétaires des secteurs prioritaires dans une perspective de moyen terme sera facilité par la mise en place des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT), créant le lien entre les programmes du DSRP et le budget. Un dispositif approprié est mis en place à cet effet.

5. Bilan de mise en œuvre du DSRP

5.1 Restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits

Les actions majeures entreprises par le Gouvernement dans ce secteur découlent de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et concernent :

FACA et Gendarmerie

- Le personnel en limite d'âge est mis à la retraite, l'accord avec le bailleur pour soutenir le Gouvernement dans le paiement des arriérés de salaires est finalisé ;
- Recrutement par voie de concours sur le plan national ; les résultats sont contrôlés par les autorités locales et un observateur extérieur ;
- Un comité de révision et de réactualisation des textes est créé et est fonctionnel ;
- La Loi de Programmation sur les dépenses financières est en cours de finalisation ;
- 960 membres des FDS formés ;
- 12 campagnes de sensibilisation ont été organisées ;
- Des journées portes ouvertes sont instituées ;
- 25 barrières illégales ont été démantelées.

Police Nationale

- Le statut spécial de la police est promulgué (loi n°08.016 du 20 mai 2008) ;
- Des campagnes de sensibilisation ont été organisées à l'attention des autorités politiques, administratives et judiciaires ;
- 300 tenues fournies par la coopération française à la police.

Justice

- 4 régisseurs et 12 gardiennes de prison pour femmes ont été formés ;
- Le Projet d'Appui à la Sécurité Juridique (PRASEJ) est en exécution.

Eaux et Forêts

- Code forestier promulgué (loi 08.022 du 17 octobre 2008) ;
- Des médiateurs sociaux dans les cellules d'aménagement des PEA sous convention d'aménagement sensibilisent les populations riveraines sur la répartition des taxes forestières versées aux communes par le comité chargé de la validation du programme d'emploi, et animent des émissions de sensibilisation à la radio rurale locale. Cette campagne est reprise au niveau du Département par le service de la vulgarisation et de sensibilisation qui anime une émission radio et télévisée, voire dans les presses publiques intitulées « PENDERE GBAKO » initiées par le Ministère des Eaux et Forêts, Chasse, Pêche et de l'Environnement. Un observatoire économique vient d'être créé à cet effet, il regroupe plusieurs départements ministériels (Ministère du Plan, Ministère des Finances, le CTP/PAS). Les partenaires ont recommandé que soit affiché dans les communes les informations sur les ressources revenant aux communautés.

Ces efforts ont permis à la RCA d'être inscrit en juin 2008, à l'agenda de la Commission pour la Consolidation de la Paix (CCP) des Nations Unies.

Les principales recommandations issues du Dialogue Politique Inclusif tenu à Bangui du 08 au 20 décembre 2008 ont connu un début de mise en œuvre avec la mise en place (i) du gouvernement de large consensus, (ii) du Comité de Suivi des recommandations dudit dialogue, et (iii) le démarrage du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) avec le recensement des ex combattants.

5.2 Promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit

Afin de promouvoir la culture démocratique, le respect des droits humains, l'efficacité de l'administration publique et celle de la gestion des finances publiques, la poursuite des efforts dans ces différents domaines a permis d'obtenir les résultats suivants :

Concernant la culture démocratique, il s'agit de :

- la création d'un département des sciences de l'information à l'Université de Bangui ;
- l'opérationnalisation du dialogue dans le domaine social avec les syndicats ;
- l'organisation du Dialogue Politique Inclusif.

Dans le domaine du respect des droits humains, il s'agit de :

- la formation des 10 cadres chargés d'animer les différents services du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme ;
- la révision en cours des projets de code pénale, de procédure pénale et de justice militaire ;
- l'engagement du processus d'adhésion de la RCA au réseau mondial d'information.

A propos de l'efficacité de l'administration publique, il s'agit de :

- l'application de la procédure simplifiée de prise en charge du personnel de l'État ;
- l'organisation de l'audit des sept (7) ministères pilotes retenus.

Pour l'assainissement des finances publiques, il s'agit de :

- l'installation du logiciel SYSGAD à la Direction de la Dette ;
- la mise en place d'un système informatique à la Direction Générale du Budget et du Trésor ;
- la création d'un comité de suivi de la liquidité ;
- l'adoption de la loi portant code des marchés publics ;
- la création de l'autorité de régulation des marchés publics.

La promotion de l'égalité et l'équité de genre marquée par un instrument juridique national prônant l'égalité de chance entre les deux sexes s'est donc poursuivie par l'organisation : (i) de 02 sessions de formation en approche Genre, santé de la reproduction, VIH et Suivi/évaluation en juin et juillet 2008, (ii) d'une session de formation en matière de collecte de données en novembre 2008, (iii) de 03 sessions de vulgarisation de deux lois relatives à la santé de reproduction et la protection des femmes contre les violences en septembre 2008

5.3 Rebâtir et diversifier l'économie

Dans le cadre de la relance et de la diversification de l'économie, le Gouvernement a focalisé son attention sur les secteurs agriculture et élevage, mines, forêts, tourisme, énergie, infrastructures, commerce et secteur privé, eau et assainissement, et habitat.

S'agissant du secteur Minier, un audit a été réalisé en vue de la révision du code minier et un décret a créé un dispositif institutionnel de l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE). Les travaux en en vue de l'adoption d'une convention standard et sa mise en cohérence avec le code minier sont en cours au sein de la cellule technique mise en place à cet effet.

Dans le secteur Forestier, la création du comité technique interministériel intégrant les représentants des populations locales pour la gestion des taxes forestières et fauniques dont le produit sera déposé dans un compte ouvert à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Par ailleurs, un nouveau Code forestier a été promulgué le 17 Octobre 2008 et un observatoire économique est créé.

Pour le secteur du Tourisme, la formation de 50 membres des personnels des hôtels restaurants en technique d'accueil et art culinaire a été effectuée ainsi que celle de vingt (20) personnes en activité dans le domaine de la taxidermie.

En matière d'Energie, une loi portant création de l'Agence de stabilisation et de régulation des prix des produits pétroliers a été adoptée et mise en vigueur.

En ce qui concerne les Infrastructures, les actions ont porté sur la réhabilitation de cinq axes routiers totalisant un linéaire de 1177 km, la construction et la réhabilitation de trois gares routières.

Dans le cadre du commerce, la création du Guichet Unique de Formalités des Entreprises (GUFE) constitue la mesure majeure en faveur de la promotion du secteur privé en permettant de réduire sensiblement les délais de création d'une unité de production ainsi que la mise en place de l'Unité de Gestion des Projets et le démarrage des activités du Cadre Intégré.

Dans le domaine de l'Eau et assainissement, deux agences ont été créées : l'Agence de Régulation du Secteur Eau et Assainissement et l'Agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement. Les activités de ces agences ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et au renforcement des capacités des acteurs.

Dans le domaine de l'Habitat, le plan directeur de la ville de Bangui est élaboré.

5.4 Développer le capital humain

En matière d'Education, pour faire face à l'offre, les activités ont porté sur la réhabilitation, la construction d'infrastructures scolaires et leurs équipements en mobiliers.

Pour améliorer la qualité des enseignements, d'autres mesures ont été prises notamment la dotation en manuels (4625) de lecture et de mathématique (4625), le recrutement sous contrat de 850 enseignants du primaire et la réduction du ratio élèves/enseignant de 96 à 82 entre 2007 et 2008.

Pour renforcer le partenariat entre les acteurs du système éducatif, trois cents (300) membres des associations des parents d'élèves ont été sensibilisés dans des zones ciblées sur la scolarisation des enfants, surtout celle des filles.

Dans le domaine de la Santé, les activités ont concerné la réhabilitation, la construction des infrastructures dans les régions sanitaires et leur équipement. En matière de santé infantile et maternelle, un plan d'extension de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME) a été mis en place pour la période 2007-2011 et une nouvelle politique avec l'introduction des vaccins pentavalents en septembre 2008.

Un plan de suivi/évaluation du cadre stratégique national de lutte contre le VIH et SIDA a été réalisé en mars 2008. Plus de 89% des préservatifs prévus ont été distribués en 2008 et 13 nouvelles unités de prise en charge ont été créées.

Dans les domaines de l'Emploi, de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat, un comité technique élargi aux autres ministères est en cours de création pour préparer le forum national chargé d'élaborer la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle. Le projet du nouveau code de travail est en étude à l'Assemblée Nationale. Soixante (60) jeunes ont bénéficié d'une formation par apprentissage auprès des artisans. Douze jeunes ont bénéficié de fonds d'appui au financement des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

En ce qui concerne la Jeunesse et les Sports, une maison des jeunes et de la culture a été réhabilitée et une autre construite.

Dans le cadre du Programme de Microréalisations (PMR), des Experts en matière d'accompagnement des porteurs de microprojets et des Organisations Communautaires de Base (OCB) ont été formés. 20% des microprojets économiques et sociaux présentés ont été réalisés.

6. Contraintes et perspectives

La mise en œuvre efficace du DSRP est subordonnée à une série de conditions dont les principales concernent la mobilisation des ressources, l'efficacité du cadre institutionnel et l'environnement économique national et international. Après une année de mise en œuvre du DSRP, on note que les principales contraintes et menaces qui ont prévalu concernent (i) la mobilisation des ressources, (ii) la faiblesse des capacités humaines, (iii) la crise financière et économique internationale et (iv) quelques contraintes spécifiques à certains secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie et les infrastructures qui ne jouent pas encore pleinement leur rôle.

En dépit de ces contraintes et menaces, l'exercice à moyen terme s'inscrit dans un contexte caractérisé par un ensemble d'opportunités à saisir pour assurer l'inversion de la tendance en matière de l'évolution de la pauvreté. Il s'agit (i) du démarrage des grands travaux, (ii) de la mise en œuvre des pôles de développement, (iii) des retombées de l'Initiative PPTE (atteinte du point de décision et du point d'achèvement), (iv) de la gestion plus rigoureuse des finances publiques, (v) de l'apaisement progressif du climat politique, (vi) du scénario Gleneagles de l'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et (vii) de l'intégration sous régionale.

Introduction

La République Centrafricaine s'est dotée en septembre 2007 de son premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) élaboré selon l'approche participative et avec l'appui de ses partenaires au développement. Cette approche a permis d'obtenir un consensus de l'ensemble des composantes de la Nation et des partenaires au développement, faisant ainsi de ce document, le cadre unique de référence des actions gouvernementales. Le DSRP intègre à la fois les impératifs liés au relèvement post-conflit et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les objectifs essentiels recherchés demeurent la consolidation de la paix, la création de la richesse et la généralisation de l'accès aux services sociaux de base.

Au cours de la Conférence de la Table Ronde organisée par le Gouvernement le 26 octobre 2007 à Bruxelles, le DSRP de la RCA a été adopté comme cadre de référence des futures interventions de l'ensemble de ses partenaires au développement. Le Gouvernement a obtenu le soutien franc et appuyé de ces derniers, qui l'ont encouragé à poursuivre les efforts dans la mise en œuvre de son Programme économique soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Poursuivant la mise en œuvre des recommandations de cette Table Ronde, le Gouvernement a procédé en novembre 2007, à l'élaboration d'une liste de 155 programmes et projets prioritaires à inscrire au financement des bailleurs dans le cadre des consultations sectorielles qui vont se poursuivre lors de l'organisation des Tables Rondes sectorielles.

La formalisation du cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi/évaluation du DSRP a été consacrée par Arrêté n°003 du 12 mars 2008 du Premier Ministre. Cet arrêté prévoit un dispositif articulé autour de cinq organes, à savoir (i) un Comité National Stratégique, (ii) un Comité National Technique, (iii) un Secrétariat Technique National, (iv) des Comités Sectoriels et (v) des Comités Régionaux. L'opérationnalisation en cours de ce dispositif permettra une appropriation et une affirmation du leadership national, ainsi qu'une réelle implication de tous les acteurs nationaux dans le processus de mise en œuvre du DSRP.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du dispositif de mise en œuvre du DSRP et des actions arrêtées lors de la table ronde de Bruxelles, une revue à mi-parcours des engagements du Gouvernement et des partenaires a été organisée le 26 juin 2008 à Bangui, en vue de mesurer les progrès accomplis. A l'issue de cette revue à mi-parcours, une feuille de route a été élaborée et adoptée. Ce document retrace les actions majeures à entreprendre par le Gouvernement en 2008. Dans la droite ligne de cette démarche de dialogue permanent avec les partenaires et de mise en œuvre concertée du DSRP, il a été également organisé le 20 novembre 2008 à Bangui, une revue annuelle de la mise en œuvre des engagements et des actions du DSRP en vue (i) de faire le point sur les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté et (ii) de proposer le cas échéant, des mesures de réajustement afin d'améliorer les résultats escomptés.

Le présent rapport de mise en œuvre du DSRP, poursuit un double objectif, à savoir : (i) faire le point de l'exécution du DSRP en 2008 et (ii) identifier les contraintes et difficultés qui ont pesé sur les actions réalisées au cours de cette période, ainsi que les perspectives qui s'offrent à la RCA pour poursuivre de manière plus satisfaisante la mise en œuvre du DSRP. Le processus participatif, principe qui a prévalu jusque-là, a été de nouveau mis en œuvre lors de son élaboration, afin d'être en accord avec la tradition consistant à favoriser la participation et l'implication des différentes parties prenantes.

Au plan méthodologique, l'élaboration de ce premier rapport de mise en œuvre du DSRP a été marquée par plusieurs étapes :

- l'instauration en août 2008 au Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale (MPECI), d'un Comité interministériel chargé de la préparation de la revue annuelle. Ce Comité a élaboré au cours de plusieurs rencontres un pré rapport sur la base de différents bilans de mise en œuvre des départements ministériels ;
- l'examen et l'approfondissement, en septembre 2008, du pré rapport de mise en œuvre par les commissions sectorielles et thématiques conformément à leur mandat ;
- la soumission, en octobre 2008, du pré rapport aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF), aux organisations du secteur privé et de la société civile pour requérir leurs commentaires et contributions ;
- la rédaction, en mi-octobre 2008, du projet de rapport par une équipe restreinte d'experts du MPECI qui a proposé une mouture prenant en compte les commentaires et amendements des PTF et des autres parties prenantes ;

- la présentation, le 20 novembre 2008, des différents bilans sectoriels, au Comité National Stratégique suivi de la finalisation du premier draft avec l'appui de la Banque Mondiale et du PNUD;
- la restitution du rapport par le Ministre d'Etat au Plan, à l'Economie et à la Coopération Internationale, lors du séminaire organisé le 11 février 2009 dans le cadre d'un dialogue permanent avec toutes les parties prenantes.

Le présent document s'articule autour de six (6) principaux points ::

- le premier décrit le contexte général dans lequel se situe l'exercice, avec un aperçu sur les généralités et les caractéristiques socioéconomiques de la RCA, le rappel des conclusions de la Table Ronde de Bruxelles et de la Revue à mi-parcours ;
- le deuxième présente le Dispositif Institutionnel de mise en œuvre du DSRP, notamment le cadre institutionnel, le dispositif statistique et les aspects liés à l'approche participative et au renforcement des capacités ;
- le troisième restitue la situation macroéconomique actuelle en la comparant au cadrage de référence retenu dans le DSRP ;
- le quatrième, sur le financement du DSRP, est consacré aux besoins en ressources et leurs mobilisations ;
- le cinquième, ossature centrale de ce rapport, expose de manière détaillée sous forme de bilan et par pilier, les objectifs poursuivis, les réalisations effectuées et les éventuels résultats atteints ; le dernier traite des contraintes et perspectives dans l'exercice de mise en œuvre et de suivi/évaluation du DSRP, pour donner un peu plus d'éclairage sur les difficultés rencontrées, afin d'envisager les ajustements nécessaires pour la poursuite de l'exercice dans des conditions plus favorables.

Ce rapport de la première année de mise en œuvre du DSRP n'a pas pu prendre en compte tous les indicateurs sur lesquels il devait s'appuyer en raison de : (i) l'adoption tardive de la liste de ces derniers, (ii) la faiblesse de certaines structures de l'appareil statistique national et (iii) l'insuffisance des ressources pour la mise en œuvre de certaines actions prioritaires.

Le Gouvernement en présentant ainsi le bilan sous forme de comparaison entre objectifs, réalisations et esquisse de résultats, a voulu faire appel à tous ses partenaires au développement et bailleurs, pour tirer ensemble les leçons de cette première année de mise en œuvre du DSRP et ajuster le cas échéant les stratégies et les programmes pour les prochaines années.

1. Contexte de la mise en œuvre du DSRP

1.1 Informations générales

La République Centrafricaine est un pays enclavé de l'Afrique centrale. Elle s'étend sur une superficie de 623.000 km² et a pour pays limitrophes le Tchad au Nord, le Soudan à l'Est, le Congo et la République Démocratique du Congo au Sud et le Cameroun à l'Ouest. Le pays est situé entre les 2^{ème} et 11^{ème} degrés de latitude Nord et les 13^{ème} et 27^{ème} degrés de longitude Est.

La RCA présente dans sa composition démographique une grande diversité ethnique dont le ciment unificateur est le Sangö, langue nationale parlée sur toute l'étendue du territoire. Sa population, estimée à 4.250.000 habitants en 2007, est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire, avec une densité moyenne de moins de 7 habitants au Km². La population à charge est majoritaire, dans la mesure où les moins de 18 ans et les plus de 60 ans représentent respectivement 50% et 4% de la population totale.

La RCA, grâce à sa position géographique, bénéficie de conditions climatiques favorables et est dotée de riches terres agricoles et d'énormes ressources naturelles telles que le bois, l'or et le diamant dont l'exploitation demeure encore au stade primaire et artisanal.

De nombreuses crises politico-militaires ont cependant fortement dégradé le tissu économique et social, et affaibli les capacités économiques de l'Etat comme celles du secteur privé, ce qui fait de la RCA un des Pays les Moins Avancés (PMA) classé en 2007 au 171^{ème} rang sur 177 pays selon le rapport du PNUD sur l'Indice de Développement Humain. Le retour à l'ordre constitutionnel marqué en 2005 par des élections libres et transparentes et la mise en place de la plupart des institutions républicaines ont favorisé l'instauration d'un climat politique apaisé.

Grâce à ce climat de paix retrouvée, le Gouvernement fait depuis 2006 de la lutte contre la pauvreté la priorité de toute sa politique de développement. C'est dans ce contexte qu'il a adopté son DSRP en septembre 2007 et atteint le point de décision de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) au cours du même mois.

1.2 Caractéristiques économiques et sociales

La situation actuelle se caractérise par une reprise des activités grâce à l'appui de la communauté internationale. Cependant, cette reprise des activités demeure lente, du fait de l'importance de la remise à niveau de l'appareil productif, notamment des infrastructures de base. Par ailleurs, les réformes entreprises par le Gouvernement et l'exécution des programmes successifs ont entraîné un début d'assainissement des finances publiques, une reprise des investissements et une relance de la consommation.

En 2007, l'économie reste dominée par le secteur primaire qui produit plus de 50% de la richesse nationale. Ce secteur est porté par la production vivrière, l'élevage, la chasse et l'exploitation forestière. Le secteur secondaire dans son volet "industries extractives" est tributaire des cours de ces métaux sur le marché mondial.

Au plan des échanges, la RCA offre des produits de base de son agriculture de rente (café et coton), le diamant, l'or et le bois comme principaux produits à l'exportation ; le diamant et le bois représentent près de 80% des recettes d'exportation. La part des exportations nationales dans les exportations mondiales est aujourd'hui de 0,002%, contre 0,14% en 1965. Concernant l'importation, les produits pétroliers et les produits alimentaires sont les deux plus importants groupes de produits importés par le pays, d'où sa vulnérabilité aux crises alimentaire et énergétique mondiales. Ces deux groupes de produits représentent 40% des importations en valeur.

En ce qui concerne le budget, comme impératif du relèvement post-conflit, les réformes engagées par le Gouvernement permettent aujourd'hui aux pouvoirs publics de disposer de plus de ressources budgétaires pour faire face au fonctionnement des services et à l'investissement public. En 2007, les recettes mobilisées se sont élevées à 83,6 milliards de francs CFA, soit 167,2 millions USD, pour un montant de dépenses de l'ordre de 68,5 milliards de FCFA, soit 137 millions USD.

Au plan social, la pauvreté touchait près de 67,2% de la population en 2003. Cette pauvreté endémique est plus prononcée en milieu rural où le taux atteint 72% qu'en milieu urbain (59%). Au plan géographique, trois régions ont été identifiées comme les plus vulnérables par rapport au reste du pays ; il s'agit de la région 3 (Ouham et Ouham-Pendé), la région 5 (Haute-Kotto, Vakaga et Bamingui-Bangoran) et la région 6 (Basse-Kotto, Mbomou et Haut-Mbomou) ; ce sont soit des régions à faible potentiel économique, soit des zones touchées par les conflits.

En ce qui concerne l'éducation, la situation en 2007 se caractérise au niveau du primaire par un taux net de scolarisation de 51,4% et un taux d'achèvement de 31% ; le taux d'alphabétisation pour les personnes de 15-24 ans est de 45,7% chez les garçons et 25,9% chez les filles. En 2006, au plan de la santé, les principaux indicateurs du secteur situent le taux de mortalité infantile à 106 pour mille, le taux de mortalité infanto juvénile à 176 pour mille, le taux de mortalité maternelle à 1355 pour cent mille naissances vivantes et le taux d'accouchements assistés par un personnel de santé à 53,4%.

L'accès aux infrastructures routières reste très faible, avec une densité de routes revêtues égale à 0,17 Km pour mille habitants. De même, 7,8% de ménages ont accès à l'électricité.

1.3 Rappel des conclusions de la Table Ronde de Bruxelles

La conférence de la Table Ronde de Bruxelles, tenue le 26 octobre 2007, sur l'initiative du Gouvernement, visait à lancer un appel en direction de la communauté internationale pour la sensibiliser sur la situation dramatique que risquait de connaître la RCA et l'inviter à soutenir cette dernière dans ses efforts de relèvement post-conflits. La RCA a été soutenue dans cette démarche par la Commission Européenne, le PNUD et la Banque Mondiale. Ces travaux ont réuni les représentants de dix-sept pays, vingt cinq organisations internationales et institutions financières et deux ONG.

Les présentations faites à cette occasion sur (i) la situation économique et financière, (ii) le DSRP, et (iii) la nouvelle vision d'un meilleur partenariat pour la coordination de l'APD ont permis aux participants d'apprécier la situation que vit la RCA.

Le Gouvernement a réaffirmé sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes les actions de développement, à travers la mise en œuvre du DSRP. Il a par conséquent, pris des engagements vis-à-vis de la Communauté Internationale en vue de créer un environnement favorable à une mobilisation des ressources nécessaires à l'exécution des programmes et projets du DSRP. Les principaux engagements du Gouvernement concernent :

- la poursuite des réformes structurelles engagées pour la restauration de la sécurité et de l'Etat de droit, la stabilisation macroéconomique, l'aboutissement de l'initiative PPTTE et l'amélioration de la gouvernance avec une plus grande implication du secteur privé, de la société civile et des populations ;
- la mise en place formelle et l'opérationnalisation du cadre institutionnel pour accélérer l'affirmation du leadership national dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation du DSRP avec un système d'information permettant le suivi des conditions de vie des ménages, de l'exécution des programmes et projets et de l'évaluation de l'impact de la stratégie ;
- la priorisation des programmes et projets, et l'organisation des tables rondes sectorielles et des consultations régulières afin d'accélérer et de consolider le dialogue avec les partenaires au développement.

Les partenaires au développement ont félicité et encouragé les efforts fournis par le Gouvernement. Ils ont également promis d'apporter leur plein appui à la mise en œuvre du DSRP. Certains ont donné des indications chiffrées sur leurs contributions financières pour les années à venir. Il s'agit notamment de la Commission Européenne (CE), la Banque Mondiale, la BAD, la France et les agences du Système des Nations Unies (SNU). D'autres partenaires au développement ont indiqué leur disponibilité à s'engager plus tard. Les promesses de dons pour la période 2008-2010 s'élèvent à plus de 600 millions de dollars. Ces appuis des partenaires au développement sont relatifs à :

- une contribution financière à la réalisation des programmes et projets ;
- un appui technique et financier pour le cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi/évaluation du DSRP ;
- l'appui à l'organisation des tables rondes sectorielles et des consultations régulières pour le financement des programmes et projets du DSRP ;
- la réflexion sur toute forme de coopération bilatérale et multilatérale susceptible d'aider à la mise en œuvre et au suivi/évaluation du DSRP.

1.4 Rappel des conclusions de la revue à mi-parcours

Une revue à mi-parcours des engagements de Bruxelles a été organisée le 26 juin 2008 à Bangui, en vue de mesurer les progrès accomplis. Elle a permis de faire l'évaluation des réalisations du DSRP depuis octobre 2007 ainsi que de la mise en œuvre desdits engagements. Une feuille de route a été élaborée à cette occasion pour recadrer les actions prioritaires à entreprendre pour le restant de l'année 2008.

Cette évaluation préliminaire a effectivement permis de mesurer le chemin parcouru dans la réalisation des actions programmées et le suivi de la mobilisation des moyens annoncés.

1.4.1 Principales réalisations du Gouvernement

Il ressort de cette revue que des progrès substantiels ont été enregistrés dans les domaines de la gouvernance politique, économique et financière, et de la sécurité. Ils concernent :

- l'accord global préalable à la tenue du Dialogue politique inclusif qui a été signé avec les groupes politico-militaires et les mesures de décrispation qui ont été prises pour favoriser la tenue de ce forum susceptible de replacer la RCA sur le chemin d'une paix durable ;
- les efforts en matière de réformes économiques et financières qui ont été poursuivis dans les domaines budgétaire, de la gestion de la solde, de la sécurisation des recettes douanières, du processus de Kimberley et de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) ;
- les textes réglementaires de mise en œuvre du DSRP qui ont été pris et signés par le Gouvernement ainsi que ceux précisant les missions, la composition et le fonctionnement des comités sectoriels. Les chefs de file nationaux des comités sectoriels ainsi que les chefs de file des partenaires au développement accompagnant le processus de mise en œuvre du DSRP ont également été désignés ;
- le Séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité qui a été organisé et ses conclusions ont été traduites en actions à court et moyen terme pour l'élaboration de la stratégie du secteur.

1.4.2 Les principaux engagements des partenaires au développement

L'évaluation a fait ressortir que 96 millions USD, soit 14% des fonds annoncés pendant la Table Ronde ont été confirmés par les partenaires à travers la signature d'accords provenant essentiellement des agences du Système des Nations Unies. D'autres accords plus récents ont été conclus avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux pouvant accroître le niveau des contributions constaté.

1.5 Rappel des conclusions de la revue annuelle

Une Revue annuelle des engagements de la Table Ronde de Bruxelles dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP a été organisée par le Gouvernement le 20 Novembre 2008 à Bangui. Elle répond à la préoccupation d'un dialogue permanent exprimée par les participants à la Conférence de Bruxelles et a permis, un an après cette importante assise, d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du DSRP au regard des engagements de Bruxelles.

Cette revue a donné l'occasion au Gouvernement, aux partenaires au développement, aux représentants de la société civile et du secteur privé d'apprécier le démarrage du processus de mise en œuvre du DSRP et le niveau de l'appropriation nationale à travers les exposés présentés par les présidents des Comités sectoriels selon les quatre axes stratégiques du DSRP, les contraintes qui entravent ce processus et le niveau de mobilisation des ressources et sa nature.

Les neuf (9) présidents des Comités Sectoriels, ont exposé l'état d'avancement de la mise en œuvre du DSRP dans leurs secteurs respectifs, à savoir : (i) Réforme du Secteur de la Sécurité ; (ii) Gouvernance ; (iii) Commerce, Secteur privé, Intégration régionale et emploi ; (iv) Egalité de genre et réduction de la pauvreté ; (v) Développement rural et sécurité alimentaire ; (vi) Infrastructures de base ; (vii) Eau et assainissement ; (viii) Education ; et (ix) Santé et VIH/SIDA.

Les principales contraintes qui ressortent de ces présentations concernent tant la partie nationale que les partenaires au développement. Il s'agit :

Au niveau de la partie nationale :

- (i) des difficultés liées à la mise en place du cadre institutionnel du DSRP notamment les Comités sectoriels y compris leurs Groupes thématiques et les Comités régionaux qui constituent les structures de base pour l'exécution de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ;
- (ii) de l'appropriation non encore complète de la stratégie par les parties prenantes nationales, et
- (iii) de la faible capacité nationale en matière de mobilisation et de gestion des ressources.

Au niveau des partenaires :

- (i) les procédures souvent complexes et longues qui ne facilitent pas la mobilisation rapide des ressources nécessaires aux activités programmées, et
- (ii) le faible appui technique actuel aux structures que sont les comités sectoriels.

Les partenaires au développement ont réaffirmé leur engagement à soutenir le Gouvernement dans le processus de mise en œuvre du DSRP. Ainsi, les parties prenantes ont convenu de poursuivre le dialogue sur l'élaboration du Plan d'Action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Les ressources mobilisées en fin 2008 s'élèvent globalement à 840 millions USD contre 96 millions USD à la revue à mi-parcours. La part des ressources correspondant à la période du DSRP est de 755 millions USD, soit 56,5% des besoins exprimés à la Table Ronde de Bruxelles.

2. Dispositif institutionnel et de suivi/évaluation

L'objectif général du dispositif est de suivre et rendre compte de l'évolution de l'impact des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté sur les conditions de vie des populations. De manière spécifique, il s'agit de : (i) mettre en place un dispositif institutionnel de suivi/évaluation du DSRP, (ii) créer un système d'informations de suivi et d'évaluation des programmes et des résultats de lutte contre la pauvreté et (iii) organiser la participation communautaire de toutes les parties prenantes à l'élaboration des politiques et programmes, au suivi de leur mise en œuvre et à l'évaluation de leurs impacts.

2.1 Dispositif institutionnel

La mise en œuvre des programmes et projets du DSRP constitue une préoccupation permanente du Gouvernement. Dans ce contexte, la mise en place d'un cadre institutionnel opérationnel constitue une étape importante pour asseoir les mécanismes permanents de suivi des engagements du Gouvernement et la réalisation des programmes prioritaires.

Le cadre institutionnel de pilotage pour le suivi de la mise en œuvre du DSRP a été créé par Arrêté n° 003 du 12 mars 2008 du Premier Ministre. Sa création constitue une avancée vers une meilleure responsabilisation au plan national et une institutionnalisation d'un cadre de concertation avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il comprend : (i) un Comité National Stratégique (CNS), (ii) un Comité National Technique (CNT), (iii) un Secrétariat Technique National (STN), (iv) neuf (09) Comités Sectoriels (CS) et (v) sept (07) Comités Régionaux (CR).

Le Comité National Stratégique est placé sous la présidence du Premier Ministre, ce qui lui confère une habileté à décider en temps réel. Le fait que le poste de second vice président de cet organe soit attribué au Coordonnateur Résident du SNU est une manifestation de la volonté du Gouvernement à entretenir le dialogue dans un esprit de transparence. De même, l'obligation pour ce Comité de rendre compte à l'Assemblée Nationale des résultats de ses travaux constitue un renforcement du processus participatif. Le Comité National Technique et les Comités Sectoriels respectent dans leur composition, un équilibre entre les secteurs publics, les partenaires au développement, le secteur privé et les organisations de la société civile. Cette structuration fait des Comités Régionaux le socle de l'évaluation participative de la mise en œuvre du DSRP en particulier et des projets de développement en général, et assure leur efficacité dans l'organisation et la prise en compte des relations nécessaires avec les démembrements de l'Etat.

De manière progressive, l'ensemble du dispositif se met en place. Le CNS a tenu ses deux sessions annuelles de l'année 2008 (juin et novembre). Le Président du CNT a organisé des réunions de sensibilisation avec les partenaires au développement. Le STN, pour sa part, a joué son rôle de préparation et d'établissement des compte-rendus des sessions du CNS et du CNT. Il a également élaboré et mis en œuvre un Plan de travail pour le second semestre 2008 et a organisé des réunions périodiques avec les experts et les Comités Sectoriels. Les Secrétariats Techniques Permanents (STP) des Comités Sectoriels fonctionnels (Réforme du Secteur de Sécurité, Egalité de genre et réduction de la pauvreté, Commerce, secteur privé et Emploi, Eau et assainissement et Infrastructures de base) ont tenu leur première session.

Les contraintes au fonctionnement des Comités Sectoriels et des autres organes sont : (i) l'insuffisance des ressources humaines qualifiées, (ii) l'absence de locaux et d'équipements (ordinateurs et accessoires), et (iii) l'insuffisance des ressources financières.

2.2 Dispositif statistique et outils de suivi/évaluation

2.2.1 Dispositif statistique

Le dispositif de suivi/évaluation prévu dans le DSRP prend en compte l'approche Gestion Axée sur les Résultats (GAR), basée sur le suivi en chaîne de la mobilisation des moyens, des activités réalisées, des produits ou extrants obtenus, des résultats tirés des extrants et des effets escomptés desdits résultats.

Pour assurer le suivi/évaluation du DSRP, les différents acteurs ont été regroupés autour d'un système d'information articulé en trois composantes appelées sous-systèmes, proposées par AFRISTAT dans le Cadre de Référence et Support Méthodologique Minimum Commun (CRESMIC). Il s'agit (i) du sous-système « suivi des conditions de vie des ménages »,

(ii) du sous-système « suivi de l'exécution des programmes et projets » et (iii) du sous-système « évaluation de l'impact des politiques et programmes ». Ces trois (3) sous-systèmes se complètent et s'intègrent parfaitement.

Le sous-système « suivi des conditions de vie des ménages » qui a pour chef de file l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES), regroupe les services statistiques sectoriels et les directions des études et de la planification des ministères sectoriels. Ce sous-système doit contribuer à la production (i) des rapports des résultats des opérations d'enquêtes statistiques, (ii) du rapport de suivi de la pauvreté, (iii) de la mise à jour de la base de données sur DevInfo et (iv) du rapport sur les progrès vers l'atteinte des OMDs. Les opérations statistiques programmées sont listées dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Programme pluriannuel des opérations et enquêtes statistiques pour le suivi du DSRP

Enquêtes et opérations	2007	2008	2009	2010
Enquête 1-2-3 (limitée aux phases 1 et 2)			X	
Enquête QUIBB (ECASEB)		X		X
Enquête agricole		X		
Recensement des unités économiques	X			
Enquête MICS				X
Enquête démographique et de santé			X	
Enquête sur la perception de la pauvreté		X		X
Diagnostic du secteur minier		X		
Enquête budget consommation			X	

Source : DSRP 2008-2010 RCA

La réalisation des opérations statistiques prévues en 2008 devrait permettre de renseigner une bonne partie des indicateurs de suivi/évaluation du DSRP. Mais, seule l'enquête QUIBB a été réalisée. Les résultats seront disponibles en mai 2009 compte tenu des contraintes liées à (i) l'acquisition et la mise à disposition tardives des équipements (le scanner et les balances), (ii) la non disponibilité de l'assistance technique et (iii) la non maîtrise de la technologie et l'insuffisance des moyens logistiques et financiers. Les données saisies sont en cours de traitement et l'analyse sera faite au mois de mai 2009 avec l'appui d'un consultant de la Banque Mondiale. Les résultats serviront à définir les indicateurs de référence (y compris le profil de pauvreté) pour le suivi du DSRP. Pour permettre à l'ICASEES d'assumer efficacement sa mission, il doit finaliser rapidement et mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS).

Le sous-système « suivi de l'exécution des programmes et projets » se concentre sur le suivi physico-financier. Il est placé sous la coordination du Directeur Général de la Programmation Economique, le secrétariat étant assuré par la Direction de la Programmation et la Direction du Budget. Il est en charge de la production (i) d'une base de données sur les projets, (ii) du rapport sur le DAD (système de gestion de l'aide), (iii) du Rapport sur la Coopération au Développement (RCD) et (iv) du rapport sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. La définition et le choix des indicateurs pour le suivi des projets réalisés en matière de réduction de la pauvreté constituent une des priorités de ce sous-système. A cet effet, il devra suivre particulièrement la liste d'environ 150 indicateurs de produits et de résultats qui ont été retenus aux termes de deux ateliers (en juin et septembre 2008) et des séances de travail organisées avec les départements sectoriels. Ces matrices ont trois fonctions principales qui sont celles de permettre : (i) à l'ICASEES d'alimenter la base de données DevInfo ; (ii) aux responsables de suivre et guider la mise en œuvre du DSRP; et (iii) aux partenaires de développement de suivre les efforts entrepris et les résultats atteints par le Gouvernement.

Le sous-système « évaluation de l'impact des politiques et programmes » devrait permettre de mesurer les progrès en matière de réduction de la pauvreté à travers (i) des rapports d'études sélectives d'impacts des politiques et programmes, (ii) les rapports annuels et le rapport d'impact de la mise en œuvre du DSRP. Ce sous-système est coordonné par le STN et regroupant l'ICASEES, la Direction Générale des Politiques et Stratégies, les Directions de la Planification des différents ministères, la société civile et le secteur privé.

2.2.2 Outils de suivi/évaluation

Les principaux outils de suivi/évaluation du DSRP retenus sont le système de reporting, le tableau de bord des indicateurs, la base de données DevInfo et le système de suivi et de gestion de l'aide (DAD).

Le système de reporting a été élaboré et comprend l'ensemble des produits des trois sous-systèmes décrits plus haut et les tableaux de bord des comités sectoriels et régionaux.

Un tableau de bord des indicateurs pour le suivi du DSRP et des OMDs dans sa version actuelle comporte des indicateurs de produits et des indicateurs de résultats.

La base de données DevInfo développée avec l'appui des agences du SNU intègre en son sein autant de sous-bases que de besoin. Une version provisoire de la base de données intègre progressivement les indicateurs de suivi du DSRP.

Le système de gestion de l'aide (DAD) en cours de finalisation permettra d'assurer une meilleure coordination et le suivi de l'Aide Publique au Développement (APD).

2.3 Le dispositif de suivi participatif et la communication active

L'élaboration du DSRP a donné lieu à de nombreuses consultations et évaluations avec toutes les parties prenantes : Populations, Administration publique, Organisations Non Gouvernementales, Organisations de la Société Civile, Secteur Privé, Partenaires extérieurs. Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre ce processus participatif pendant la mise en œuvre de la stratégie. Ainsi, les volets participation et communication ont pour objectifs de créer un espace de dialogue pour favoriser l'implication de tous les acteurs de développement dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation des stratégies et programmes du DSRP.

Le suivi participatif cherche à organiser l'appropriation du DSRP par les communautés (représentants des communautés à la base, du Secteur privé, de la Société civile, des services décentralisés et/ou déconcentrés de l'Etat, des groupes spécifiques : femmes, jeunes, personnes vivant avec le VIH/SIDA, les minorités ethniques, etc.), à les responsabiliser sur leur rôle, à susciter leur adhésion et leur participation effective au choix des politiques et programmes, des priorités et des moyens. Il s'agit également d'identifier et susciter leurs contributions effectives aux réalisations, au suivi/évaluation de ces réalisations et à l'évaluation consensuelle de leurs impacts. Enfin, cette approche participative contribue à la recherche d'un développement endogène qui assurerait une réduction durable de la pauvreté au-delà des programmes et projets en cours. Dans ce contexte, la communication devient un outil privilégié pour la création d'un espace d'échange et de dialogue en faveur du partage de connaissances, du savoir-faire et des expériences qui renforce l'idée d'une communauté de destin.

2.3.1 Principales réalisations

Après la tenue de la Conférence de la Table Ronde de Bruxelles, une campagne de dissémination et de vulgarisation du contenu du DSRP a été lancée. Cette campagne, orientée en direction de l'ensemble des parties prenantes au processus d'élaboration du DSRP, s'est faite sous forme de réunions d'échanges et d'ateliers pour leur permettre de s'approprier les stratégies de mise en œuvre.

Les ateliers régionaux, organisés dans les 7 chefs-lieux de région ont duré 4 jours chacun. Le nombre moyen de participants par atelier était de soixante (60) personnes issues de toutes les communes de la région concernée et identifiées selon leur statut et/ou leurs activités professionnelles. Les objectifs opérationnels des ateliers régionaux et locaux étaient de :

- expliquer les enjeux du DSRP et de sa mise en œuvre aux représentants des populations, de la Société civile et des Organisations non gouvernementales (ONG), de l'Administration, du Secteur privé, des associations représentatives des groupes sociaux spécifiques (jeunes, femmes, personnes vivant avec le VIH/SIDA, ...) en vue de les mobiliser autour de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ;
- évaluer sur la base des résultats d'analyse les priorités locales et les problèmes y afférents, les solutions les plus adaptées ;
- amener les participants à s'approprier le processus de la mise en œuvre et du suivi/évaluation du DSRP en s'y engageant formellement.

Au cours de la première campagne de dissémination qui s'est déroulée de janvier à mars 2008, 2 500 documents de la stratégie nationale ont été distribués pendant les ateliers régionaux (6). Les ateliers de Bangui ont été organisés à l'intention des 120 membres de l'Assemblée Nationale, 40 représentants des médias (publics et privés), 35 organisations de la société civile, 40 parlementaires juniors et 1500 responsables des services publics.

En vue d'asseoir le cadre institutionnel du DSRP, des missions ont été organisées pour appuyer les populations à mettre en place leurs Comités Régionaux. Ces missions ont été l'occasion des rencontres/débats avec les représentants des différentes parties prenantes locales et d'échanger avec eux sur les modalités de mise en place des Comités Régionaux. Les échanges avec ces représentants étaient basés sur l'interprétation des attributions des Comités Régionaux décrites dans le Titre V de l'Arrêté N° 003 du 12 Mars 2008 portant création du Cadre de Mise en Œuvre et de Suivi et Evaluation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Le principal objectif était d'apporter un appui technique aux populations des régions dans le processus de mise en place des Comités Régionaux du DSRP, ceci, en procédant avec elles à l'identification des personnalités pour siéger dans les instances dirigeantes des Comités Régionaux.

Les missions interministérielles placées sous l'égide de la Primature comportaient les représentants des départements suivants : ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Haut Commissariat chargé de la Décentralisation et de la Régionalisation et Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération internationale. Effectuées en trois phases, elles ont permis d'installer les 7 Comités Régionaux dans les régions administratives.

Toutes les activités organisées étaient couvertes par les médias publics et privés. Une stratégie de communication et un plan d'action ont été élaborés pour diffuser et vulgariser les informations sur les activités du DSRP à tous les niveaux : national, régional, local et international.

En matière de communication, des tranches d'antenne à la radio et à la télévision ont été réservées pour des émissions à réaliser périodiquement par l'équipe en charge de la communication du DSRP ainsi que par les autres parties prenantes sur les activités du DSRP. Pour les tranches d'antenne radio, deux heures sont réservées à des émissions débats avec les auditeurs deux fois par mois ; ces heures sont réparties à raison d'une heure par langue utilisée : sangö et français. Les premières émissions ont commencé avec les missions de dissémination du Document auprès des populations lancée en décembre 2007. Le site Internet du MPECI permet également de diffuser l'ensemble de la documentation relative au DSRP. La création d'un journal intitulé «DSRP Actualité» complète la gamme des supports de communication sur toutes les questions de réduction de la pauvreté en RCA.

2.3.2 Résultats obtenus

La réalisation des différentes activités programmées a permis de susciter un réel intérêt de la part des populations dans toutes les régions visitées. Celles-ci ont exprimé aussi leur volonté à prendre part à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Les populations et les comités sectoriels sont sensibilisés et commencent à s'impliquer dans le processus de mise en œuvre du DSRP. En effet, certains comités sectoriels ont élaboré leur stratégie et préparé un programme de travail susceptible de déboucher sur une table ronde sectorielle.

Les actions menées ont commencé à produire des effets. Les acteurs (communautés de base, autorités locales et organisations de la société civile) ont reconnu que c'est une «occasion pour chaque région de s'intégrer dans le processus de développement et la manquer serait suicidaire car c'est dorénavant une forme de saine concurrence qui s'instaure entre les régions». En ce sens, chacun d'eux entend «prendre toutes ses responsabilités», pourvu disent-ils, que les moyens nécessaires soient mobilisés et que leur implication effective dans la mise en œuvre de la stratégie soit garantie.

2.4 Le renforcement des capacités

Le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du DSRP est un enjeu capital. Pour assurer l'efficacité institutionnelle et technique du dispositif, un programme de renforcement des capacités a été élaboré. Ce programme comprend six composantes : (i) Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles, (ii) Renforcement des capacités techniques, (iii) Développement des capacités humaines des acteurs, (iv) Renforcement des capacités des délégations régionales du Plan chargées de transmettre dans les deux sens l'information, (v) Logistique et (vi) Gestion des motivations.

Le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles permettra de mettre en place et d'améliorer le fonctionnement des structures de concertation et de pilotage, notamment un Conseil National de la Statistique (CNS) dont les missions seront essentiellement celles de coordination, standardisation et normalisation. Il appartiendra à cette instance d'arrêter les nomenclatures, méthodologies, concepts et définitions applicables en matière statistique et prenant en compte les règles internationales. Le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles concerne également la précision à faire quant à l'articulation des missions du CNS, du CNT, des Comités sectoriels et des Comités régionaux en matière d'échange de données.

Le renforcement des capacités humaines vise à former tous les acteurs en production, traitement, analyse ou diffusion des données pour l'animation des trois sous-systèmes du dispositif statistique de suivi/évaluation à travers des ateliers de formation, des séminaires et des formations assorties de diplômes.

Pour redynamiser les délégations régionales du Plan dont le rôle est essentiel dans le fonctionnement des Comités régionaux, des actions de renforcement de capacités (formations, dotation de fourniture de matériel et équipements) sont proposées. Les agents en poste dans ces délégations régionales seront formés pour assurer le travail de collecte en matière d'enquêtes et de dépouillement des registres administratifs. Ce renforcement se fera en même temps que celui des Comités sectoriels.

L'appui logistique permettra de doter les structures impliquées dans le DSRP en équipements et matériels informatiques et accessoires pour renforcer le traitement en temps réel des informations collectées.

La gestion des motivations est un élément important pour instituer des mécanismes d'incitation du personnel des organes du cadre institutionnel du suivi/évaluation du DSRP, afin de récompenser à sa juste valeur les efforts exigés au vu des résultats produits.

Des actions concrètes de renforcement des capacités sont déjà en cours, avec notamment la formation des cadres moyens en statistique à l'ENAM, le lancement des activités d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) et les appuis multiformes d'AFRISTAT dans les domaines des prix, comptes nationaux, enquêtes, etc.

Enfin, le projet d'Appui au Renforcement des Capacités de mise en œuvre du DSRP (ARCAD) participe de ce processus de renforcement des capacités. Focalisé sur le renforcement des capacités en planification, programmation, budgétisation et suivi/évaluation, sa contribution est déterminante pour l'élaboration des plans d'actions prioritaires opérationnels et réalistes.

3. Situation macroéconomique

Le DSRP de la RCA contient deux cadrages macroéconomiques de référence dont le premier portant le nom de scénario prudent, s'articule autour des tendances économiques récentes et soutient le Programme économique appuyé par la Facilité de Réduction de Pauvreté et la Croissance (FRPC) et le second dit scénario dynamique, est basé sur une volonté du Gouvernement de réduire à moyen terme la pauvreté de manière substantielle.

Sur la période 2008-2010, le second scénario se fonde sur une relance globale de l'activité économique impliquant tous les secteurs. Dans cette perspective, il est attendu une croissance annuelle moyenne de 8,5%. Cette croissance, voulue pro-pauvre, devra permettre d'améliorer sensiblement les revenus et le bien-être des populations. Elle doit découler de la reprise des activités dans le secteur primaire, essentiellement l'agriculture dont la contribution à la croissance globale est évaluée à environ 50%, et du renforcement de l'exploitation forestière et minière. Pour le secteur secondaire, il est attendu une reprise et une augmentation des investissements publics en faveur de la reconstruction des infrastructures de transport ou de production et la relance des investissements privés. Quant au secteur tertiaire, la croissance doit résulter de la relance des services de télécommunication, de la réforme du secteur du commerce avec la promotion des exportations des produits agricoles, miniers et forestiers, et de la relance du secteur touristique.

3.1 Évolution des agrégats macroéconomiques

Les estimations de 2008 (voir tableau 2 ci-après) montrent que cette année est marquée par le ralentissement de la croissance et le retour de l'inflation ; le taux de croissance du PIB réel est estimé à 2,8% contre 4,2% en 2007. Ce ralentissement serait dû en partie : (i) aux conditions climatiques très peu favorables à certaines activités agricoles (irrégularités des pluies); (ii) à une baisse des activités dans les sous secteurs Eau, Électricité et Extraction; (iii) à la lenteur des décaissements de la communauté internationale en faveur du pays et ce, en dépit de la mobilisation effective des bailleurs de fonds à la table ronde de Bruxelles pour soutenir la mise en œuvre du DSRP; (iv) à la forte dépendance des finances publiques vis-à-vis du système bancaire nonobstant l'amélioration constatée dans la mobilisation des ressources intérieures ; (v) à la crise financière internationale survenue dans les pays développés (États-Unis et pays européens) au début du second semestre qui a entraîné la contraction de la demande mondiale des produits d'exportation de base iv) à la récente remontée du cours de l'Euro par rapport au Dollar américain qui a eu un impact négatif sur la compétitivité des produits d'exportation.

Même le secteur tertiaire qui avait soutenu la croissance en 2007 connaît une importante décélération. L'annexe 4 donne l'évolution du taux de croissance réelle du PIB par secteur et indique que très peu de secteurs ont soutenu la croissance entre 2007 et 2008.

Tableau 2 : Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2006	2007	2008		Ecart entre les variations annuelles en 2008 (estimations)
			Estimation	Cadrage DSRP	
Croissance du PIB	4,00%	4,20%	2,80%	8,50%	-1,40%
- Primaire	4,3%	2,6%	1,3%		-1,30%
- Secondaire	6,1%	5,2%	1,3%		-3,90%
- tertiaire	3,8%	7,6%	5,0%		-2,60%
Taux d'investissement	10,2%	10,3%	12,1%	23,8%	1,80%
Taux d'inflation	6,6%	1,0%	9,3%		8,30%

Source : CTP/PAS, CEMAC

Quant au retour de l'inflation, il est dû à (i) l'apparition de la crise alimentaire mondiale consécutive à l'augmentation des prix des produits de première nécessité, et (ii) la hausse du cours de baril du pétrole durant le premier semestre 2008 pour atteindre en juillet de la même année le niveau record de 147 \$US le baril avant de connaître une tendance à la baisse.

L'encadré 1 ci-après présente la situation du scénario dynamique du DSRP.

Encadré 1 : Suivi du scénario dynamique du cadrage macroéconomique	
Objectifs de 2008 et conditions de réalisation	Réalisations de 2008 et contraintes
(i) taux de croissance réelle de 8,5%	(i) taux de croissance réelle 2,8%
(ii) taux d'investissement de 23,8%	(ii) taux d'investissement 12,1%
(iii) taux d'inflation modéré	(iii) taux d'inflation 9,3%
(iv) conditions de réalisation :	(iv) Difficultés et contraintes :
- deux nouvelles sociétés de la filière bois ont eu leur permis et entreront en exploitation en 2008	- les deux permis d'exploitation de bois attribués ont été annulés
- le secteur chasse et pêche devrait en 2008 bénéficier d'un renforcement des capacités et du retour de la sécurité pour accroître sa production	- le secteur chasse et pêche a connu une baisse de son PIB réel
- la distribution des engrais et semences, et la promotion de la traction animale permettaient d'espérer une production accrue du coton	- quelques actions notamment humanitaires ont été soutenues, mais n'ont pas permis au secteur relèvement d'atteindre son objectif
- la création de nouvelles plantations et la réhabilitation des pistes de collecte permettaient d'espérer une production accrue du café	- la production du café serait plutôt en baisse en 2008 par rapport à 2007 (annexe 2)
- la sécurisation des couloirs de circulation des éleveurs et la réhabilitation des postes de contrôle sanitaire constituaient une impulsion à l'élevage	- le secteur élevage continue à soutenir la croissance, mais à un rythme moins rapide que prévu
- l'augmentation de la production minière était attendue du regroupement des artisans, de l'intensification de la lutte contre la fraude et de l'entrée en exploitation de Aurafrique, Uramin-Areva et Gem Diamond	- la production de diamant s'inscrit à la baisse. Celle de l'or connaîtrait une augmentation. Les sociétés Aurafrique et Uramin-Areva sont toujours en phase d'exploration.
- 15% d'augmentation de l'énergie devrait provenir de la réhabilitation de l'usine de Boali 3	- l'usine de Boali 3 n'a pas été réhabilitée

L'estimation de l'évolution du taux de croissance en 2008 a permis également d'évaluer l'écart entre cette dernière et les prévisions du cadrage du DSRP. Le cadrage du DSRP qui visait un taux de croissance de 8,5% se justifiait par un vaste programme d'investissement dans les secteurs clés tels (i) le développement rural et les pôles de développement, (ii) le transport et les infrastructures, (iii) l'énergie et les mines et (iv) la sécurité. Le taux de croissance de 8,5% correspondait ainsi à un taux d'investissement de 23,8%. Il se dégage des réalisations qu'il n'a pas pu être approché. Le Gouvernement reconnaît que les conditions de réalisation du taux de croissance économique projeté n'ont pas été réunies en 2008 et certaines pesanteurs persistent notamment : (i) l'environnement structurel de l'économie centrafricaine (enclavement, sous équipement, insécurité, etc.), (ii) les délais de remise en l'état des infrastructures de base (routes, énergie, communication, etc.), (iii) les délais dans l'amélioration des capacités d'absorption et (iv) les contraintes qui empêchent encore l'efficacité de l'APD. Conscient du fait que le recul de la pauvreté ne s'obtiendrait pas en l'absence d'une croissance forte et durable, le Gouvernement entend aménager ce scénario dynamique dans le cadre des opportunités à canaliser pour atteindre à moyen terme le doublement effectif du taux d'investissement.

Le niveau des prix a connu une hausse en 2008 avec un taux d'inflation estimé à 9,3% contre 1% en 2007. Cette augmentation des prix est imputable en partie à la crise des matières premières notamment la flambée du prix du baril de

pétrole qui a atteint un niveau record de 147 USD en juillet 2008. Cette tension inflationniste a été aggravée par la pénurie de quelques produits alimentaires provoquée par la flambée de leurs prix au niveau international. Les mesures gouvernementales relatives à la baisse de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de 19% à 5% sur les produits alimentaires et pétroliers ont d'ailleurs permis d'atténuer le phénomène.

3.2 Évolution du commerce extérieur

L'environnement économique international a eu en 2008 des répercussions sur les échanges de la RCA avec l'extérieur, tant au niveau des importations que des exportations.

Les exportations de biens et services en valeur ont connu une baisse de 17,2% en 2008 par rapport à l'année antérieure. En effet, elles sont estimées à 202,4 millions USD, soit 101,2 milliards de FCFA contre 244,4 millions USD, soit 122,2 milliards de FCFA en 2007. Cette baisse est la résultante de deux facteurs à savoir (i) la baisse du volume des principaux produits d'exportation, notamment les grumes, le diamant et le café et (ii) la dépréciation du Dollar vis-à-vis de l'Euro.

Les importations de biens et services se sont établies à 455 millions USD, soit 227,5 milliards de FCFA en 2008 contre 369 millions USD, soit 184,5 milliards de FCFA en 2007, soit une progression de 23,3%. Cette situation résulte également de deux facteurs à savoir (i) l'augmentation des volumes des importations des principaux produits de consommation courante et des biens d'équipement, et (ii) le renchérissement des prix à l'import, notamment imputables à la hausse du coût des transports.

La progression accélérée des importations concomitante à la baisse des exportations se traduit par une dégradation de la balance commerciale. Le déficit de la balance globale est passé de 122 millions USD, soit 61 milliards de FCFA en 2007 à 226 millions USD, soit 113 milliards en 2008 ; les répercussions de ce déficit aggravé sur les avoirs extérieurs du pays ont été atténuées par le fait que ces importations proviennent majoritairement de la zone CEMAC.

3.3 Situation monétaire

La situation monétaire à fin décembre 2007 était marquée par trois (03) phénomènes, à savoir (i) une contraction de 3,8% de la masse monétaire estimée à 236,8 millions USD, soit 118,4 milliards de FCFA en 2007 contre 246 millions USD, soit 123 milliards de FCFA un an plus tôt, (ii) une baisse des avoirs extérieurs nets de 26,5% sur la même période passant de 86 millions USD, soit 43,0 milliards de FCFA à 63,2 millions USD, soit 31,6 milliards de FCFA et (iii) une augmentation du crédit intérieur de 6% due essentiellement à l'endettement de l'État auprès des banques locales afin de faire face aux charges sociales de son fonctionnement.

À la fin de l'année 2008, la situation monétaire de la RCA se caractérise par une baisse de 2,8% de ses avoirs extérieurs nets par rapport à l'année 2007. Cette baisse est modeste comparée à la moyenne de la sous région CEMAC. Pour la même période sous revue, les crédits à l'économie connaissent un accroissement de l'ordre de 10,3% allant de 118,2 millions USD, soit 59,1 milliards de FCFA à 130,4 millions USD, soit 65,2 milliards de FCFA. Le pays affiche le plus faible niveau de taux de couverture des crédits par les dépôts (93,9%) de la zone CEMAC. Enfin, la situation débitrice de l'État vis-à-vis du système bancaire s'est aggravée de 17,2% dans une région où les États sont globalement créditeurs, même si la situation dans la zone s'est un peu dégradée par rapport à 2007.

3.4 Analyse des finances publiques

Le Gouvernement s'est engagé à relever le niveau des recettes publiques de 9,0% du PIB en 2006 à 12,6% en 2010. Cette augmentation devrait essentiellement provenir de la hausse de l'activité économique, de l'élargissement de l'assiette fiscale et de l'amélioration du rendement des administrations fiscales et devrait se traduire par une meilleure redistribution du revenu national en faveur des populations les plus démunies. La stratégie à mettre en place pour atteindre cet objectif consiste à poursuivre les réformes engagées avec les institutions de Breton Woods, notamment les volets désengagement de l'État et réforme des régies financières, également appuyés par l'Union Européenne.

Les recettes budgétaires sont en accroissement depuis l'exercice 2006. Elles sont passées de 146,8 millions USD, soit 73,4 milliards de FCFA en 2006 à 167,2 millions USD, soit 83,6 milliards de FCFA en 2007, soit un taux d'accroissement

de 14%. Les dépenses de l'année 2007 quant à elles se situent à 206,2 millions USD, soit 103,1 milliards de FCFA, accusant ainsi une baisse de 5,2% par rapport à l'exercice 2006. Cette contraction s'explique par la baisse drastique des dépenses d'investissement en liaison avec les difficultés de mobilisation des financements extérieurs dont le montant de 40,4 millions USD, soit 20,2 milliards de FCFA en 2007 représentant une baisse de 33,2% par rapport à l'année 2006 (60,4 millions USD, soit 30,2 milliards).

Le budget de 2008 prévoit 197 millions USD, soit 98,5 milliards de FCFA de recettes, soit un accroissement de 17,8% par rapport à l'exercice budgétaire 2007. Ce niveau de recettes représente 11% du PIB. Les dépenses prévues sur ressources propres s'établissent à environ 194,4 millions USD, soit 97,2 milliards de FCFA, soit une hausse annuelle de 11%. Le solde budgétaire global pour l'année 2008 serait déficitaire de l'ordre de 32 millions USD, soit 16 milliards de FCFA.

Le montant des dépenses primaires réalisées en 2008 est de 161,2 millions USD, soit 80,6 milliards de FCFA, contre 136,2 millions USD, soit 68,1 milliards de FCFA en 2007, soit une augmentation de 18,3%. Les recettes recouvrées quant à elles s'élèvent à 184 millions USD, soit 92 milliards de FCFA contre 167,2 millions USD, soit 83,6 milliards de FCFA en 2007. Cette hausse de 10% est imputable à l'amélioration des recettes fiscales, contrairement aux recettes non fiscales qui ont légèrement connu une baisse.

La restauration progressive de la solvabilité extérieure a été obtenue grâce à l'apurement des arriérés et le différé de remboursement de trois ans de la dette bilatérale au Club de Paris. Bientôt le pays pourra bénéficier de l'initiative PPTE. L'encours de la dette a sensiblement augmenté de 0,7%, entre 2007 et 2008 allant de 961,4 millions USD, soit 480,7 milliards de FCFA à 968,6 millions USD, soit 484,3 milliards de FCFA. Le service de la dette a connu une baisse de 23,8% sur la même période, passant de 56,4 millions USD, soit 28,9 milliards de FCFA à 44 millions USD, soit 22 milliards de FCFA.

En 2007, le pays a satisfait à deux (02) des quatre critères de convergence au niveau de la CEMAC. Ces critères sont les suivants : (i) solde budgétaire de base en pourcentage du PIB de 0,5% (norme > 0) et (ii) taux d'inflation annuel moyen de 1% (norme < 3%). Quant aux deux autres, à savoir (iii) encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (85,4%) et (iv) accumulation d'arriérés extérieurs de gestion courante (16 millions USD, soit 8 milliards FCFA), la situation du pays s'est dégradée par rapport à l'année d'avant. Pour les deux premiers critères, il s'agit d'une nette amélioration suivant la tendance des années récentes. Quant au troisième, il s'agit d'une dégradation contrastant d'avec la tendance baissière de ces trois dernières années.

Bien que le premier critère de convergence soit atteint en 2008 (solde budgétaire égale à 0,56% du PIB), on note que l'inflation dont le taux s'élève à 9,3% se situe au-delà de la norme communautaire (3%). De même, le ratio Dette/PIB est passé de 84,5% en 2007 à moins de 80% en 2008, toujours au dessus de la norme communautaire.

4. Le financement du DSRP

4.1 La mobilisation des ressources internes

Le budget de l'Etat constitue la principale source de financement de la stratégie du Gouvernement. Les ressources internes restent relativement modestes, à cause des différents conflits que le pays a traversés ces dernières années et qui ont considérablement affaibli l'Etat et l'ensemble de ses appareils. Lors de la présentation de son DSRP à la Table Ronde de Bruxelles, le Gouvernement a souhaité l'adhésion et le soutien de ses partenaires pour obtenir les ressources nécessaires à son accompagnement dans sa mise en œuvre. Malgré la conjoncture difficile, il entend dans ce cadre fournir les efforts propres afin de poursuivre les actions de lutte contre la pauvreté dont certaines ont été engagées longtemps avant l'adoption du DSRP.

Dès l'adoption de la stratégie, le Gouvernement a pris rapidement des mesures pour engager la mise en œuvre de certaines actions sur son budget propre notamment les mesures de réforme, ce qui témoigne de la volonté politique des pouvoirs publics à tout faire pour mettre en œuvre les principaux axes de sa stratégie afin de réduire de manière substantielle la pauvreté. Le tableau ci-après révèle son potentiel budgétaire des deux derniers exercices.

Tableau 3 : Ressources internes 2007-2008 (en milliards FCFA)

Rubriques	2007	2008	Taux de variation
	Réalisations	Estimations	
Recettes totales	83,6	92,5	10,6%
Recettes fiscales	66,6	70,7	6,1%
Impôts sur les revenus et bénéfiques	13,1	14,6	11,5%
Taxes sur biens et services	31,9	33,9	6,3%
Taxes sur le commerce international	14,5	16,5	13,8%
Autres recettes fiscales	7,1	5,7	-20,2%
Recettes non fiscales	17,0	21,8	28,5%

Source : CTP/PAS

L'augmentation projetées des ressources en 2008 par rapport à 2007 résulterait de la progression attendue des recettes fiscales (21,3%) imputable à la mise en œuvre de certaines mesures fiscale et douanière de la nouvelle loi de finances, de l'application effective de toutes les recommandations des rapports d'audits du Guichet unique de Douala, de la TVA ainsi que de la réforme du Trésor Public. Du point de vue des estimations, l'augmentation des recettes fiscales est de l'ordre de 6,1% en 2008. Ce résultat, bien que faible, est à inscrire à l'actif du Gouvernement qui a fourni des efforts de mobilisation des ressources, et ce, malgré la morosité de l'environnement économique international.

4.2 Structure des dépenses publiques

La rationalisation des allocations budgétaires s'observe au double plan de leur analyse par nature et par secteurs. En considérant les deux années 2007 et 2008, on peut alors voir si ces allocations sont faites de manière rationnelle pour qu'on espère atteindre les objectifs de la stratégie.

Les dépenses d'investissements inscrites au budget de l'Etat ont connu entre 2007 et 2008, une progression de 21,6%, alors que l'ensemble des ressources n'a évolué que de 10% sur la même période (voir tableau 4). Cette structure budgétaire témoigne de la volonté des pouvoirs publics de maîtriser les dépenses de fonctionnement jugées improductives, en privilégiant les investissements qui financent la création des richesses et le développement. Les investissements s'élèvent à 86,6 millions USD, soit 43,3 milliards FCFA en 2008, contre 38 millions USD, soit 19 milliards de FCFA et 75 millions USD, soit 37,5 milliards FCFA consacrés respectivement aux achats de biens et services et à la rémunération du personnel. Les salaires connaissent ainsi un accroissement de 7% par rapport à l'année 2007, dans le cadre des recrutements et formations dans le secteur de l'éducation.

Tableau 4 : Présentation des dotations budgétaires par nature de dépenses (en milliards de FCFA)

Titre	Chapitre	2 007		2 008		Variations 2008/2007
		Montant	Structure	Montant	Structure	
1	Personnel	35,0	25,6%	37,5	24,8%	7,1%
2	Fonctionnement	15,9	11,6%	19,1	12,6%	20,1%
3	Frais financiers	6,4	4,7%	8,7	5,8%	35,9%
4	Intervention	17,9	13,1%	20,1	13,3%	12,3%
5	Investissement	35,6	26,0%	43,3	28,7%	21,6%
6	Remboursement de la dette	26,0	19,0%	22,3	14,8%	-14,2%
	TOTAL GENERAL	136,8	100,0%	151,0	100,0%	10,4%

Source : Direction Générale du Budget

La part des ressources allouées au remboursement de la dette décroît de 14% entre 2007 et 2008, ce qui reflète bien la situation des négociations d'annulation et d'allègement de celle-ci après l'atteinte du point décision de l'Initiative PPTE en septembre 2007.

En ce qui concerne les allocations sectorielles des dépenses, l'analyse de la situation des secteurs prioritaires que constituent l'éducation nationale, la santé publique et population, les affaires sociales et le développement rural entre 2007 et 2008 montre une amélioration des ressources allouées à ces secteurs, comme l'indique le tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : Allocations budgétaires des secteurs prioritaires (en millions de francs CFA)

Secteurs prioritaires	2007		2008		Taux de réalisation durant les 9 premiers mois de 2008 en %	
	dotations	part en %	dotations	part en %	Sans les arriérés	Avec les arriérés
Education Nationale	11 382	13,6	13 256	13,5	74.8%	92.0%
- Fonctionnement	10 924	13,1	11 990	12,2	89.7%	110.3%
- Investissements	458	0,5	1 266	1,3	0.0%	0.0%
Santé Publique et population	6 798	8,1	12 061	12,2	40.1%	43.7%
- Fonctionnement	6 501	7,8	7 130	7,2	109.9%	120.1%
- Investissements	297	0,4	4 931	5,0	1.5%	1.5%
Affaires Sociales	831	1,0	3 063	3,1	12.8%	17.0%
- Fonctionnement	730	0,9	802	0,8	89.7%	119.1%
- Investissements	101	0,1	2 261	2,3	0.0%	0.0%
Développement Rural	2 438	2,9	3 134	3,2	54.6%	65.3%
- Fonctionnement	2 193	2,6	2 373	2,4	89.6%	108.2%
- Investissements	245	0,3	761	0,8	6.9%	6.9%
Total des secteurs prioritaires	21 449	25,7	31 514	32,0	51.2%	60.8%
TOTAL DU BUDGET DE L'ETAT	83 600	100,0	98 500	100,0		

Source : CTP/PAS

Au regard du tableau 5 ci-dessus, les réalisations au profit des secteurs prioritaires couvrent environ 51% de leurs allocations prévues. La part de ces secteurs dans le budget global est passée de 25,7% en 2007 à 32% en 2008. Ces allocations de l'exercice 2008 décidées en 2007 lors de la préparation du budget allaient déjà dans le sens de la prise en compte des priorités du DSRP. Cette prise en compte est plus significative pour les secteurs santé publique et affaires sociales dont les parts sont passées respectivement de 8,1% à 12,2% et de 1% à 3,1%. Dans le cas du secteur éducation dont la part des ressources ne connaît pas une augmentation sensible, un ré équilibrage entre fonctionnement et investissements dont la part a triplé, permet de viser l'objectif de réhabilitation des infrastructures scolaires.

4.3 La mobilisation des financements extérieurs

Afin de promouvoir une croissance forte et durable au taux annuel moyen de 8,5% à partir de 2008 et d'améliorer le bien-être des populations centrafricaines, le Gouvernement a misé sur un cadrage macroéconomique et budgétaire très ambitieux dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Cette volonté affichée du Gouvernement de prendre les taureaux par les cornes a donné lieu au scénario dynamique du DSRP dont l'évaluation des besoins de financement montre l'ampleur des moyens à mobiliser pour l'atteinte de ces objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté arrêtés pour la période 2008 – 2010.

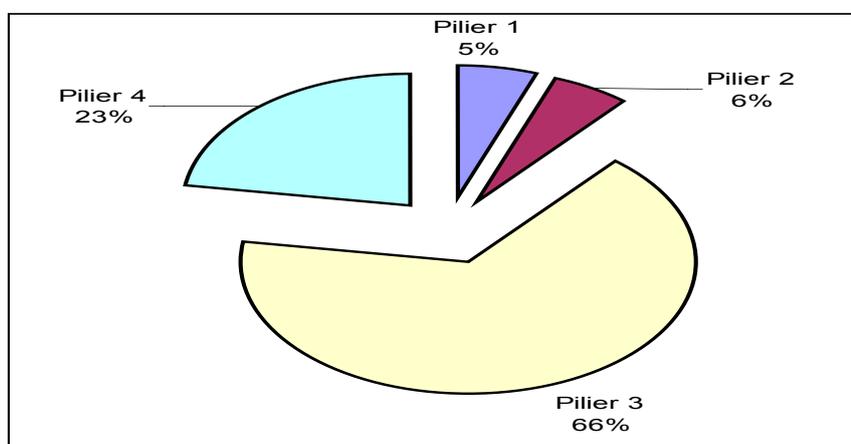
Selon les estimations de septembre 2007, les dépenses nécessaires à la mise en œuvre des quatre piliers du DSRP se chiffrent à environ 1,3 milliards USD, soit 633 milliards de FCFA, répartis comme indiqué dans le Tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6 : Coûts des Projets par Pilier du DSRP (1 \$ = 475 FCFA)

Piliers	En milliards de FCFA				En millions de Dollar	
	2008	2009	2010	Total	Total	%
Consolidation de la Paix et prévention des conflits	8,6	10,4	15,6	34,6	72,9	5,5
Gouvernance et Etat de Droit	8,9	10,7	16	35,7	75,2	5,6
Relance et diversification de l'Economie	104,9	125,8	188,8	419,6	883,5	66,3
Développement du Capital Humain	35,8	43	64,5	143,3	301,8	23,6
Total	158,3	190	285	633,4	1 333,5	100

Source: Ministère du Plan de l'Economie et de la Coopération Internationale

L'analyse de la répartition des besoins par pilier révèle que le pilier III qui traite de la relance et diversification de l'économie accapare 66% du total des ressources, traduisant ainsi le poids du pilier en termes de domaines couverts et la priorité accordée à la recherche de la croissance (voir graphique 1). Ce défi en appelle un autre, à savoir attirer le secteur privé dont les investissements sont indispensables pour le prolongement de l'action du Gouvernement en faveur des secteurs productifs. Ensuite, le pilier IV sur le développement du capital humain en requiert 23,6%, marquant ainsi l'intérêt pour le relèvement des secteurs sociaux et le soutien à l'amélioration de la productivité. Ces deux piliers concentrent près de 90% de l'enveloppe globale exprimée, les deux autres piliers (I et II) se partageant le reste des 10% de ressources.

Graphique 1 : Répartition des besoins de financement par pilier

La tendance observée dans la dynamique de l'expression des besoins sur la période 2008-2010 montre un rythme d'évolution relativement conforme au processus de maturation des projets à réaliser dans la mise en œuvre du DSRP, ce qui n'est plus reflété dans le rythme des engagements (voir tableau 7).

Tableau 7 : Financement acquis par rapport aux engagements prévisionnels

Pilier	Engagements en million de \$ US					Mobilisations en million de \$ US					Gap de financement
	2008(*)	2009	2010	Au-delà	Total	2008(*)	2009	2010	Au-delà	Total	
Consolidation de la Paix	31,2	4,5	12,3		48	49,7	12	17,3		79	34,2%
Gouvernance État de Droit	15,3	7	23,2		45,5	37,9	6,8			44,7	39,5%
Relance de l'Économie	272,3	93,9	32,1	69	467,3	180,1	202,2	21,1	20,1	423,5	54,9%
Capital Humain	71,3	48	57,6		176,9	135	53,6	39,7	64,5	292,8	41,4%
Total	390,1	153,4	125,2	69	737,7	402,7	274,6	78,1	84,6	840	49,9%

(*) y compris avant 2008

Source : Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale

Les engagements ou annonces de financement enregistrés correspondent à près de 55% des besoins totaux exprimés, soit un gap de financement de 45% ; cependant, si l'on ne considère que la période de mise en œuvre du DSRP, ce gap augmente à près de 50%. De cette analyse il ressort que le gap de financement est plus important dans le troisième pilier (55%), traduisant ainsi la faible prise en compte des secteurs de ce pilier dans les domaines de concentration de l'APD en République Centrafricaine. Le Gouvernement entend prendre en compte cette réalité lors des allocations budgétaires des ressources internes, en même temps qu'il fera un plaidoyer auprès de certains bailleurs pour qu'ils soutiennent ces secteurs de croissance.

Les ressources effectivement mobilisées par la signature d'une convention de financement à la date du 15 novembre 2008, s'élèvent à 840 millions USD dont environ 402 millions USD pour l'année 2008. Le montant de 2008 prend en compte les ressources mobilisées à hauteur de 203 millions USD pour l'année 2007 et 199 millions USD pour l'année considérée. Le fait pour certains piliers d'avoir des ressources en engagements supérieures aux besoins, ou des ressources mobilisées supérieures aux engagements se justifie par la prise en compte des cadres de coopération signés entre le Gouvernement et certains bailleurs avant l'année 2008 ainsi que de l'aide humanitaire dont le flux est croissant ; la même explication est valable pour la situation des piliers bénéficiant des ressources décaissées supérieures aux ressources mobilisées. Pour la période 2008-2010, 755,4 millions USD ont été mobilisés.

La mobilisation des ressources interpelle à la fois le Gouvernement et les partenaires au développement. Le Gouvernement entend mener de nombreuses actions pour relever les défis, notamment les réformes structurelles adossées au DSRP, la préservation du climat de paix et de stabilité socioéconomique indispensable à toute action de développement, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles cohérentes avec le DSRP et prenant en compte les OMDs et enfin l'élaboration et la mise en œuvre d'une intense campagne de plaidoyer et de communication pour la mobilisation des ressources additionnelles nécessaires à la mise en œuvre du DSRP et des OMDs. Les partenaires quant à eux sont appelés à accroître leurs soutiens financiers, à les aligner sur les priorités nationales et à alléger les conditions et procédures de décaissements.

4.4 Situation des Engagements, Versements et Dépenses en 2008

Les données provisoires relatives à la situation des engagements, des versements et des dépenses répartis entre les quatre piliers du DSRP au titre de l'année 2008 ainsi que leurs domaines respectifs sont présentées dans le tableau 8 ci-après qui fait apparaître les différentes réalisations enregistrées dans le cadre de l'aide au développement comparativement à l'aide humanitaire.

Tableau 8 : Situation des Engagements, des Versements et des Dépenses exécutés en 2008 (en million de Dollars US)

Type	Pilier	Domaine	Engagements ⁱ	Versements ⁱⁱ	Dépenses ⁱⁱⁱ	
Aide au développement	Sécurité, paix et justice	Sécurité, paix et justice	28,83	27,87	21,59	
	Total Pilier 1		28,83	27,87	21,59	
	Gouvernance et Etat de droit	Environnement des affaires		4,17	5,82	3,15
		Gouvernance		21,53	47,46	44,66
		Population et genre		0,62	1,11	1,06
		Autres (audits des projets, etc.)		1,94	1,99	2,21
	Total Pilier 2		28,27	56,38	51,07	
	Economie	Arts et culture		1,04	1,04	0,98
		Développement rural		6,70	3,87	4,53
		Eau et assainissement		5,71	4,78	4,48
		Energie		1,19	2,25	1,08
		Forêts		3,06	7,70	4,54
		Mines		0,96	0,96	0,96
		Transports et infrastructures		36,48	13,31	20,14
	Total Pilier 3		55,12	33,91	36,70	
	Capital humain	Education		7,72	6,92	5,55
		Santé		51,50	33,69	21,66
VIH/SIDA			3,26	13,45	9,87	
Total Pilier 4		62,48	54,07	37,08		
Total Aide au développement			174,69	172,22	146,44	
Aide humanitaire	Assistance plurisectorielle aux réfugiés et déplacés		4,75	4,67	4,64	
	Coordination, logistique et fonds commun		17,89	17,03	8,44	
	Eau et assainissement		2,92	2,40	1,60	
	Education		8,51	2,76	2,68	
	Protection		1,33	1,21	1,29	
	Relèvement et infrastructure		3,06	2,46	1,47	
	Santé		4,57	4,84	5,45	
	Sécurité alimentaire et agriculture		43,13	42,39	26,77	
Total Aide humanitaire			86,16	77,76	52,34	
Grand Total			260,85	249,99	198,78	

Source : Ministère du Plan de l'Economie et de la Coopération Internationale (DAD).

Encadré 2. Précisions relatives aux terminologies de l'OCDE

ⁱ **Engagements** : Une obligation ferme, stipulée par écrit pendant l'année concernée, par laquelle une source de financement s'engage à fournir au profit d'un pays, organisme multilatéral ou organisme non gouvernemental des ressources d'un montant spécifique, assorties de conditions financières spécifiques et destinées à des fins spécifiques. Les engagements sont enregistrés dans la totalité du montant du transfert prévu; quel que soit le temps nécessaire pour l'achèvement des versements.

ⁱⁱ **Versements** : Les versements désignent la mise de ressources à la disposition d'une agence de mise en œuvre, ou le débours des fonds par le secteur public. Les versements sont enregistrés dans la totalité du montant du transfert; quel que soit le temps nécessaire pour l'achèvement des dépenses. Pour les ressources régulières des agences ONU, l'installation des ressources dans le système comptable constitue le versement.

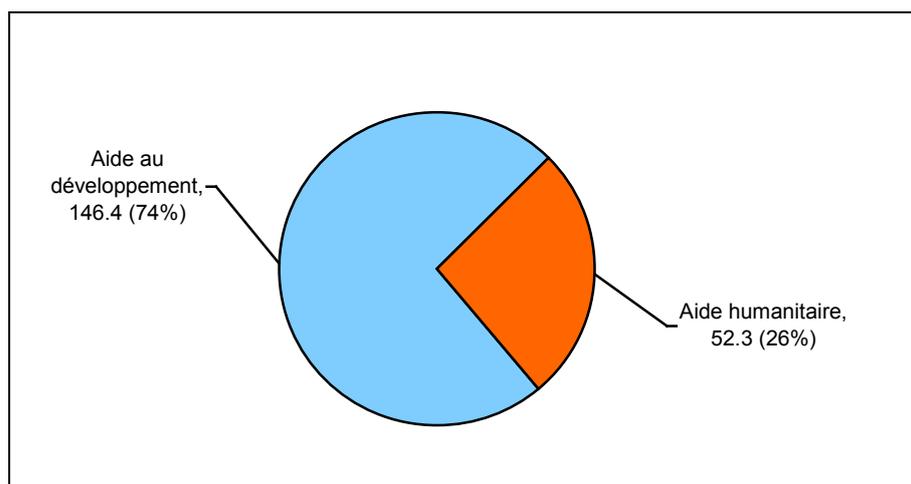
ⁱⁱⁱ **Dépenses** : Les dépenses sont des transferts d'espèces ou l'équivalence des espèces aux bénéficiaires, ou aux agences de mise en œuvre pour la fourniture des marchandises ou des services comme démontré par des factures, des reçus, des bons, ou d'autres documents comptables du genre.

Encadré 3. Contraintes liées au caractère provisoire des données DAD

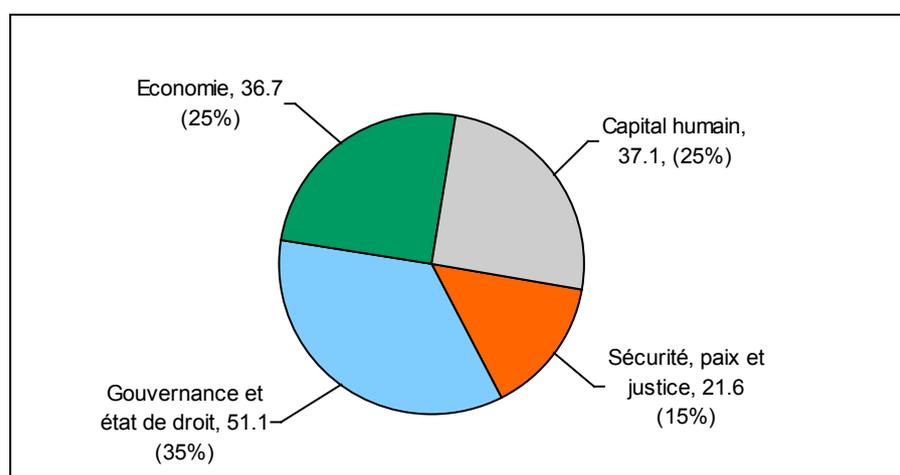
Il faut noter que les engagements et les versements peuvent porter sur des actions pluriannuelles, ce qui rend difficile pour le moment, la mise en relation entre les engagements, les versements et les dépenses. Cette justification repose sur les contraintes suivantes :

- la transition vers le système de gestion de l'aide publique au développement (DAD) n'a commencé qu'au troisième trimestre 2008. Par conséquent, les chiffres pris en compte par le DAD conformément à la codification de l'OCDE ne sont pas nécessairement comparables à ceux initialement collectés de manière manuelle, même si le DAD a permis d'enregistrer 80% des données au titre de l'année 2008 ;
- le système comptable de nombreux de nos partenaires ne permet pas, pour le moment de fournir des données fiables avant le 15 Mars 2008 ;
- l'échéance de mise à disposition, par le système DAD, des premiers rapports assortis de 95% de fiabilité est prévue pour avril 2009. Cette dernière contrainte nous offre tout même une avance par rapport à l'OCDE qui présentera les chiffres 2008 typiquement au courant du 3eme trimestre 2009.

L'aide humanitaire demeure non négligeable en 2008 dans l'assistance extérieure reçue par la République Centrafricaine (voir graphique 2) en absorbant 26% de celle-ci. Elle est concentrée dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. La répartition des dépenses de l'aide au développement confirme la situation critique du pilier 3 (25%) pourtant créateur de richesses pour la réduction de la pauvreté (voir graphique 3). Le secteur de la gouvernance a focalisé les préoccupations au courant de l'année 2008 avec 35% des dépenses destinées aux nombreuses réformes conduites par le Gouvernement au cours de la période. Les secteurs de la sécurité et paix ainsi que la santé suivent avec respectivement 15% des dépenses.

Graphique 2 : Répartition des dépenses en 2008 (en %)

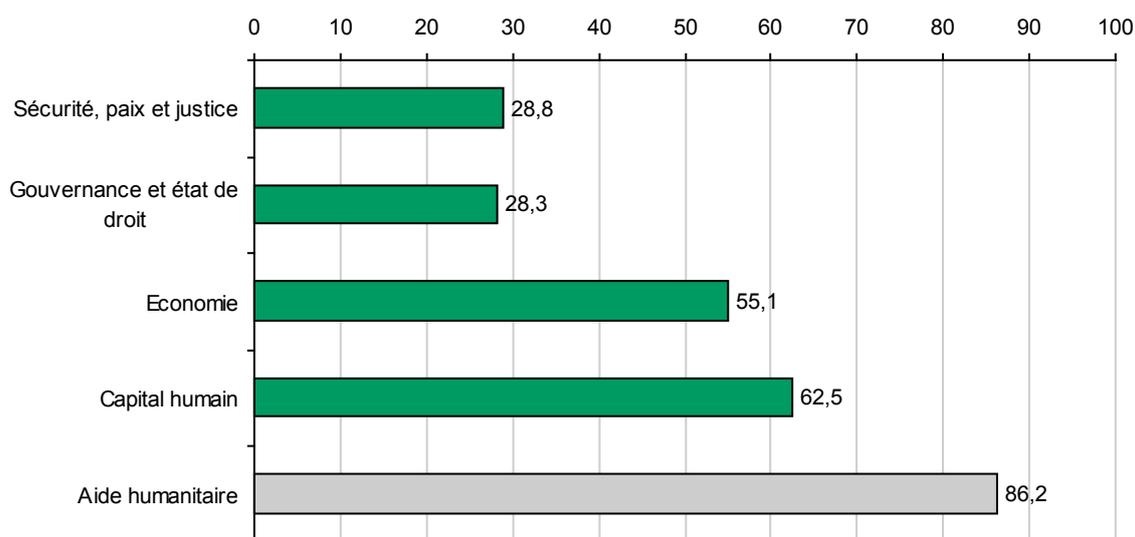
Source : Ministère du Plan de l'Economie et de la Coopération Internationale

Graphique 3 : Répartition des dépenses par pilier en 2008 (en%)

Source : Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale

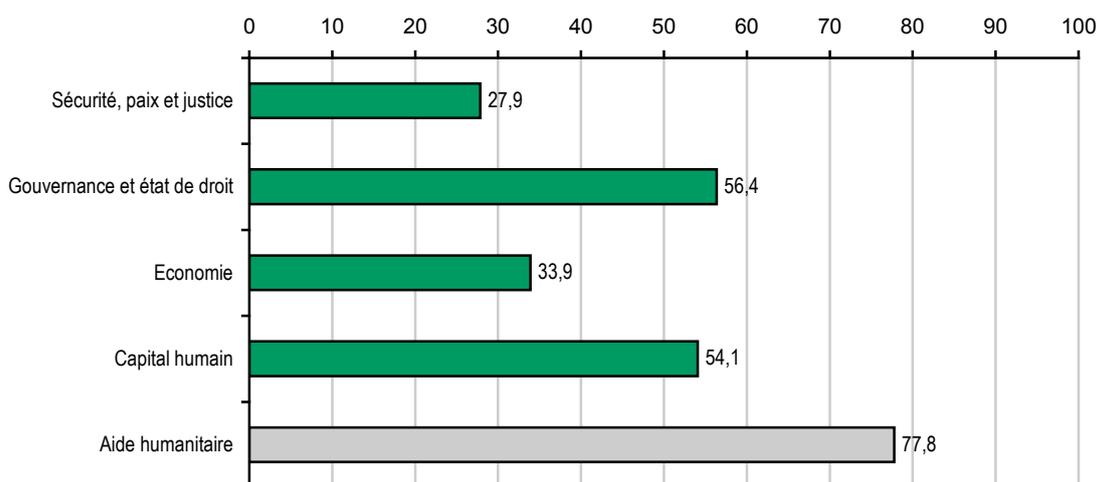
Les graphiques 4, 5 et 6 ci-après montrent que comparativement aux différents piliers du DSRP, l'aide humanitaire a une proportion plus importante, en ce qui concerne notamment les engagements signés, les versements reçus et les dépenses effectuées.

Graphique 4 : Engagements signés en 2008 (en millions USD)

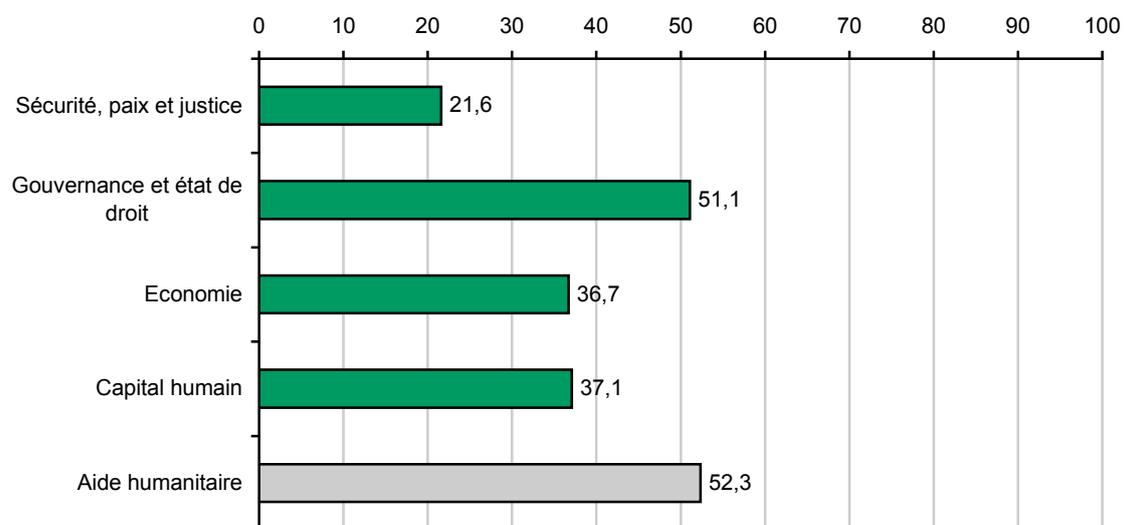


Source : Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale

Graphique 5 : Versements reçus en 2008 (en millions USD)



Source : Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale

Graphique 6 : Dépenses effectuées en 2008 (en millions USD)

Source : Ministère du Plan de l'Economie et de la Coopération Internationale

5. Bilan de mise en œuvre du DSRP

5.1 Restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits

La situation sécuritaire et de paix de la RCA est très fragile à cause de la faiblesse et de la très forte politisation des forces de sécurité, d'un système judiciaire défaillant et d'une mauvaise gouvernance. En l'absence d'un minimum de paix, de sécurité et d'une assurance que de nouveaux conflits n'éclateront pas, il est utopique de penser que les programmes et projets inscrits dans la stratégie de réduction de la pauvreté se mettront en œuvre de manière satisfaisante. Conscient de cette situation, le Gouvernement a fait de la restauration de la sécurité, la consolidation de la paix et la prévention des conflits, le premier pilier de son DSRP. Les quatre axes retenus pour la mise en œuvre de ce pilier sont :

- le renforcement des capacités humaines et matérielles des FDS ;
- la réforme, la restructuration, la réorganisation territoriale et la transformation participative et coordonnée des FDS y compris l'élaboration d'un Livre blanc ;
- la sécurité sous-régionale, la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ;
- l'éducation, le développement et le rétablissement de la confiance entre la population et les FDS ;

5.1.1 Renforcement des capacités humaines et matérielles des FDS et de la Justice

Au cours de la période sous revue, le Gouvernement a mis en œuvre un train de mesures au profit des FDS, parmi lesquelles :

- le renforcement des effectifs de la Gendarmerie dont 196 nouveaux agents (élèves gendarmes) sont actuellement en formation ;
- la création d'une école d'officiers et de sous-officiers dont 60 élèves admis à la première promotion sont actuellement en formation ;
- l'organisation des formations permanentes de 2 à 8 semaines dispensées aux membres des FDS ; neuf cent soixante (960) agents ont bénéficié d'une formation en Instruction Civique, Morale et en Droit International Humanitaire (DIH) sur financement du Gouvernement ;
- la dotation en uniformes et en matériels divers du corps de la police dont 300 tenues fournies par la Coopération Française ;
- la mise en place d'une commission nationale chargée d'élaborer le cadre législatif de la police municipale ;
- l'instauration d'un système de recyclage des agents de la police nationale en partenariat avec le BONUCA.
- 12 campagnes de sensibilisation des populations locales dans les zones de rétablissement de garnison ;
- plaidoyer pour la mobilisation de ressources (10 millions USD mobilisés dans le cadre du Fonds de consolidation de la paix) ;
- Arrêté du Premier Ministre instituant le cadre d'actions de mise en œuvre et de suivi sectoriels ;
- l'élaboration de la loi de Programmation Militaire est en cours de finalisation ;
- mise en place d'un Comité de diffusion du Droit International Humanitaire (DIH) ;
- les orientations pour l'élaboration du Livre blanc sur la Défense nationale sont en cours de discussion.

En matière de justice, les réalisations suivantes ont été appuyées par le PNUD, l'UE et la BM. Il s'agit de :

- la dotation en véhicules, en fournitures de bureau, en outils informatiques des Tribunaux de Grande Instance de Bozoum, de Bossangoa, de Kaga Bandoro et de Sibut ;
- la construction de 2 palais de Justice à Bossangoa et Kaga Bandoro, et la réhabilitation de ceux de Bozoum et Sibut ;
- l'opérationnalisation de 22 tribunaux régionaux ;
- la formation continue des magistrats à L'ERSUMA au Bénin ;
- la formation de 42 magistrats et de 5 huissiers de justice à l'ENAM de Bangui ;
- la construction de 4 centres de détention pour femmes à Bozoum, Bossangoa, Kaga Bandoro et Sibut ;
- la formation et affectation de 4 régisseurs et 12 gardiennes de prisons pour femmes ;
- la révision, en cours, des textes juridiques conformément aux recommandations des états généraux de la justice ;
- l'élection des juges consulaires pour le Tribunal de Commerce de Bangui ;
- la formation d'autres régisseurs à Ndélé et Birao par la MINURCAT ;
- le renforcement des capacités des juges de la Cour des Comptes (voyages d'études à Paris et à Cotonou) ;

- le budget de la Cour des Comptes est passé de 10 000 USD, soit 5 millions de FCFA en 2008 à 40 000 USD, soit 20 millions de FCFA en 2009.

Ces mesures visent la police, l'armée et la justice, qui sont des maillons d'une même chaîne chargée des questions de maintien de sécurité et de l'ordre et de respect des droits de l'homme. Les effets attendus de ces mesures sur l'amélioration du comportement des FDS et des gardiens de prison sont de nature à créer un climat de confiance susceptible de rassurer les populations et de réduire le nombre de récidivistes en ce qui concerne les personnes en détention.

5.1.2 Réforme, restructuration, réorganisation, transformation participative et coordonnée des FDS

L'objectif de cet axe est d'établir un environnement sécurisé qui stimule le développement dans un contexte démocratique, transparent, équitable et respectueux de l'Etat de droit, notamment en renforçant la gestion des institutions sécuritaires et en constituant des FDS compétentes, professionnelles et respectueuses des lois de la République.

Au cours de l'année 2008, l'activité majeure réalisée est la tenue du séminaire national sur la Réforme du Secteur de la Sécurité en avril 2008 à Bangui. Les conclusions opérationnelles issues de ces assises permettront de relever les défis identifiés au niveau de ce pilier. Afin de permettre la bonne tenue de ce séminaire, onze (11) membres du comité préparatoire ont été formés grâce à l'appui du PNUD. Du 25 au 27 mai 2008, les conclusions y relatives ont été présentées aux différents partenaires techniques et financiers de la RCA lors d'une mission à Yaoundé. Le rapport final a été remis officiellement aux autorités et rendu public le 23 août 2008. Depuis lors, le Gouvernement s'atèle à la mise en œuvre des différentes conclusions et recommandations, lesquelles devraient permettre de relever les défis identifiés.

Un comité ad hoc a été mis en place pour réviser tous les textes relatifs aux FDS. Ainsi, la revalorisation de la Police Centrafricaine a été consacrée par la loi N° 08.016 du 20 mai 2008 portant Statut Spécial de la Police.

5.1.3 Sécurité sous-régionale, lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre

La situation inconfortable de la RCA en matière de sécurité est en partie imputable à la prolifération des armes légères et de petit calibre résultant des conflits récurrents dans les pays voisins notamment au Tchad, au Congo Démocratique et au Soudan. Le Gouvernement entend donc inscrire son action dans une démarche sous-régionale, avec des initiatives transfrontalières de consolidation de la paix impliquant ses voisins.

Le processus de Réduction et de Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre a été marqué par la collecte de 921 armes par le PRAC et la MINURCAT. Dans le cadre du PRAC, 4 590 ex-combattants ont été démobilisés et réinsérés ; 429 armes collectées ont été incinérées le 23 août 2008. Le Gouvernement a ainsi inauguré une série d'actions qui vont se poursuivre avec le concours de ses partenaires. Il a notamment des besoins énormes et pressants en matière de surveillance du territoire en général et des frontières en particulier.

L'admission de la RCA le 12 juin 2008 dans le plan d'action de la **Commission des Nations Unies pour la consolidation de la paix** est à la fois une reconnaissance de la communauté internationale des efforts déjà fournis par le Gouvernement et des défis qui restent à relever pour atteindre l'objectif de consolidation de la paix dans une région très instable.

5.1.4 Education, développement des FDS et rétablissement de la confiance

Le manque de professionnalisme des FDS et l'absence de confiance entre elles et les populations ont été identifiés comme les principaux freins à la réconciliation et au rétablissement d'une paix et d'un climat durable de sécurité. Pour y faire face, le Gouvernement entend poursuivre les actions qu'il a déjà commencées, notamment celles en faveur de la protection des populations et du développement d'une police de prévention et de proximité.

En vue du rétablissement et du développement de la confiance entre la population et les FDS, douze (12) séances de sensibilisation à l'intention des populations locales dans les zones de rétablissement des garnisons et de redéploiement des FDS ont été organisées sur les fonds du Gouvernement. Ces séances incluent des activités CIMIC, sportives et

culturelles. Plusieurs missions de démantèlement et de contrôle, à l'initiative du Ministère de la Défense ont été effectuées sur toute l'étendue du territoire national, et ont abouti à la suppression de 25 barrières illégales.

En outre, la formation des chefs de quartiers et de villages sur les limites de leurs compétences dans les villes de Bozoum, Bossangoa, Kaga Bandoro et Sibut a eu lieu ; plusieurs séances d'entretien entre la Police et certaines ONG nationales ont été organisées dans des écoles.

Ces différentes actions ont créé un climat de répit qu'il convient de consolider rapidement par la recherche d'un consensus sur les grands problèmes du pays. Ceci est le vœu de la majorité des centrafricains qui ont les yeux rivés vers la mise en application des conclusions du Dialogue Politique Inclusif.

Les préalables à l'organisation de ce dialogue ont été réalisés, notamment :

- l'Accord de paix signé à Syrte en Libye le 1^{er} Février 2007, entre le Gouvernement Centrafricain et le Front Démocratique du Peuple Centrafricain (FDPC) ;
- l'Accord de paix signé le 1^{er} avril 2007 à Birao, Chef lieu de la Vakaga avec l'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement (UFDR) ;
- l'Accord de paix signé avec l'Armée Populaire pour la Restauration de la Démocratie (APRD) le 09 Mai 2008 à Libreville au Gabon, sous la Médiation du Président EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA ;
- l'Accord Global signé le 21 juin 2008 à Libreville, sous la Médiation du Président Gabonais ;
- les trois lois d'Amnistie votées le 29 Septembre 2008 par l'Assemblée Nationale et promulguées par le Chef de l'Etat le 13 Octobre 2008.

Le Dialogue Politique Inclusif s'est tenu à Bangui du 08 au 20 décembre 2008, avec l'ensemble de tous les protagonistes de la scène politique centrafricaine. Il a permis des échanges francs et un consensus sur les grands problèmes du pays et des recommandations fortes ont été adoptées dans les domaines suivants : (i) politique et gouvernance ; (ii) sécurité et groupes armés ; et, (iii) développement socio-économique. Il faut noter particulièrement l'adoption du principe de la mise en place d'un nouveau Gouvernement qui permettra une gestion consensuelle des affaires de l'Etat. On peut relever parmi les premières réalisations issues des recommandations du DPI, la mise en place en janvier 2009 d'un gouvernement de large consensus et la mise en œuvre du recensement des ex-combattants dans le cadre du programme DDR.

Encadré 4 : Suivi des activités de Réforme du Secteur Sécuritaire	
Activités/Mesures	Réalisations de 2008 et contraintes
FACA et Gendarmerie	
<ul style="list-style-type: none"> - Mise à la retraite du personnel en limite d'âge et recrutement pluriethnique, finaliser l'accord avec le bailleur pour soutenir le gouvernement dans le paiement des arriérés de salaires. - Créer un Comité ad hoc pour réviser et réactualiser tous les textes - Elaborer et adopter une Loi de Programmation sur les dépenses militaires - Développer l'instruction civique et la morale (Droit International Humanitaire) au sein de l'armée - Organiser de façon mensuelle un point de presse pour présenter les activités de l'état des lieux de la réforme - Sensibiliser les populations locales dans les zones de rétablissement de garnison incluant des activités CIMIC, sportives et culturelles - Revoir le mécanisme de suivi de démantèlement des barrières illégales 	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel en limite d'âge est mis à la retraite, l'accord avec le bailleur pour soutenir le Gouvernement dans le paiement des arriérés de salaires est finalisé. - Recrutement par voie de concours sur le plan national ; les résultats sont contrôlés par les autorités locales et un observateur extérieur. - Un comité de révision et de réactualisation des textes est créé et est fonctionnel - La Loi de Programmation sur les dépenses financières est en cours de finalisation - 960 membres des FDS formés - Non réalisées - 12 campagnes de sensibilisation d ont été organisées . - Des journées portes ouvertes sont instituées - 25 barrières illégales ont été démantelées
Police Nationale	
<ul style="list-style-type: none"> - Faire adopter un statut spécial pour la police - Organiser des rencontres périodiques presse-FDS - Doter en uniformes et matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Le statut spécial de la police est promulgué (loi n°08.016 du 20 mai 2008) - Des campagnes de sensibilisation ont été organisées à l'attention des autorités politiques, administratives et judiciaires - 300 tenues fournies par la coopération française à la police.
Justice	
<ul style="list-style-type: none"> - Former et affecter des régisseurs et gardiennes de prison pour femmes - Mettre en œuvre le projet sur la RSS 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 régisseurs et 12 gardiennes de prison pour femmes ont été formés - Le Projet d'Appui à la Sécurité Juridique (PRASEJ) est en exécution
Eaux et Forêts	
<ul style="list-style-type: none"> - Adopter et promulguer le projet de code forestier. - Campagne de sensibilisation des communautés et établissement d'un système permanent d'information publique sur les activités du secteur forestier 	<ul style="list-style-type: none"> - Code forestier promulgué (loi 08.022 du 17 octobre 2008) - Des médiateurs sociaux dans les cellules d'aménagement des PEA sous convention d'aménagement sensibilisent les populations riveraines sur la répartition des taxes forestières versées aux communes par le comité chargé de la validation du programme d'emploi, et animent des émissions de sensibilisation à la radio rurale locale. Cette campagne est reprise au niveau du Département par le service de la vulgarisation et de sensibilisation qui anime une émission radio et télévisée, voire dans les presses publiques intitulées « PENDERE GBAKO » initiées par le Ministère des Eaux et Forêts, Chasse, Pêche et de l'Environnement. Un observatoire économique vient d'être créé à cet effet, il regroupe plusieurs départements ministériels (Ministère du Plan, Ministère des Finances, le CTP/PAS). Les partenaires ont recommandé que soit affiché dans les communes les informations sur les ressources revenant aux communautés

5.2 Promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit

La restauration de la paix et de la sécurité constitue un préalable à toutes les actions de développement. La bonne gouvernance et la restauration de l'Etat de droit se dégagent ainsi comme la seconde priorité, d'où leur place de second pilier du DSRP. Les effets escomptés de ce pilier sont susceptibles de redonner confiance au secteur privé et de redynamiser ses investissements. Au-delà de ce secteur, ce pilier entend également promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, lutter contre la corruption, améliorer la gestion des finances publiques, etc. A terme, le Gouvernement entend mettre à profit les résultats de ce pilier pour accroître les investissements publics en infrastructures en consacrant moins de ressources à la défense, à l'armement et à la sécurité. Les deux axes de ce pilier sont la promotion de la bonne gouvernance et de l'égalité et équité de genre.

5.2.1 Promotion de la bonne gouvernance

Promotion de la culture démocratique. Au plan de la promotion de la culture démocratique, quatre (4) activités à savoir (i) la mise en œuvre du plan d'appui à l'Assemblée Nationale, à la Cour Constitutionnelle, au Haut Conseil de la Communication et au Comité de Suivi des Actes du Dialogue National (CSADN), (ii) la réorganisation et le renforcement des capacités de la société civile, (iii) le développement des capacités des médias et de la communication sur la culture démocratique et (iv) la promotion d'un dialogue politique et social permanent sont prévues dans cette stratégie ; toutes ces activités ont connu un début d'exécution.

Des mesures et actions ont été mises en œuvre pour appuyer les institutions publiques et la société civile et renforcer leurs capacités. Ces actions ont permis entre autres de mettre en place et d'équiper l'Observatoire des Média, d'engager la création d'un département des sciences de l'information et de la communication à l'Université de Bangui, de démarrer l'installation des radios communautaires en milieu rural (Paoua, Kaga-Bandoro, Birao) et de mettre en chantier l'extension du centre de diffusion de Bimbo. S'agissant du Dialogue Politique Inclusif, un comité préparatoire a enregistré la signature des accords avec 4 mouvements rebelles, la promulgation d'une amnistie générale à l'endroit de tous les acteurs et permis la tenue des assises en décembre 2008. Dans ce cadre, différents dialogues ont été préalablement engagés avec les syndicats. Les ressources mobilisées pour ces activités sont de l'ordre de 1,6 millions USD, soit 790 706 000 FCFA et proviennent de l'UNESCO et de la Chine.

En matière de promotion des droits humains, 10 cadres du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme ont été formés. Pour améliorer et rendre efficace l'administration publique, la révision du statut général de la fonction publique et la finalisation des rapports de l'audit organisationnel de 7 ministères pilotes sont en cours.

Renforcement de l'État de droit. En ce qui concerne le renforcement de l'Etat de droit, trois (3) activités étaient prévues : (i) la révision et la mise à jour des textes juridiques, la numérisation du journal officiel, l'adhésion au réseau mondial d'information juridique (GLIN), (ii) la construction des tribunaux et des maisons d'arrêt sur l'ensemble du territoire et (iii) le renforcement des capacités du personnel de la justice et des agents auxiliaires.

Amélioration de la gestion des finances publiques. Les réformes en matière de finances publiques visent à lever les contraintes liées à la faiblesse structurelle des recettes publiques et de l'investissement public, à l'insuffisance de règles et procédures dans la gestion des finances publiques, ainsi qu'à la faible utilisation de l'outil informatique. Sept (7) activités étaient prévues à savoir (i) l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles nomenclatures budgétaires et comptables, (ii) l'élaboration et la mise en œuvre des guides et manuels de procédures de contrôle et d'exécution des dépenses, (iii) la mise à jour de la base fiscale et des régimes d'imposition, (iv) le renforcement du guichet unique de Douala et la mise en place de ceux de Pointe-Noire et de Garoua, (v) l'aménagement des aires de dédouanement de Gamboula et de Béloko, (vi) la mise en place d'un système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) et (vii) la mise en place d'un cadre transparent de passation des marchés.

La mise en œuvre de ces réformes permettra d'atteindre les objectifs du programme appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), correspondant au scénario prudent (tendanciel) du DSRP. Les principaux objectifs de l'amélioration de la gestion des finances publiques visent l'accroissement des recettes de l'État de 0,7 points de pourcentage pour les situer à 10,9% du PIB en 2008 et des investissements publics qui devraient atteindre 4,6% du PIB en 2008.

En outre, des mesures et actions ont été mises en application conformément aux recommandations de l'audit du trésor (mission d'AFRITAC CENTER) et ont abouti aux résultats suivants :

- en ce qui concerne le renforcement du cadre juridique de gestion des finances publiques, l'adoption et la signature de la Loi Organique n°06.013 du 03 Juin 2006 relative aux lois de Finances en RCA, la signature de plusieurs décrets dont ceux portant organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et ceux portant Règlement Général sur la Comptabilité publique et réglementant les procédures d'exécution des Dépenses Publiques ;
- s'agissant de la loi de règlement, la procédure est entamée avec la mise à jour et la saisie de toutes les pièces comptables de 2007 et 2008 devant permettre l'élaboration des comptes de gestion qui seront disponibles en juin 2009 ;
- dans le domaine budgétaire, le premier draft du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) global a été actualisé suite aux ateliers organisés en mars et avril 2008, le Comité technique de suivi a été mis en place en Septembre 2008 par l'arrêté interministériel n°618 et est opérationnel ;
- en vue de l'accroissement des recettes publiques, l'application au niveau de la Direction Générale des Impôts du logiciel SYSTEMIF pour un meilleur traitement des contribuables, l'application du logiciel SYDONIA au niveau de la direction générale des douanes, le renforcement du taux de discipline fiscale et l'augmentation des audits fiscaux, le renforcement des capacités humaines du Guichet Unique de Douala, la mise en œuvre d'une formule trimestrielle de détermination automatique des prix pétroliers à la pompe ;
- s'agissant de la maîtrise des dépenses, l'institution par décret de la procédure simplifiée de gestion administrative et financière du personnel civil et militaire de l'Etat, l'élaboration et l'harmonisation des nouvelles nomenclatures budgétaire et comptable, l'installation du logiciel SYSGAD à la direction de la dette, la création d'un comité interministériel chargé d'examiner les demandes de franchises et d'exonérations, l'amélioration de la gestion de trésorerie grâce notamment à la création du comité de suivi de la liquidité, l'adoption d'un plan d'apurement des arriérés intérieurs de l'État, et la suppression de la pratique d'émission de chèques du Trésor non couverts par des liquidités. En ce qui concerne l'amélioration du système de suivi, une application informatique implantée à la Direction Générale du Budget et au Trésor GESCO, permet de suivre les dépenses tout au long de la chaîne ;
- dans le cadre de la transparence, la réalisation de l'audit des comptes actifs du Trésor dans les banques commerciales dont le rapport est disponible, l'application du décret restreignant les modalités d'ouverture et de gestion des comptes bancaires de l'État, qui constitue un pas important vers le rétablissement d'un compte unique du Trésor (CUT), l'adoption de la Loi n° 08.017 du 06 Juin 2008 portant code de marché public et délégation de service public, le Décret 08.321 du 5 septembre 2008, portant organisation et fonctionnement de la Direction Générale des marchés publics et le Décret 08.335 du 20 septembre 2008 portant organisation et fonctionnement de l'autorité de régulation des marchés publics;
- en ce qui concerne les douanes, la formation des agents, l'élaboration des codes de procédure de mouvement des marchandises et du personnel de surveillance, le démantèlement du guichet unique de Douala suite à la dénonciation du contrat d'opérateur (UNITECH Bénin) et l'opérationnalisation du comité d'octroi des exonérations ;
- dans le domaine de la corruption, il faut noter la création par Décret n°08.133 du 31 mars 2008 du Comité National de Lutte contre la Corruption (CNLC) qui est opérationnel depuis le 31 juillet 2008, le recrutement en juillet 2008 d'un Expert national dans le cadre du programme ARCAD sur financement du PNUD, qui appuie en permanence le fonctionnement du CNLC, le démarrage des travaux d'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, la mise en place en juin 2008 d'un Comité interministériel de réflexion sur la lutte contre la corruption au niveau des régions financières dont les résultats des investigations ont abouti à l'arrestations de plusieurs cadres des impôts et du trésor ;
- en matière de gestion de la dette : un arrêté du Ministre des Finances et du Budget a créé un Bureau d'accueil des usagers au sein de l'Inspection Générale des Finances concernant la dette, un plan d'apurement des arriérés intérieurs a été mis en place, le logiciel de gestion SYSGAD a été acquis, la base de données sur la dette publique et la dette garantie par l'Etat est actualisée avec l'appui de la CNUCED. Enfin décembre 2008, le service de la dette intérieure (y compris FMI) actualisé se chiffre au total à 36 millions USD, soit 18 milliards FCFA dont 28,6 millions USD, soit 14,3 milliards FCFA d'échéance courante. Les règlements effectués ont totalisé 15 millions USD, soit 7,5 milliards FCFA dont 2,2 millions USD, soit 1,1 milliard pour le FMI, 1,8 million USD, soit 0,9 milliard de FCFA pour la BEAC et 11 millions USD, soit 5,5 milliards pour les Banques et les avals et crédits. La situation des arriérés validés de l'Etat envers les entreprises publiques de 2005 à 2007 est évaluée à : 827 531 USD, soit 413 765 539 FCFA

(SODECA), 105 925 USD, soit 52 962 790 FCFA (ENERCA) et 387 165 USD, soit 193 582 664 FCFA (SOCATEL). Les factures engagées à cet effet s'élèvent respectivement à 1,9 million USD, soit 962 023 352 FCFA, 446 354 USD, soit 223 177 414 FCFA et 2,8 millions USD, soit 1 395 431 679 FCFA.

Encadré 5 : Suivi des actions prioritaires du secteur de la gouvernance et lutte contre la corruption	
Actions prioritaires	Résultats
(i) application des dispositions des articles 44 et 75 de la Constitution liés à la déclaration et divulgation des patrimoines du Premier Ministre, des membres du Gouvernement, de la Cour Constitutionnelle et des Responsables des entreprises publiques et des régies financières	(i) 21 membres du Gouvernement et 12 Directeurs Généraux des Entreprises publiques et des Régies financières ont déclaré leur patrimoine respectivement au Greffe de la Cour constitutionnelle et à l'Inspection Générale d'Etat.
(ii) la préparation et la soumission au Parlement du budget selon la nouvelle nomenclature.	(ii) la Loi de Finances 2008 selon la nouvelle nomenclature a été promulguée.
(iii) mise en œuvre satisfaisante d'un nouveau système de suivi des dépenses, allant des engagements aux ordonnancements, au sein de la direction générale du budget (selon la nouvelle nomenclature).	(iii) le décret n°08.146 du 11 avril 2008 réglementant les procédures d'exécution des dépenses publiques définit les tâches dévolues aux agents chargés de leur mise en œuvre.
(iv) mise en œuvre satisfaisante du système de gestion simplifié de la gestion du personnel de l'Etat.	(iv) une procédure simplifiée de la Gestion Administrative et Financière du Personnel de l'Etat a été mise en place avec le lancement officiel le 29 mai 2008 par le Premier Ministre.
(v) adoption par le Parlement d'un nouveau code des marchés publics satisfaisant et début de sa mise en œuvre satisfaisante.	(v) Le Code des marchés publics a été promulgué (Loi n° 08.017 du 6 juin 2008). La Direction Générale des marchés publics et l'Agence de régulation des marchés publics ont été créées et le décret n° 08.382 portant nomination des responsables de ces structures ; celle des agents de passation des marchés dans les ministères clés est attendue.
(vi) lutte contre la corruption : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un comité national de lutte contre la corruption (CNLC) - Elaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption - Institutionnalisation d'une journée nationale de lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Comité National de Lutte contre la Corruption est opérationnel (décret n° 08.133 du 31 mars 2008); - Le document de la stratégie nationale (Draft0) est disponible - Première journée nationale de lutte contre la corruption organisée (9 décembre 2008).
(vii) lutte contre la fraude : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un comité de lutte contre la fraude - Opérationnalisation du Pôle financier 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de lutte contre la fraude mis en place. - Poursuite engagée contre 50 responsables des régies financières.

Redynamisation du processus de décentralisation et de la réorganisation de l'Administration territoriale. Dans le cadre de la redynamisation du processus de décentralisation, les activités prévues étaient : (i) le renforcement des institutions en charge de la décentralisation et des capacités des autorités locales et administratives, (ii) la conduite des études de base pour une meilleure connaissance des conditions de faisabilité de la décentralisation, (iii) l'organisation des états généraux de la décentralisation, (iv) l'élaboration des textes fondamentaux relatifs à la réforme, (v) l'organisation des élections municipales et (vi) la création des pôles secondaires de développement.

Les activités mises en exécution ont permis d'aboutir à la réhabilitation et à l'équipement du Haut Commissariat à la Décentralisation, à l'équipement de trois (3) radios locales (Nola, Berbérati, Bambari), à l'organisation de la formation de 100 maires ainsi que de missions d'études et d'échange d'expérience à l'étranger dans le domaine de la décentralisation, la programmation des activités du comité interministériel des Experts relatives aux études de textes de base et à l'organisation des élections municipales. Le PNUD a mobilisé près de 286 000 USD, soit 143 millions de FCFA pour ces différentes réalisations.

5.2.2 Création d'un environnement favorable au développement des affaires

Les trois aspects de la gouvernance à savoir politique, administrative et économique, concourent à l'amélioration du climat des affaires que le Gouvernement appelle de tous ses vœux. En effet, l'instauration de l'Etat de droit, le fonctionnement adéquat de l'administration, la réduction drastique de la corruption, l'amélioration de la gestion des finances publiques et la libération des énergies locales de développement par une décentralisation axée sur un développement participatif lui-même basé sur les ressources locales sont des éléments susceptibles d'apporter des changements significatifs internes et externes dans le processus de développement du pays.

En vue de créer cet environnement favorable aux affaires, six (6) activités étaient prévues à savoir : (i) l'élaboration des documents de politique industrielle, commerciale et de stratégie de développement du secteur privé, (ii) le renforcement de la sécurité juridique des affaires, (iii) la création d'un guichet unique de formalité des entreprises, (iv) le développement d'un partenariat public-privé, (v) la restructuration et l'opérationnalisation de la chambre de commerce et, (vi) la réhabilitation des structures de promotion et d'appui au secteur privé.

A cet effet, le document de politique commerciale de la RCA a été élaboré et validé, l'étude diagnostique sur l'intégration commerciale menée, le code commercial élaboré et harmonisé avec les textes régionaux et internationaux, la charte des investissements en cours de révision sur financement de l'UE et le Guichet Unique de formalité des entreprises (GUFÉ) rendu opérationnel dans la ville de Bangui. Pour ces activités, 1,245 million d'Euro, soit 1,63 million USD a été mobilisé

Le guichet unique de formalités des entreprises a été créé par le décret numéro 07.371 du 17 décembre 2007. Il a enregistré des résultats très encourageants depuis son entrée en fonction ; le passage d'une moyenne de un à quatre mois pour créer une entreprise à une moyenne de sept à quinze jours offre une opportunité à la RCA d'attirer plus d'opérateurs économiques et d'investissements étrangers et nationaux. En 2008, le GUFÉ a traité 500 dossiers pour au moins autant d'entreprises enregistrées dans la ville de Bangui que dans l'ensemble du pays en 2007 (269). Ces résultats devraient avoir une incidence sur le niveau des investissements et de créations d'emploi susceptible de conduire à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au cours de l'année 2008, le Plan d'Action du Cadre Intégré est rendu opérationnel. Sur 1 million de dollar US mobilisé auprès de l'OMC, 630 000 dollars ont permis de financer des activités qui ont conduit aux résultats suivants :

- 1 Unité de Gestion de projets créée et opérationnelle ;
- 270 opérateurs économiques formés ;
- 3.000 tonnes du sésame récoltées et vendues ;
- 350 acteurs des 7 régions de la RCA formés et sensibilisés sur l'importance de l'information commerciale ;
- 900 électeurs et 50 candidats opérateurs économiques inscrits pour les élections consulaires ;
- La table ronde du secteur commerce organisée le 19 février 2009 a permis d'obtenir l'appui au secteur de nouveaux partenaires bilatéraux (Algérie, Turquie, Afrique du Sud, Inde) et multilatéraux (BDEAC, ONUDI, CEA, BAD, OMPI, Juristes Economistes Internationaux contre la Pauvreté).

5.2.3 Promotion de l'égalité et équité de genre

Le Gouvernement demeure conscient de la plus grande vulnérabilité des femmes au phénomène de la pauvreté, du fait de nombreuses disparités dont elles sont victimes. Ces disparités concernent l'accès aux services sociaux de base, aux crédits, aux facteurs de production, à la gestion de la cité, etc.

Il s'est par conséquent engagé à renforcer et appliquer le dispositif légal, juridique et institutionnel en matière de participation des femmes. Trois (3) activités étaient prévues en 2008 à cet effet, à savoir : (i) le renforcement des capacités des femmes leaders, (ii) l'amélioration du cadre juridique, légal et institutionnel en matière de participation des femmes et (iii) l'implication des femmes dans la résolution des conflits en application de la résolution 1325.

Parmi les trois (3) activités programmées, la deuxième est entièrement réalisée alors que la première et la troisième sont en cours d'exécution. Elles ont abouti :

- à l'organisation de sessions de vulgarisation de deux lois relatives à la santé de la reproduction et à la protection de la femme contre les violences à l'attention des professionnels du droit, des officiers de police judiciaire (OPJ), des

- professionnels de santé, des travailleurs sociaux, des professionnels des médias (publics et privés), des jeunes et des organisations et associations des femmes ;
- au recrutement de 20 femmes policières et gendarmes pour l'encadrement des femmes auxiliaires sur une période de 6 mois et l'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) des associations et groupements des femmes victimes de violences.

Ces activités ont bénéficié de l'appui financier du Fonds finlandais de consolidation de la paix pour un montant de près de 180 000 USD, soit 90 millions de FCFA.

Eu égard à l'importance du volet égalité et équité de genre dans la gouvernance, le Gouvernement entend lever les différentes contraintes qui ont pesé sur la mise en œuvre des activités programmées en 2008, notamment la faiblesse et l'insuffisance des ressources humaines, le retard dans la mise en œuvre des procédures d'appui aux programmes (décaissements, matériels,...), le manque de moyens de financement de certaines opérations, les résistances sociale et politique, l'insuffisance dans la fluidité de l'information et de la communication, les difficultés dans l'organisation de la mobilisation des ressources et la non application des textes réglementaires, les pesanteurs socioculturelles (absence de pensées et d'intérêt collectifs) et enfin la grande mobilité des points focaux du DSRP.

Il compte pour cela sur les atouts suivants : la détermination et la volonté politique qui se réaffirment en faveur de la mise en œuvre du DSRP, la forte aspiration des populations à la paix et à la réconciliation, l'exigence en matière de gouvernance économique et démocratique et l'implication participative de la société civile. Ce contexte est favorable au renforcement des structures de suivi des activités du Comité sectoriel concerné, dont les besoins en missions d'appui et d'assistance dans la réalisation des études de faisabilité des différents projets et dans la préparation de la table ronde sectorielle sont déjà identifiés.

5.3 Rebâtir et diversifier l'économie

Le Gouvernement vise une croissance économique forte, durable et pro pauvre pour inverser les effets pervers de la pauvreté au niveau national et régional. C'est pourquoi, il entend maintenir le socle des politiques macroéconomiques prudentes afin d'enclencher une relance qui s'appuie sur une dynamique durable, en accord avec les grandes lignes des programmes conclus avec les institutions de Bretton Woods. Avec le retour progressif de la sécurité, la reconstruction et la diversification de l'économie seront axées sur le développement de la production, notamment en zones rurales où sont concentrées la majorité des pauvres. Les grandes articulations des programmes et projets à mettre en œuvre se situent dans :

- la modernisation de l'agriculture et le développement de l'élevage ;
- la valorisation des ressources forestières ;
- le développement du secteur minier ;
- la promotion de l'art et des industries culturelles ;
- la promotion du tourisme ;
- le développement des infrastructures de transport ;
- le développement des ressources énergétiques ;
- le développement des télécommunications et des TIC ;
- le développement des services publics de base.

5.3.1 Modernisation de l'agriculture et de l'élevage

Le secteur rural constitue un secteur névralgique de lutte contre la pauvreté, de par son poids dans l'économie, sa contribution démographique à la géographie de la pauvreté (72% de pauvres y résident) et le potentiel dont il dispose pour servir de levier à cette lutte. Dans ce cadre, le Gouvernement entend promouvoir et moderniser l'agriculture et l'élevage dans les principaux axes que sont (i) le renforcement des paysans, (ii) le renforcement des institutions agropastorales, (iii) l'intensification et la diversification agricole, (iv) le désenclavement et (vi) la mise en place des infrastructures d'appui à la production, au stockage, à la transformation et à la commercialisation.

Sur le plan du renforcement des paysans, les interventions du Gouvernement se sont inscrites dans le prolongement de celles menées au cours des premières années post-conflit à savoir (i) apporter aux populations rurales les plus éprouvées l'assistance nécessaire à la reprise de leurs activités, (ii) établir le lien entre les réponses aux urgences et les efforts de relance du secteur agro pastoral, (iii) harmoniser ses interventions autour des priorités nationales et du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) afin de jeter les bases de la remise en place des services aux producteurs et la relance durable de l'agriculture.

Pour soutenir ces interventions des premières années post-conflits, la FAO a mobilisé pour le secteur agricole dans son ensemble 9,42 millions USD, soit environ 3,9 milliards de FCFA. Près de 8,12 millions USD, soit environ 3,37 milliards de FCFA ont été réservés aux interventions humanitaires à travers la fourniture d'intrants agricoles aux familles les plus pauvres et les plus affectées par les conflits politico-militaires, afin de leur permettre de reprendre la production alimentaire et faire renaître le secteur agricole et rural. De ce montant, environ 5,4 millions USD, soit 2,7 milliards de FCFA ont été affectés à la production végétale et un peu plus de 1,31 million USD, soit 655 millions de CFA à la production animale et le renforcement des capacités des institutions partenaires (ONG), y compris les services de l'Etat (ICRA, ACDA). En outre, dans la perspective de relance des cultures de rente, plus précisément celle du coton qui est pratiquée dans les préfectures de l'Ouham, l'Ouham-Pendé, la Ouaka, la Kémo et la Nana-Grébizi fortement peuplées (34% de la population nationale), il a été engagé l'apurement des arriérés des producteurs pour un montant de 4,7 millions USD, soit 2 333 451 000 de FCFA dont 4,6 millions USD, soit 2 300 000 000 par l'Union Européenne et 0,1 million USD, soit 33 451 000 de FCFA par l'Etat Centrafricain en 2007.

Les programmes et projets mis en œuvre en 2008 se sont limités aux interventions visant essentiellement à aider la RCA à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment la sécurité alimentaire et la réduction de l'extrême pauvreté ainsi qu'une gestion durable et équitable des ressources naturelles, en particulier l'amélioration de la gouvernance dans le secteur forestier.

Pour assurer le renforcement des institutions agricoles, le Gouvernement a créé le Fonds de Développement Agricole et Pastoral (FDAP) par la loi n°07.015 du 19 juin 2007 et l'Office National du Matériel Agricole et Pastoral (ONMAP) par la loi n°07.016 du 19 juin 2007. Dans le souci d'harmoniser les interventions des différents partenaires afin de gagner en synergie avec les agences du Système des Nations Unies, les ONG et les autres partenaires au développement, et de jeter les bases d'un développement durable, le Gouvernement s'est engagé avec l'appui de la FAO dans l'élaboration d'un Cadre National des Priorités à Moyens Terme (NMTPF). Ce cadre de programmation devra s'articuler autour du DSRP 2008-2010, de l'UNDAF 2007-2011 et des autres documents de stratégie qui s'y rattachent.

Le renforcement des capacités institutionnelles a démarré par la mise en place en 2008 des groupes thématiques de réflexion chargés de proposer des réformes prioritaires du Secteur Agro Pastoral et Rural. Les recommandations des États Généraux du Développement Rural et les résultats des travaux du Comité de Réflexion sur les Réformes Prioritaires permettront de renforcer l'efficacité de la stratégie de Réduction de la Pauvreté et de la croissance en actualisant les stratégies du secteur Développement Rural et Sécurité Alimentaire.

En dépit de l'importance accordée aux interventions d'urgence par les donateurs en cette période de post-conflit, la FAO estime que son Programme régulier devrait faire l'objet de plus d'attention. Ce portefeuille est axé sur le développement des projets pilotes, le renforcement des capacités des institutions nationales, à travers l'élaboration des documents de stratégie assortis de plan d'actions, ainsi que les études spécifiques et/ou thématiques sur différentes filières. Il s'agit par exemple du projet pilote pour la réinsertion économique post-conflit, à travers la relance des filières du petit élevage (volaille, aulacodes et petits ruminants).

Les activités du volet intensification et diversification agricole se font à travers cinq projets mis en œuvre sur financement des partenaires et en collaboration avec la FAO. En matière de production végétale, on note la fourniture d'intrants et du petit matériel agricole à 8500 ménages agricoles vulnérables dans le cadre de l'initiative contre la crise alimentaire et la flambée des prix dans les préfectures de l'Ombella M'Poko, de la Lobaye, de la Kémo et de Bangui, pour une reprise durable des activités. Il y a aussi la distribution de 16000 kits horticoles aux familles rendues vulnérables par le VIH/SIDA, la mise en place de 5000 chaînes de traction animale grâce au fonds de réponse à la crise alimentaire, la mise en place de 224 ha de parcelles de multiplication de semences implantées dans 5 pôles de développement (Bouar, Kaga Bandoro, Sibut, Bambari et Bossangoa) et la constitution d'un stock stratégique de semences vivrières et d'outils agricoles pour 30000 familles.

En matière de production animale, il a été mis en place (i) 104 unités pilotes de production en guise de test et d'assistance préparatoires à un programme d'investissement beaucoup plus vaste, capable de relancer les filières du petit élevage et (ii) le financement des unités de production des œufs, de poussins d'un jour, d'élevage de poulets de chair, de pintades, de porcs, de caprins ou de petits ruminants dans les zones sinistrées. La création du Fonds de Développement Agricole et Pastoral (FDAP) et celle de l'Office National du Matériel Agricole et Pastoral (ONMAP) constituent l'essentiel des réalisations pour la relance du secteur. Toutes ces actions sont en mesure d'amorcer le début de la reprise de la production dans le monde agro pastoral et également pour relancer les exportations.

5.3.2 Valorisation des ressources forestières

Le souci du Gouvernement dans ce domaine est d'améliorer la transparence dans la gestion des ressources forestières et fauniques, tout en y créant un environnement propice aux affaires. Il s'agit de mettre en place une politique sectorielle capable d'introduire une gestion durable des ressources forestières pour (i) rationaliser le potentiel et son exploitation, (ii) protéger la biodiversité, (iii) lutter contre la désertification et ses méfaits et (iv) accroître la contribution du secteur à la croissance et à la création d'emplois.

Le nouveau code forestier, dont l'élaboration a connu une approche participative ayant réunie l'ensemble des parties prenantes, y compris les partenaires au développement, a été promulgué par le Chef de l'Etat le 17 octobre 2008.

Les arrêtés, n°003/MEFCPE/DIRCAB/DGEFP du 22 Janvier 2008 et n°026/MEFCPE/DIRCAB/DGSADRI du 23 Juillet 2008 ont eu pour but respectivement la nomination des inspecteurs de contrôles frontaliers et la création des brigades mobiles d'Intervention et de vérification (Forêt et Faune). Leurs principales missions sont de contrôler tous les mouvements de bois à la sortie du territoire national puis de sécuriser les recettes forestières et fauniques et renforcer les capacités de suivi et de contrôle dans les secteurs de la forêt et de la faune.

L'observatoire économique de la filière bois créé au sein du Ministère des Eaux, Forêt, Chasse, Pêche et de l'Environnement par arrêté n° 027/MEFCPE/DIRCAB/CMEFCP du 24 Juillet 2008, sert d'outil d'intelligence économique en matière de décisions, puis d'aide à fournir des informations économiques pertinentes et fiables sur la filière.

Un compte bancaire a été ouvert à la Banque Centrale au nom des Communes où les recettes relatives aux taxes forestières et fauniques sont versées. Ces recettes sont supervisées par un Comité Technique composé des représentants des Ministères concernés (Intérieurs, Finances et du Budget, Eaux et Forêts), et chargé de responsabiliser les populations locales dans la gestion desdits fonds. La principale mission du Comité Technique consiste à valider les programmes d'emploi émanant des municipalités et d'assurer le suivi évaluation des projets financés sur ces fonds dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu rural au sein des communautés riveraines aux domaines sous permis d'exploitation.

Le Gouvernement attend de ces actions des retombées sur la protection de l'environnement, une augmentation de la production du secteur et l'amélioration des conditions de vie, notamment celles des populations riveraines.

5.3.3 Développement du secteur minier

La stratégie de relance du secteur minier, souvent considéré comme la mamelle nourricière de l'économie centrafricaine, repose sur une augmentation significative et durable de sa production, afin qu'elle soutienne l'économie par sa contribution aux recettes du budget de l'Etat et atténue la pauvreté des populations riveraines des zones de production. Pour atteindre ces objectifs le Gouvernement s'atèle à mettre en œuvre un plan d'actions résultant du diagnostic exhaustif du secteur et qui repose sur :

- l'amélioration et l'assainissement du cadre juridique institutionnel et fiscal du secteur minier ;
- le développement des PME/PMI et des grandes entreprises dans l'exploitation minière ;
- l'amélioration des revenus des populations des zones rurales et la diversification des activités dans les zones minières ;
- le renforcement des capacités des structures de gestion et de contrôle minier et l'implication des populations.

Au cours de l'année 2008, le bureau d'études chargé de faire l'audit du secteur minier dans le cadre du renforcement et de l'actualisation du code minier a remis au Gouvernement son projet de rapport final ; le Gouvernement a alors mis en place un comité interministériel chargé d'examiner ce document et de faire ses observations qui ont été envoyées audit bureau d'études. Dès l'adoption de cet audit, ses recommandations permettront de mettre en œuvre la révision du code minier.

Le Gouvernement a par ailleurs créé un comité ad hoc chargé de la mise en place de l'office de recherches géologiques et minières dont la mission est d'élaborer les textes et préparer l'installation dudit office. Cet office est appelé à réceptionner les réalisations du projet de modernisation de la gestion du potentiel minier de la RCA et à promouvoir la mise en place d'une base de données géologiques fiables.

La mise en place par Décret n° 08.260 du 18 juillet 2008 d'un dispositif institutionnel de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Centrafricaine, ci-après désigné «ITIE-RCA» vise le renforcement de la transparence dans la gestion du secteur. Avec cet acte officiel, le Gouvernement a mis en œuvre le quatrième des cinq critères requis pour l'adhésion effective à l'ITIE. Cette activité a bénéficié du soutien de la BAD et du PNUD.

Le Gouvernement a également actualisé les textes qui mettent en place la Bourse Internationale de Diamants de Bangui, ceci dans le but d'augmenter la production minière et d'améliorer les revenus des populations des zones minières. Ces textes seront transmis au Conseil des ministres pour adoption. Afin de préserver l'environnement, il a été promulgué une Loi sur les radios minerais et mis en place un Comité ad hoc.

En vue de renforcer la capacité et combler le retard dû à la mise en place tardive du Comité sectoriel de suivi/évaluation, il est envisagé de mettre en place un «comité thématique mine» chargé d'appuyer le STP dans l'élaboration des notes d'orientation sectorielle et la coordination du suivi des programmes et projets.

Toutes ces actions organisationnelles et de renforcement des capacités sont de nature à favoriser l'entrée en phase d'exploitation des sociétés Uramin_Areva et Aurafrique prévue pour 2009-2010 et l'organisation des artisans miniers dont on attend une contribution significative à l'augmentation de la production. L'encadré 6 ci-dessous revient sur quelques avancées des réformes dans les secteurs mines et forêts.

Encadré 6 : Actions prioritaires en matière de réformes structurelles	
Actions prioritaires	Réalisations
(i) Publication sur le site Internet du gouvernement du rapport de l'administrateur de l'initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE) sur les recettes minières à partir de 2006	(i) Le Secrétaire Technique, les Responsables et membres des cellules du secrétariat technique de l'ITIE-RCA ont été nommés par arrêté. Les membres du Conseil National et du Comité de Pilotage sont également nommés par arrêté. Une cellule de collecte et de réconciliation des données a été créée par arrêté. Cette cellule assistera l'Administrateur dans la collecte et la réconciliation des données avant la validation et la publication des données sur le site Web de l'ITIE. Les termes de référence du recrutement de l'administrateur sont finalisés. Ces informations sont postées sur le site du gouvernement.
(ii) Signature d'un décret portant convention standard satisfaisant pour le secteur des mines et adoption par le Parlement d'amendements satisfaisants du code minier pour assurer la cohérence entre le code et la convention.	(ii) Les travaux préparatoires de la révision du code minier sont en cours. La cellule chargée de la relecture du code minier et d'élaboration de son décret d'application est mise en place.

5.3.4 Promotion de l'art et du patrimoine culturel

L'art et le patrimoine culturel sont l'un des parents pauvres de l'espace économique centrafricain alors qu'ils sont sensés véhiculer les modes de penser, d'agir, de produire et de consommer. Le Gouvernement en a pris conscience dans le DSRP et entend poursuivre les actions engagées dans ce domaine depuis 2006, l'année de promulgation de la loi portant Charte Culturelle en RCA. Cette loi crée un cadre énonçant les différents axes de la volonté politique de l'État dans la gestion du secteur des Arts, de la Culture et du Patrimoine.

Par ailleurs, il existe un Document d'Orientation de la Politique Sectorielle et du Programme d'Action Culturelle pour le Développement Économique et Social dont les domaines prioritaires retenus pour sa mise en œuvre s'intègrent parfaitement au DSRP. Les activités réalisées dans ce cadre concernent essentiellement la mise en œuvre du Réseau du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) grâce à l'appui financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). La contrepartie nationale du financement qui devrait être assurée par le Budget Extraordinaire en Capital (BEC) n'a pas pu être mobilisée du fait d'un problème de procédure de décaissement, ce qui met en difficulté l'exécution desdites actions. Cette contrepartie nationale est affectée aux travaux de réhabilitation et de construction de onze (11) centres.

Dans le cadre des travaux de leur Comité sectoriel, il est proposé la redynamisation du patrimoine artistique et culturel comme levier des activités de développement dans leur ensemble, ce qui devrait favoriser les conditions de financement des programmes culturels inscrits dans le DSRP.

5.3.5 Développement du secteur tourisme

Le potentiel touristique de la RCA révèle une abondance et une diversité de ses ressources qui lui ouvrent les portes de l'écotourisme. Malgré l'existence de nombreux parcs et réserves, les espèces animales et végétales rares qui y foisonnent ne sont pas valorisées. Afin de créer un environnement favorable aux affaires dans les domaines du tourisme et de l'artisanat, le Gouvernement a élaboré des projets de textes législatifs et réglementaires. Le premier texte concerne le projet de loi portant Code des investissements touristiques. Le second concerne le projet de loi portant Code d'éthique du tourisme.

Une étude de faisabilité relative à la construction d'un centre de tourisme culturel dont le rapport est disponible a été réalisée grâce à un financement du Compte d'Affectation Spéciale/Développement Forestier et Touristique (CAS/DFT) à hauteur de 16 000 USD, soit 8 millions de FCFA. Deux agréments ont été délivrés à des partenaires privés pour l'ouverture et l'exploitation d'une agence de tourisme et de restauration. Enfin, des conventions et protocoles d'accord ont été signés avec les partenaires privés pour la rénovation de Oubangui Hôtel et de l'Hôtel du Centre, la réhabilitation de l'ex hôtel 500 chambres et la construction d'hôtels à côté de l'aéroport et à Kolongo.

En ce qui concerne l'artisanat, le lancement d'une enquête pilote sur les structures et activités artisanales à Bangui et dans les villes de province est en cours. Par ailleurs, une étude diagnostique du commerce intégré comprenant une composante secteur tourisme a été réalisée sous les auspices du Ministère du commerce et ses conclusions ont été soumises à la Table Ronde sectorielle des Bailleurs de Fonds.

Dans le cadre de la poursuite des activités du projet Dzanga Sangha, un appel d'offres a été lancé pour la gestion du Doli Lodge à Bayanga. Un plan d'occupation des collines de bas Oubangui a été élaboré et devrait contribuer au développement du tourisme de proximité. S'agissant de la mise en place des projets communautaires, une esquisse de projet de valorisation de la forêt Alimbou préparée par l'association des riverains de cette forêt a été envoyée au Ministère pour amendement, avec des projets promotionnels du Tourisme.

S'agissant de la formation, soixante dix (70) personnes de l'hôtel Boali chutes, de l'hôtel Azimut et du restaurant la méditerranée ont été formées en technique d'accueil et d'art culinaire et vingt (20) autres sont entrain d'être formées dans le cadre du lancement des activités de la taxidermie.

En soutenant la réalisation de l'ensemble de ces activités, le Gouvernement espère parvenir à (i) mettre à disposition une documentation sur le tourisme centrafricain, (ii) créer un environnement favorable aux investissements dans le domaine touristique, (iii) inciter l'installation des investisseurs, notamment les tours opérateurs, (iv) présenter une image plus positive de la RCA au plan international et (v) faire le marketing en faveur du tourisme centrafricain.

5.3.6 Développement des infrastructures de transport

L'analyse des infrastructures de transport qu'elles soient routières, fluviales ou aériennes, s'effectue dans le cadre de l'économie centrafricaine en termes de facteurs de production (approvisionnement, accès aux marchés, pêche, etc.), de moyens d'accès par les populations aux infrastructures sociales de base que constituent les établissements scolaires, les

centres de santé et les autres établissements humains et d'outils de souveraineté pour la surveillance et le contrôle du territoire.

La vision du Gouvernement pour le secteur est le désenclavement du pays au plan intérieur et extérieur d'ici 2015 par la mise en place d'un cadre cohérent et intégrateur de gestion et de prise en charge des infrastructures de transport. Pour atteindre ces résultats, trois axes stratégiques ont été prévus à savoir (i) le renforcement du cadre institutionnel, (ii) la recherche des financements et (iii) la construction, la réhabilitation et la viabilisation des infrastructures de transport.

Le cadre institutionnel chargé de la gestion des activités du secteur et les capacités institutionnelles des structures en charge de la formulation et de la mise en exécution de la politique du secteur ont été renforcés par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires. Grâce à ces appuis, ces structures sont en train de mettre en conformité la réglementation des transports avec les règles sous-régionales et internationales. Elles s'attèlent également à la préparation de la Table ronde sectorielle des transports.

En particulier, la révision des statuts du laboratoire des BTP est en cours, et la formation de son personnel a été réalisée pour un montant de 160 000 USD, soit 80 millions de FCFA, ainsi qu'une acquisition de matériel de sondage et de contrôle de qualité pour 98 800 USD, soit 494 millions de FCFA. L'Office National du Matériel a également été équipé pour un coût de 3 millions USD, soit 1,5 milliards de FCFA par l'UE.

D'autres actions visent (i) l'opérationnalisation du système d'information des données dans le domaine des transports, (ii) la gestion des infrastructures de transport au sein de la Cellule Interministérielle de Planification de l'Équipement et des Transports et (iii) la préparation de la réalisation de l'étude de faisabilité des programmes et projets.

Des gares routières ont été construites ou réhabilitées à Bossangoa, à Bangui et à Berberati dans le cadre du volet constructions, réhabilitations et viabilisations des infrastructures de transport. Le salon VIP de l'aéroport de Bangui a été réhabilité par l'ASECNA. Dans le cadre de la réhabilitation et de l'entretien routier, la mobilisation des moyens internes à travers le Fonds d'Entretien Routier (FER) et des concours des partenaires extérieurs a permis d'intervenir sur cinq axes routiers. Il s'agit notamment de Berbérati-Bayanga (232 Km), Sibut-Kaga Bandoro-Ndélé (465 Km), Sibut-Bambari (200 Km), Bossembélé- Bossangoa-Benzambé (195 Km) et Mbaïki-Boda (85 Km). Des pistes rurales ont été aménagées (206 Km) et des ouvrages d'art réaménagés et/ou reconstruits (52).

En ce qui concerne le bitumage de la route Bouar Garoua-Mboulaï (154 Km) sur financement conjoint de l'UE, de la BAD et de la Banque Mondiale, la procédure de passation de marché est en cours.

5.3.7 Développement du secteur de l'énergie

Le développement du secteur de l'énergie requiert une attention particulière pour le sous-secteur électricité dont l'offre est de loin inférieure à la demande et pour le sous-secteur des hydrocarbures dont les capacités de gestion sont très faibles, avec d'une capacité de stockage de 48 mille m³ par an pour une demande représentant au moins le double. L'épanouissement de ce secteur est entravé par : (i) l'insuffisance du cadre réglementaire, (ii) l'absence d'un système d'information énergétique, véritable outil de prise de décision, (iii) la faible performance de l'ENERCA, (iv) l'inadaptation de la technologie utilisée actuellement, (v) la faiblesse de ressources humaines, (vi) l'absence d'une politique nationale d'énergie, (vii) la faiblesse du niveau d'investissement dans le secteur et (ix) l'enclavement intérieur et extérieur du pays. Dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, il est retenu les axes suivants : poursuite de la restructuration du secteur, diversification des sources énergétiques et amélioration de la capacité de gestion des hydrocarbures.

En ce qui concerne la restructuration du secteur, les agences suivantes ont été créées et sont opérationnelles : (i) Agence Centrafricaine d'Electrification Rurale (ACER), (ii) Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité en Centrafrique (ARSEC), (iii) Société Centrafricaine de Stockage des produits Pétroliers (SOCASP), et (iv) Agence de Stabilisation et de Régulation des Prix des Produits Pétroliers (ASRP). A cela s'ajoute l'adoption du document de politique nationale du secteur de l'énergie et la promulgation de la loi sur les biocarburants.

Afin de renforcer les capacités de gestion, quatre (04) cadres ont été formés en Système d'Information Géographique (SIG) et en utilisation du matériel informatique acquis, grâce à l'appui de l'Union européenne.

En vue du renforcement des capacités de production, le Gouvernement envisage la réhabilitation des infrastructures de production de Boali I et II. D'autre part, diverses études sont en cours de réalisation notamment :

- l'étude sur la mise en œuvre du schéma institutionnel du système interconnecté de Boali-Bangui ;
- l'étude de faisabilité de construction du barrage sur la rivière Kotto (à Kembé) ;
- l'étude sur l'analyse des capacités de promotion d'accès aux services énergétiques des pauvres au niveau décentralisé.

Enfin, concernant l'amélioration de la capacité de gestion des hydrocarbures, le dépôt de Salo a été réhabilité.

La crise énergétique actuelle qui sévit depuis le mois de juin 2008, due en partie à une forte dégradation des installations, renforce davantage l'urgence de mettre en œuvre les actions prévues dans ce secteur. Même si une évaluation réelle de son impact sur les activités actuelles et futures n'est pas faite, cette crise va certainement frapper durement le tissu économique ou les services publics de base tels que les services sanitaires, et par conséquent compromettre dans une large mesure l'atteinte des objectifs du DSRP.

5.3.8 Développement des télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Les télécommunications sont considérées aujourd'hui comme des accélérateurs de la croissance et du développement pour les pays qui savent saisir les opportunités qu'elles offrent. Compte tenu de cette importance, le Gouvernement a créé l'Agence de Régulation des Télécommunications qui a commencé à clarifier le cadre législatif et réglementaire du secteur.

Les actions prioritaires à développer concernent la promotion d'une saine concurrence, l'amélioration du cadre légal et réglementaire, le défi de la généralisation des infrastructures de base pour une meilleure couverture du territoire national en services de Télécommunications, d'Internet et en services postaux et financiers.

5.3.9 Développement des services publics de base

Outre la santé et l'éducation, les autres services publics de base sont Eau et Assainissement, Habitat et Emploi. La problématique de l'accès à l'eau et l'assainissement se réfère à la fois à sa fonction de produit de consommation finale impactant directement l'état sanitaire des populations et à son utilisation comme facteur de production dans le domaine de l'agriculture et élevage. Les besoins en logement sont classés parmi les besoins primaires de l'homme, avec cependant une préoccupation relative à sa qualité et à son coût, d'où la question de l'habitat social visant la fourniture à des coûts acceptables de logements décents.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, le taux d'accès aux services de base tels que l'approvisionnement de la population en eau potable et l'assainissement de leur zone de résidence ou cadre de vie constitue un indicateur pertinent du bien-être des populations. Plusieurs défis sont à surmonter dans le secteur et les principaux concernent :

- l'accroissement des investissements dans les secteurs eau et assainissement pour améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement de base ;
- l'amélioration de la gestion et de la coordination des actions dans le secteur ;
- l'appropriation des ouvrages et infrastructures par les populations ;
- la maîtrise du mécanisme de recouvrement des coûts pour garantir la pérennité des ouvrages.

L'Agence de Régulation du Secteur Eau et Assainissement (ARSEA) ainsi que l'Agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement ont été créées et des comités ad hoc sont chargés de leur installation afin de les rendre opérationnelles. Un Plan d'Action National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) a été élaboré pour permettre l'amélioration du système d'information du secteur, la formation des planificateurs et enfin la formation des utilisateurs du secteur privé et de la société civile.

Dans le domaine de la construction et réhabilitation des ouvrages d'alimentation en eau et d'assainissement adéquats, au cours de l'année 2008, le Gouvernement a soutenu les réalisations suivantes :

- dans le domaine de l'eau : 144 forages construits, 280 forages réhabilités, 184 puits réhabilités, 21 sources aménagées et 15 filtres à sable construits à titre expérimental dans les préfectures de la Nana-Gribizi, Kémo, Ouham, Ouham-Pendé, Haute Kotto, Basse-Kotto, Bamingui-Bangoran et Vakaga. Ces réalisations devraient permettre à 168 150 personnes d'avoir accès à l'eau potable du projet de Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de Bangui et des villes secondaires pour un coût projeté de 28,6 millions USD, soit 14,3 milliards de FCFA ;
- en matière d'assainissement : 1630 Latrines Traditionnelles Améliorées (LTA), 66 latrines à fosses ventilées VIP, 4 incinérateurs dans les formations sanitaires, 15 615 kits d'hygiène distribués (savon, seau, bassine, bouilloire).

En vue d'assurer la maintenance de ces installations, 44 personnels membres des COGES des centres de santé ont été formés sur la gestion des ouvrages d'eau et d'assainissement, 132 maçons locaux formés sur les techniques de construction des latrines familiales et 28 animateurs et moniteurs formés en matière d'hygiène et d'assainissement.

Pour assurer le financement du secteur par des ressources diversifiées, stables et régulières, le Gouvernement a procédé à l'élaboration des termes de références de l'étude de faisabilité pour la mise en place du Fonds National de l'Eau et de l'Assainissement. Une requête de financement pour l'étude a été soumise à la Banque Africaine de Développement et est en cours d'instruction.

Le sous secteur Habitat qui bénéficie de l'attention particulière des pouvoirs publics présente quelques réalisations :

- l'élaboration du plan directeur d'urbanisation de la ville de Bangui qui devra s'étendre au-delà de la limite urbaine de Bangui et couvrir une superficie d'environ 35 000 ha ;
- l'examen des projets de textes relatifs au secteur sont en cours.

Dans le cadre du Programme de Microréalisations (PMR), exécuté dans quatre préfectures (Lobaye, Nana-Mambéré, Ouham et Ombella-M'Poko) avec l'appui de l'Union Européenne, des Experts en matière d'accompagnement des porteurs de microprojets et les responsables des Organisations Communautaires de Base (OCB) ont été formés en structuration et mise en œuvre des projets.

5.4 Développer le capital humain

Le capital humain est reconnu dans le DSRP comme un élément essentiel dont les caractéristiques traduisent le niveau du bien-être et déterminent la contribution à la productivité, c'est-à-dire à la création des richesses pour lutter contre la pauvreté. Le Gouvernement s'est engagé à promouvoir le capital humain de l'ensemble de la population, notamment des femmes et des groupes sociaux vulnérables tels que les personnes handicapées, les personnes victimes de conflit, les orphelins, etc. Il s'agit d'accroître leurs capacités à se prendre en charge et à sortir de la situation de précarité et d'extrême pauvreté. Les axes retenus pour ce pilier concernent l'Education, la Santé et le VIH/SIDA, la Jeunesse et le Sport et l'Emploi.

5.4.1 Education

Le diagnostic de la pauvreté réalisée en 2003 est formel sur le fait que le niveau d'instruction est un déterminant de la pauvreté en ce sens que les ménages dirigés par les personnes ayant un bon niveau d'instruction sont moins vulnérables que ceux dirigés par des personnes n'ayant jamais été à l'école. Ceci justifie l'importance que le Gouvernement accorde au secteur de l'éducation dans le DSRP. L'objectif assigné à ce secteur est que « tous les enfants des deux sexes, quel que soit leur milieu de résidence, accèdent à un enseignement complet et de qualité dans le fondamental 1 ». A cette fin, les principaux axes d'intervention sont :

- l'accroissement de l'offre éducative ;
- la création des conditions pour attirer le maximum de filles et de garçons ;
- l'amélioration du pourcentage des élèves achevant le cycle primaire ;
- l'amélioration de la rétention ;
- la sensibilisation et mobilisation de tous les partenaires ;

Dans le cadre de la stratégie du secteur, le Gouvernement vise en particulier l'amélioration de l'accès, de la qualité et la réduction des disparités, qui devraient se traduire notamment en 2010 par :

- l'atteinte d'un taux d'inscription de 73 % des enfants de 6 à 11 ans à l'école fondamentale 1 et la réduction de l'écart actuel entre les filles et les garçons ;
- la réalisation d'un taux d'achèvement de 74 % dans le cycle primaire ;
- la réduction du taux d'abandon à 9 % pour les filles et à 6 % pour les garçons ;
- le renforcement de la mobilisation des acteurs et partenaires du système éducatif ;

Les principaux résultats obtenus s'inscrivent dans le cadre du Projet d'Appui au Programme du Secteur de l'Education (PAPSE) issus des conclusions de l'étude RESEN sur le système éducatif. Au nombre de ces résultats, on note la réfection de 3 bâtiments, la construction d'une école à cycle complet (6 classes) et l'équipement en mobiliers (5590) de 4 écoles dans les zones affectées par les conflits.

En outre, il a été procédé sur les ressources de l'Etat à la formation accélérée de 450 enseignants qualifiés du Fondamental 1 dans les Centres Pédagogiques régionaux et au recrutement de 832 enseignants qualifiés pour le fondamental 1. Des sessions de recyclages ont été organisées au profit des enseignants fonctionnaires, des Maîtres Parents dans les préfectures de la Lobaye, la Kémo, la Nana Grébizi et la Haute Kotto. Certains établissements scolaires ont également été dotés de 2925 manuels de lecture et 2925 manuels de mathématique. Il a également été acquis 5680 kits pédagogiques pour tous les enseignants du fondamental 1. Au cours de l'année scolaire 2007/2008, on note par ailleurs la construction de 790 latrines et 528 points d'eau, l'instauration de 577 cantines dans 423 écoles du Fondamental 1 et 54 jardins d'enfants au profit de 98 000 élèves dans les zones non affectées par les conflits. Ces cantines ont été construites par le PAM en dehors de ses interventions humanitaires.

Pour améliorer le taux d'achèvement dans le cycle primaire, le Gouvernement avec l'appui des différents partenaires de l'éducation a mis en place un comité de réflexion sur les "espaces écoles" comme lieux de protection et formation des jeunes enfants (pre-school) dans la Nana-Grébizi et sur l'élaboration des cahiers de l'enseignant et de l'enfant. Il est appuyé respectivement par l'ONG international Rescue Committee et l'UNICEF pour la réalisation de ces actions.

L'amélioration du taux de rétention et de celui de la scolarisation des filles a été recherchée par des campagnes de sensibilisation et des appuis au fonctionnement des écoles à cantines, la construction des latrines, la réalisation de forages et la distribution de kits scolaires qui ont eu lieu dans quelques établissements ciblés.

Afin de sensibiliser et de mobiliser tous les partenaires, les actions suivantes ont été menées :

- formation et suivi de 300 membres des Associations des Parents d'Elèves dans la préfecture de la Lobaye ;
- mise en place d'un champ (1 ha) de manioc cultivé par l'APE en tant qu'activité génératrice de revenus pour soutenir les coûts de fonctionnement du Lycée, par l'ONG international COOPI sur financement de la Coopération Italienne ;
- développement de partenariat avec les mairies de Kémo et de Nana Gribizi ainsi qu'avec leurs services judiciaires pour la délivrance d'acte de naissance à moindre coût aux élèves ;
- 100 représentants des communautés villageoises sont sensibilisés sur les questions d'environnement, de développement et de santé de la reproduction ;
- réalisation d'émissions radio de sensibilisation des parents sur la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier sur les ondes des différentes stations de radio.

5.4.2 Santé et VIH/SIDA

La redynamisation du système de santé se poursuit sur le terrain par des opérations de recrutement, de formation continue et de recyclage du personnel de santé sur les programmes prioritaires pour en améliorer les prestations. Aussi, on a enregistré de nouvelles recrues suite à la dernière intégration dans la fonction publique. D'autres actions ont porté sur : (i) l'approvisionnement en produits consommables par le Fonds Mondial (préservatifs, réactifs nécessaires pour les laboratoires, ARV, antibiotiques, médicaments antipaludiques et antituberculeux), (ii) l'appui aux ONG, associations et OAC pour la prévention de la tuberculose, et (iii) la réhabilitation ou la construction et l'équipement des FOSA.

Pour les programmes prioritaires de santé infantile et maternelle, le Gouvernement a décidé après la revue du programme, le passage à l'échelle des interventions de la PCIME et à cet effet, un Plan d'Extension de la PCIME a été mis en place pour 2007-2011. L'unité d'extension choisie est le district sanitaire. L'extension concernera tous les districts sanitaires, mais une priorité sera accordée aux districts opérationnels et à ceux qui ont une accessibilité limitée aux services de santé et aux districts dans lesquels les financements sont acquis. Le rythme d'extension sera de cinq (5) districts pour la première année, huit (8) districts pour la deuxième année, cinq (5) districts pour la troisième année et de trois (3) districts pour la quatrième année ; la cinquième année sera réservée à l'évaluation de la phase d'extension.

Le Programme élargi de Vaccination a reçu sur financement GAVI SSV et d'autres partenaires, un appui pour l'introduction des nouveaux vaccins (Hépatite B, Haemophilus influenzae) sur toute l'étendue du territoire. En 2008, plusieurs campagnes de masse ont été faites contre la poliomyélite chez les enfants de 0 à 5 ans, ainsi qu'une campagne de Tétanos materno-néonatal (TMN) chez les femmes en âge de procréer (FAP). Une campagne contre la rougeole couplée à la distribution d'au moins 800.000 Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII) a été réalisée en décembre. .

En ce qui concerne le volet VIH/SIDA, au niveau institutionnel, un Plan National de Suivi et Evaluation du Cadre Stratégique National de lutte contre le VIH/SIDA a été validé en Mars 2008. Pour faciliter la mise en œuvre de ce plan, un guide d'utilisation a été élaboré au niveau préfectoral pour le rendre opérationnel. Les Équipes Techniques Préfectorales seront appuyées en matériels informatiques d'ici la fin de l'année. Les documents techniques pour le renforcement de capacités en cours d'élaboration concernent un manuel de procédures de coordination de la lutte au niveau central et préfectoral.

Au cours de l'année 2008, le Gouvernement a également engagé la réflexion sur l'élaboration d'un cadre de dépenses transversales à moyen terme de lutte contre le VIH/SIDA.

Encadré 7 : Actions prioritaires du secteur social et VIH/SIDA	
Actions prioritaires	Réalisations
(i) Recrutement de 750 instituteurs supplémentaires pour les classes du cycle primaire.	(i) 850 Instituteurs formés ont été recrutés et déployés sur le terrain.
(ii) Mise en œuvre des mesures pédagogiques et administratives permettant d'atteindre un taux de redoublement inférieur à 20% dans le cycle primaire dans les zones où l'école fonctionne normalement.	(ii) Les programmes d'études du Primaire (Fondamental 1) ont été révisés conformément au paradigme d'approche par compétence et l'arrêté N°032/MENAESR/D.CAB/DGEFP du 03 Mai 2007, réglementant le redoublement dans le cycle primaire a été pris et mis en œuvre au cours de l'année académique 2007-2008.
(iii) Maintenir le taux de vaccination pour le DTC3 autour de 80%.	(iii) Le taux de vaccination atteint pour le DTC3 avoisine les 84% en 2007 ; il est de 65% en fin août 2008. A partir de septembre 2008 un nouveau vaccin (PENTAVALENT) qui associe désormais le DTC à d'autres antigènes a été introduit sur recommandation de l'OMS.
(iv) Distribution d'au moins 300.000 moustiquaires imprégnées.	(iv) 840.000 MII (don de l'Unicef et de la Banque Mondiale) ont été distribuées.
(v) VIH/SIDA : améliorer la prévention en portant la distribution de préservatifs à au moins 10 millions d'unités par an.	(v) Environ 9 millions de préservatifs distribués par le Ministère de Santé Publique et de la Population, l'UNFPA et le PSI.

Pour accentuer la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, le Gouvernement a poursuivi son appui aux structures d'encadrement et de prise en charge des personnes affectées (OEV et veuves) habitant les chefs-lieux des sous-préfectures. La prise en charge globale des OEV et des PVVIH se fait dans 7 préfectures et à Bangui par une ONG/OAC appuyée par le Fonds Mondial et le PAM.

Des actions de sensibilisation ont également été initiées en faveur des groupes spécifiques : usagers des axes routiers et fluviaux, filles libres, hommes en uniforme, pygmées, peulhs, travailleurs du secteur privé et public et populations des zones minières. Certaines FOSA ont été dotées en test rapide et matériel fongible pour encourager le dépistage volontaire au niveau des structures sanitaires et communautaires.

Dans le domaine de la prise en charge des PVVIH (ARV, nutrition, etc.), y compris le traitement des infections opportunistes, il a été procédé à la décentralisation des unités de prises en charge. A cet effet, 13 nouvelles unités de

prise en charge par les ARV ont été créées. Cette décentralisation devrait permettre à 700 nouvelles PVVIH de bénéficier des ARV en plus des 7800 PVVIH déjà sous traitement.

En ce qui concerne la prévention et le traitement des infections opportunistes liées au VIH, l'appui des partenaires a permis de renforcer certaines actions. Ainsi, 12000 PVVIH sont traitées pour les Infections opportunistes et les dotations des départements ministériels en comprimés de Bactrim se poursuivent. Quant à la prévention de la transmission des IST et du VIH par voie sexuelle, 200 kits IST ont été mis à la disposition du CNLS et des directives sur les IST ont été élaborées. Par ailleurs, en vue de renforcer le programme de prévention de la transmission Parent Enfant du VIH, des formations du personnel socio sanitaire sur la PTPE dans 30 formations sanitaires du pays étaient programmées pour l'année 2008. Au mois d'août 2008 cette formation concerne 12 FOSA à savoir, les centres de santé de Kokoro Boeing, Damara, Bogangolo, Boali, Bossembélé, Yaloké, Bossongo, Mongoumba, Baganda, Boganangone, Dékoa et Mala ; un total de 113 personnes ont été formées dont 58 hommes et 55 femmes.

Enfin, au niveau de la prévention de la transmission par voie sanguine, un appui a été apporté en réactifs et consommables (poches de sang, etc.) pour les activités de transfusion sanguine au CNTS, et dans 6 hôpitaux régionaux.

5.4.3 Jeunesse et Sport

Le Gouvernement a retenu de renforcer les infrastructures sportives et de doter le pays en ressources humaines et matérielles suffisantes pour prendre en main l'éducation physique et sportive en vue de rendre le sport centrafricain compétitif. Les deux sous volets font l'objet d'une attention particulière dans les stratégies de développement mises en œuvre. Compte tenu des conditions actuelles d'éducation en République Centrafricaine, les actions d'éducation non formelles et extrascolaires des jeunes constituent des défis à relever.

En matière de la jeunesse, les objectifs poursuivis visent à développer et à mettre en œuvre (i) un programme d'éducation citoyenne en faveur des jeunes, (ii) un programme d'alphabétisation et d'appui au développement des infrastructures socio-éducatives au profit des jeunes. A cet effet trois axes stratégiques ont été définis.

En ce qui concerne le Programme d'Encadrement des jeunes, le document de Politique Nationale de Promotion de la Jeunesse centrafricaine a été élaboré. Un autre volet vise le renforcement des capacités institutionnelles des organisations de la jeunesse en tant que partenaire de mise en œuvre des activités socio-éducative et socio-économique des jeunes. Pour la réhabilitation et construction des infrastructures socio-éducatives, deux activités sont en cours de réalisation : la réhabilitation de la Maison des Jeunes et de la Culture de Sibut, et la construction de la Maison des jeunes et de la Culture de Birao. Trois (3) centres de lecture et d'animation culturelle ont été réaménagés. En vue de l'extension de la lutte contre le VIH/SIDA en milieu jeune, un recensement exhaustif des Associations de jeunesse et notamment celles impliquées dans les actions de lutte contre les IST et le VIH/SIDA, a permis d'identifier 54 ONG œuvrant à Bangui. L'organisation du Forum national des jeunes acteurs de lutte contre le sida, d'un séminaire de formation des Pairs Educateurs sur les approches novatrices de lutte contre les IST et VIH/SIDA, et d'un appui à l'implantation de Centres d'information, d'Education et d'Ecoute des Jeunes sur l'ensemble du territoire suivant le modèle expérimenté dans le 3^{ème} Arrondissement de Bangui, font partie des autres réalisations.

En matière de Sports, l'accent est mis sur le renforcement des capacités des enseignants d'éducation physique afin de couvrir les énormes besoins des lycées et collèges et de doter les régions en infrastructures sportives et en équipements sportifs adéquats.

Pour la formulation d'une politique nationale en matière de sport, un document de Politique Nationale de Développement du Sport a été élaboré et attend d'être adopté. Concernant la réhabilitation et équipements des infrastructures sportives, une étude de faisabilité a été réalisée en 2008 en vue de réhabiliter et équiper les infrastructures des 17 préfectures du pays à raison de 4 infrastructures par an. Pour la réouverture du centre de formation des cadres de Jeunesse, des Sports et d'éducation physique, une étude de faisabilité a été menée pour la construction de bâtiments de Centres de formation pour accueillir 150 cadres de jeunesse, des sports et d'éducation physique par an ainsi que la formation des formateurs dans les filières de jeunesse, des sports et de l'éducation physique.

5.4.4 Emploi

Pour mieux lutter contre la pauvreté, le Gouvernement vise dans le DSRP à promouvoir le plein emploi. Il s'agit d'améliorer le cadre réglementaire et institutionnel pour l'adapter au contexte socioéconomique et favoriser la création d'emplois décents et durables. Dans ce contexte, le Gouvernement est conscient du fait que l'investissement seul ne suffira pas pour créer les emplois nécessaires et qu'il faudra mettre en place des politiques et programmes spécifiques de création d'emplois.

L'ACFPE a soumis dans le cadre du DSRP, trois (03) projets à savoir (i) le Fonds d'appui à la formation professionnelle par apprentissage, (ii) le Fonds d'appui à l'insertion et à la réinsertion des jeunes et (iii) la maison à outil. Concernant les réalisations :

- l'Agence a, sur ses fonds propres, réalisé le recensement de tous les centres de formation professionnelle et des ONG œuvrant dans ce domaine sur tout le territoire national en avril 2008 ; aussi, une soixantaine des jeunes ont reçu une formation par apprentissage auprès des artisans et à l'école des métiers d'art ;
- elle a, dans le cadre du Fonds d'appui à l'insertion, rendu disponible un financement pour permettre aux jeunes d'accéder au crédit bancaire afin de financer leurs activités génératrices de revenus et d'emploi ; une vingtaine de jeunes sont bénéficiaires de ce projet ;
- elle a financé une étude de faisabilité sur les maisons à outil en cours de réalisation dans quatre préfectures (Lobaye, Mambéré Kadeï, Ouaka et Ouham) ; une mission d'étude et d'information était prévue à Dakar pour s'imprégner des mécanismes de fonctionnement de ces maisons ;
- La formation de 40 inspecteurs et contrôleurs de travail ;
- La construction d'une maison d'outils ;
- La formation de 120 jeunes dans des ateliers spécialisés.

Outre ces activités, l'Agence a réalisé des THIMO avec les collectivités locales du 4^e arrondissement de Bangui, de Bossangoa, de Mbaïki et bientôt ce sera le tour de Berbérati. Ces activités ont occupé les jeunes pendant une journée. L'Agence a entamé des démarches avec la JPN pour l'appuyer dans les activités de formation et d'insertion.

Les autres réalisations dans ce domaine sont : la création en cours d'un comité technique élargi pour préparer le forum national chargé d'élaborer la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, le projet du nouveau code de travail est en cours d'étude.

5.5 Eléments d'évaluation de la pauvreté

Le DSRP a été élaboré à partir d'un profil de pauvreté de l'année 2003 qui donne la situation de référence à partir de laquelle les progrès accomplis seront mesurés périodiquement. La présente revue annuelle se réalise après une année seulement de mise en œuvre du DSRP et en l'absence d'un nouveau profil de pauvreté pour évaluer les changements intervenus depuis 2003. Quelques éléments indirects et les résultats de l'enquête MICS de 2006 permettent cependant une évaluation de la pauvreté.

5.5.1 Eléments d'appréciation des revenus

En attendant d'avoir les résultats de l'enquête QUIBB 2008 dont les données sont en cours de traitement, quelques éléments sectoriels d'appréciation indirecte des revenus des populations ont été mis à contribution pour apprécier les effets des différentes réalisations et bien d'autres actions. Il s'agit notamment de :

- caractéristiques de la croissance ;
- évolution de la masse salariale dans la Fonction Publique ;
- évolution de la taxe forestière versée aux communes ;
- évolution de la production agricole de rente et vivrière.

La croissance économique en se situant autour de 2,8% en 2008, marque un recul dans le rythme de création de la richesse par rapport à l'exercice 2007. L'analyse de cette évolution permet d'avoir quelques présomptions de ses répercussions sur les conditions de vie des ménages. Premièrement, malgré la tendance baissière, le taux de croissance reste supérieur à la pression démographique, ce qui signifie toute chose égale par ailleurs, que le revenu par tête n'a pas baissé entre 2007 et 2008. Deuxièmement, le taux de croissance par branche indique celles qui portent la croissance ; cette analyse permet alors de constater que l'élevage et les bâtiments et travaux publics ont soutenu la croissance en 2008 comme en 2007 ; les opérateurs de l'élevage (éleveurs, commerçants et autres intermédiaires) qui représente 12% du PIB peuvent par conséquent être crédités d'un accroissement de revenus entre 2007 et 2008, ainsi que les opérateurs des BTP. S'agissant de ce secteur BTP, le Gouvernement entend y renforcer la mise en place des THIMO pour élargir la base de distribution des revenus.

L'évolution de la masse salariale dans la fonction publique présente une tendance haussière entre 2007 et 2008, traduisant une augmentation des revenus d'une frange importante de la population. En 2008, la masse salariale effectivement versée aux fonctionnaires s'élève à 73,8 millions USD, soit 36,9 milliards de FCFA contre 72,6 millions USD, soit 36,3 milliards de FCFA en 2007, soit une hausse de près de 1,7%. Cette hausse est imputable au recrutement¹ dans la fonction publique, au paiement régulier des salaires et des arriérés de salaires. En outre, le budget 2008 a permis de payer une bonne partie de la dette commerciale interne. Ces paiements ont permis aux prestataires de l'Etat de faire face à leurs engagements et à leur consommation. A ce titre, les dépenses ont supporté près de 3,8 millions USD, soit 1,9 milliards de FCFA d'arriérés commerciaux pour les seuls secteurs sociaux prioritaires que constituent l'éducation, la santé, le développement rural et les affaires sociales. Cette analyse confirme le fait que la croissance reste tirée par la consommation qui est l'un des leviers de la croissance en RCA.

La taxe forestière comprend une taxe d'abattage et une taxe de reboisement. Elle est servie à l'Etat, au département ministériel en charge des forêts et aux communes. Les communes reçoivent 30% de la taxe d'abattage et 25% de la taxe de reboisement. Ces ressources versées aux communes constituent une ressource dont les objectifs premiers concernent la gestion durable des forêts. Dans leur principe, ces taxes permettent d'assurer aux riverains un cadre de vie décent, afin que l'exploitation anarchique des forêts dont ils sont souvent les auteurs laisse libre court à une exploitation rationnelle et pérenne pour un développement durable. Les ressources issues de la taxe forestière versées aux communes entre 2007 et 2008 révèlent l'importance des financements ainsi mis à leur disposition pour investir dans les infrastructures sociales telles la construction des écoles, des centres de santé, des routes, des marchés, etc. Elles devraient leur permettre également de financer les activités génératrices de revenus dont celles de rechange par rapport aux produits d'origine forestière auxquels les populations riveraines n'ont plus accès, comme les produits de l'élevage. Pendant l'année 2008, le montant des taxes versées aux communes a atteint le niveau de 1,7 million USD, soit 847 millions de FCFA, contre 1,9 million USD, soit 961 millions de FCFA pour la même période de l'année 2007. Malgré cette baisse observée, le Gouvernement veille à une bonne utilisation de ces ressources pour améliorer effectivement les conditions de vie des populations concernées. C'est pourquoi il a mis en place un Comité interministériel chargé d'approuver le programme d'utilisation des ressources élaboré par les communes avant d'autoriser les allocations des ressources qui sont désormais versées en attente dans un compte à la BEAC. Il envisage également dans un proche avenir, faire bénéficier la taxe aux communes non riveraines.

L'évolution de la production agricole qu'elle soit de rente ou vivrière, est un élément important dans l'appréciation de la dynamique des revenus en milieu rural, lequel est connu pour sa plus grande précarité par rapport au milieu urbain. Malheureusement, la production agricole de rente (coton, café et tabac) comme vivrière (maïs, manioc, arachide, mil, sorgho, patate) s'inscrit en 2008 dans une tendance globale de quasi stagnation préjudiciable aux conditions de vie des masses paysannes. Dans ce contexte, le Gouvernement, dans le cas de certains produits de rente comme le café et le coton, veille à maintenir les prix aux producteurs à un niveau raisonnable pour éviter une paupérisation poussée des paysans et les inciter à ne pas délaisser entièrement les plantations concernées au profit des autres cultures.

5.5.2 Eléments d'appréciation des conditions de vie

Les indicateurs de conditions de vie montrent quelques légères améliorations depuis l'année 2003, mais encore jugées très insuffisantes. Dans le domaine sanitaire, le niveau de la mortalité infantile et infanto juvénile reste élevé ; le taux de mortalité infantile est passé de 130,6 à 106 pour mille entre 2000 et 2006 ; et celui de la mortalité infanto juvénile de 220 à

¹ Les nouveaux recrues n'étaient pas fonctionnaires, ce qui signifie qu'ils ont amélioré leurs conditions de rémunération

176 pour mille entre 2003 et 2006 ; selon les estimations de l'enquête MICS, le niveau de 2006 pour ces deux indicateurs traduit une amélioration par rapport aux années 2000 et 2003, mais demeure supérieur à celui de l'année 1995. En effet, en 2006, sur 1000 naissances vivantes, 176 enfants meurent avant leur cinquième anniversaire, contre 157 enfants en 1995 alors que leur protection semble mieux assurée. Par ailleurs, l'insuffisance pondérale qui touchait 23,2% des enfants de moins de 59 mois en 1995, touche 24,2% en 2000 et 28,3% en 2006. S'agissant du SIDA, le taux de prévalence de 6,2% en 2006 place le pays parmi les plus affectés dans la sous région. Ce fléau devient de plus en plus un problème de développement, car il contribue à la réduction drastique du capital humain et de l'espérance de vie qui n'est plus que de 39 ans en 2006, contre 41 ans en 2003 et 49 ans en 1993.

Au plan de la scolarisation, le taux brut de scolarisation dans le primaire qui prend en compte toutes les inscriptions à l'école indépendamment de l'âge des enfants est de 102% en 2006, traduisant le retard à l'inscription et les nombreux redoublements observés ; plusieurs enfants inscrits au primaire sont des enfants d'âge du secondaire. Le taux net de scolarisation qui renseigne sur le pourcentage d'enfants de 6-11 ans inscrits à l'école primaire est de 51,4% ; à peine un enfant sur deux d'âge scolaire du primaire est inscrit à l'école ; ce taux est de 55,8% pour les garçons et 46,7% pour les filles. Le taux d'alphabétisation des personnes de 15-24 ans s'est détérioré entre 2003 et 2006 ; il est passé de 56,7% à 45,7% chez les garçons et de 37% à 25,9% chez les filles. En effet, les infrastructures éducatives, déjà bien vétustes, ont subi de plein fouet les affres de la crise à tous les niveaux d'enseignement. En plus, l'érosion des ressources n'a pas permis de mettre en œuvre des programmes pour le relèvement du niveau de qualification du personnel enseignant alors que les effectifs sont largement insuffisants. En conséquence, le pays enregistre une des plus faibles qualités des systèmes éducatifs de la zone.

Enfin, l'équipement des ménages en biens durables estimé en 2006 par l'enquête MICS traduit leur sous-équipement chronique. En effet, moins de 50% de ménages possèdent un poste radio, alors qu'ils sont respectivement 7,8% et 4,4% à avoir accès à l'électricité et à un poste de télévision. 8% de ménages ont au moins un membre en leur sein qui possède un téléphone fixe ou mobile, ce qui est très faible à l'ère des TIC.

On espère que les différentes réalisations du DSRP au cours de la première année de sa mise en œuvre auront permis d'améliorer au moins ceux des indicateurs qui en 2006 se sont inscrits dans une dynamique d'amélioration.

6. Contraintes et perspectives

La mise en œuvre du DSRP a conduit à d'importants acquis dont notamment le renforcement de la cohérence de l'action gouvernementale à travers la mise en œuvre des Comités sectoriels. Cependant, un certain nombre de contraintes restent préjudiciables à une meilleure implémentation de la stratégie et pourraient atténuer les effets escomptés. De même, on note qu'en perspectives, des opportunités existent et peuvent si elles sont bien exploitées, permettent à la RCA de réussir à moyen terme une amélioration très sensible des conditions de vie des populations.

6.1 Les principales contraintes et menaces

La mise en œuvre efficace du DSRP est subordonnée à une série de conditions dont les principales concernent la mobilisation des moyens, l'efficacité du cadre institutionnel et l'environnement économique national et international. Après une année de mise en œuvre du DSRP de la RCA, on note que les principales contraintes et menaces qui ont prévalu concernent (i) la mobilisation des ressources, (ii) la faiblesse des capacités humaines, (iii) la crise financière et économique internationale et (iv) quelques contraintes spécifiques à certains secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie et les infrastructures.

Mobilisation des ressources. Le motif devenu récurrent de la non réalisation des programmes et projets du DSRP est la difficulté de mobilisation des ressources externes ou leur insuffisance. Le contexte semble bien être celui d'une responsabilité partagée (lourdeur des procédures des partenaires, insuffisance de leur maîtrise par la partie nationale, faiblesse des capacités nationales d'absorption des ressources déjà mobilisées) au moment où la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide se met timidement en place. La caractéristique essentielle de l'APD en faveur de la RCA est reflétée par la prédominance de l'aide humanitaire et au relèvement qui est passée de 10 millions de dollar US en 2005 à 70 millions en 2007 et à plus de 100 millions en 2008. De plus, elle est mise en œuvre à travers des canaux multilatéraux et des ONG, réduisant ainsi le principe de l'appropriation par la partie nationale de tous les segments de programmes.

Face à une telle situation, le Gouvernement et ses partenaires ont convenu lors de la Revue Annuelle des engagements de la Table ronde de Bruxelles tenue à Bangui le 20 novembre 2008 que la partie nationale fera l'effort nécessaire pour maîtriser les procédures des bailleurs et satisfaire aux autres conditionnalités de décaissement (fonds de contrepartie, maturation des projets, etc.) souvent imposées par les donateurs, pendant que les bailleurs de leur côté s'efforceront d'alléger autant que possible les procédures de décaissement des fonds dans le cadre de la prise en compte du caractère «Etat fragile» de la RCA.

Faiblesse des capacités humaines. La situation des capacités humaines en RCA est une lourde contrainte qui pèse sur le développement. En 2006, on dénombre 48,6% d'enfants d'âge scolaire (6-11 ans) non inscrits à l'école ; le taux d'alphabétisation chez les 15-24 ans est de 46% chez les garçons et 26% chez les filles ; le taux net de scolarisation dans le primaire est de 51,4%. La problématique est donc celle de la productivité de la main d'œuvre qui est un défi à relever, en faisant en sorte que la population centrafricaine devienne un réel moteur du développement socioéconomique. Bien que les conditions ne soient pas encore réunies pour faire de la RCA à court ou moyen terme une société du savoir, le Gouvernement conscient de la menace compte mettre un accent sur la formation du capital humain, notamment à travers (i) un enseignement primaire de qualité pour tous et partout sur le territoire national, (ii) un enseignement secondaire de qualité et préparant aux études supérieures dans les filières technologiques prioritaires pour le développement de l'industrie nationale, (iii) une formation professionnelle axée sur la maîtrise des savoir-faire et visant en priorité la satisfaction des besoins des populations locales, (iv) une formation universitaire professionnalisée et (v) une formation continue étendue doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience. C'est à ce prix que les réformes institutionnelles en cours pour moderniser l'administration trouveront un espace de mise en œuvre. Le risque que le pays coure c'est de transmettre la pauvreté actuelle aux générations futures si rien n'est fait dans le renforcement des capacités humaines, car c'est le capital humain qui transforme les ressources matérielles, financières et logistiques en développement.

Crise financière internationale. A court et moyen terme, la crise financière internationale et ses répercussions économiques imposent à l'économie centrafricaine des contractions du PIB qui veut contrarier l'élan de reprise amorcée depuis 2006. Au niveau du commerce extérieur, les exportations de diamant et du bois qui représentent 88,8% des recettes d'exportations en 2007 se situaient déjà dans une tendance à la baisse en 2008 (86,2%), avec des recettes qui

ont connu un repli d'environ 27%. Cette situation a occasionné des répercussions sur les ressources budgétaires, et réduire notamment la capacité d'investissement de l'Etat qui devra d'abord faire face aux dépenses de fonctionnement incompressibles. En ce qui concerne la balance des paiements, les migrants centrafricains ont transféré en 2007, près de six milliards dans leur pays ; la vague de licenciements observés dans leurs pays d'accueil les expose à une perte de revenus d'activité comme les autres travailleurs de ces pays ; il est donc à prévoir une baisse de ces transferts, avec des conséquences sur les aides familiales, les constructions de logements et la création de PME que ces transferts soutiennent habituellement. Au niveau des pays donateurs, il convient de noter que le ralentissement observé de l'économie se traduira par celui des ressources budgétaires hors emprunts, et que leurs ressources amoindries devront faire face aux nombreuses demandes de soutiens financiers en faveur des secteurs bancaires sinistrés et autres ; de manière arithmétique, ces importants soutiens financiers qu'ils accordent à leur système bancaire et aux entreprises victimes de la récession économique sont susceptibles de réduire leur contribution à l'APD ; un tel effet d'éviction est d'autant plus prévisible pour la RCA qu'elle doit déjà justifier des capacités internes suffisantes à la mobilisation effective des flux d'aide actuellement accordés.

Principales contraintes sectorielles. Les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et des infrastructures sont ceux sur lesquels le Gouvernement s'appuie le plus pour booster la croissance afin d'améliorer les conditions de vie en général et réduire la pauvreté en particulier. Le scénario dynamique du DSRP avait fortement pronostiqué un bon comportement de ces secteurs, qui malheureusement ont connu beaucoup de contraintes.

Le secteur agricole est doté comme les autres secteurs, d'une ébauche de stratégie sectorielle susceptible d'établir les priorités intra sectorielles et les complémentarités inter sectorielles sans lesquelles le développement du secteur ne saurait s'intégrer harmonieusement dans l'économie. En conséquence, les décisions des opérateurs porteurs de projets visent des objectifs plus microéconomiques que macroéconomiques². Ces opérateurs du secteur auraient souhaité voir la libéralisation qu'il a connue, être réalisée avec des mesures d'accompagnement relatives au financement et à la fourniture d'intrants et des infrastructures rurales réhabilitées qui sont aujourd'hui les deux contraintes majeures à son développement.

En ce qui concerne l'énergie, la dépendance vis-à-vis des importations du pétrole et le déficit de l'offre d'électricité qui de surcroît s'inscrit à la baisse (-3,9% pour eau et électricité en 2008), s'analysent comme des contraintes majeures et structurelles de l'économie centrafricaine. Le Gouvernement est conscient qu'il ne saurait atteindre ses objectifs de croissance sans une solution durable à ces contraintes.

Les infrastructures fournissent le socle essentiel où se bâtissent le développement et la compétitivité d'une économie. Elles réduisent les coûts de production, facilitent l'activité, accroissent le volume de production et impulsent le progrès social. Actuellement, le taux d'accès à ces infrastructures est très bas, qu'elles soient à caractère social (infrastructures sanitaires et éducatives) ou économique (transport : routes, ponts, aéroports, ports ; utilité publique : production et distribution de l'énergie, réseaux d'adduction d'eau, égouts ; et télécommunication). De plus, leur état de fonctionnalité doit être suffisamment relevé pour encourager le développement d'un secteur privé digne de ce nom.

6.2 Les perspectives et principales opportunités

Malgré les difficultés rencontrées et quelques menaces qui, à court terme, pèsent sur la mise en œuvre du DSRP, l'exercice à moyen terme s'inscrit dans un contexte caractérisé par un ensemble d'opportunités que le Gouvernement entend saisir pour assurer l'inversion de la tendance actuelle de la pauvreté. Il s'agit notamment (i) du démarrage des grands travaux, (ii) de la mise en œuvre des pôles de développement, (iii) la réduction du poids de la dette liée à l'Initiative PPTe, (iv) de la gestion plus rigoureuse des finances publiques, (v) de l'apaisement progressif du climat politique, (vi) du scénario Gleneagles dans le cadre de la poursuite des OMD, (vii) de l'intégration sous régionale, (viii) la prise en compte des recommandations du Dialogue Politique Inclusif (DPI) et (ix) la poursuite du processus de consolidation avec deux volets importants, la réforme du Secteur de la Sécurité et Démobilisation, Désarmement, Réinsertion surtout dans les zones affectées par les conflits.

² On fait ici référence aux opérateurs qui font un arbitrage entre produits de rente et produits vivriers

Démarrage des grands travaux. A moyen terme, la RCA dispose d'un potentiel suffisant pour s'en sortir, notamment grâce aux investissements à mobiliser en faveur du secteur des infrastructures. Parmi ces financements déjà acquis et dont la mobilisation en faveur du secteur des infrastructures suit son processus normal, ceux du 10^{ème} FED d'environ 184 millions USD, soit 92 milliards de FCFA sur la période 2008-2012. Le décaissement d'une partie de ces ressources et leurs retombées sur l'économie sont attendus à partir de 2009. De même, dans le cadre du PIR de la CE, la RCA bénéficiera des travaux d'infrastructures communautaires dont les montants sont évalués à quelques dizaines de milliards de FCFA en 2009 et 2010. La BAD et la Banque Mondiale élaborent actuellement avec le Gouvernement une stratégie conjointe pays qui appuiera à partir de 2009 les secteurs infrastructures, éducation et santé. Le comité du fonds catalytique de l'initiative Fast Track a donné son accord pour l'octroi de 37,78 millions USD au secteur éducation pour les trois ans à venir. Ces ressources serviront à financer, dans l'enseignement primaire, un programme de construction/réhabilitation scolaire, la formation et la prise en charge des enseignants contractuels, l'acquisition de manuels scolaires et le renforcement de capacités du Ministère de l'Education. La préparation par la France du DCP avec la RCA et la reprise très prochaine de la coopération avec le FIDA (dès apurement de ses arriérés de paiement par la CE) sont des éléments nouveaux augurant d'une relance de la coopération et des investissements. Quelques opportunités pourraient se présenter si des bilatéraux non traditionnels s'intéressaient aux potentialités qu'offre la RCA.

Le projet Pôles de Développement. Le Gouvernement envisage dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, la mise en place des pôles de développement conçus comme de «véritables locomotives de la croissance économique au niveau régional et répondant à l'exigence de la maîtrise et de la conduite de l'économie nationale vers un développement équitable et harmonieux de l'ensemble du territoire, qui à terme, ne devra plus afficher de disparités régionales». Dans leur approche conceptuelle, les pôles de développement constituent des entités dont les missions sont d'organiser les énergies locales autour des objectifs communautaires de développement en faisant en sorte qu'une combinaison optimale des ressources locales et externes à la région permette de valoriser le potentiel dans la mise en œuvre des avantages comparatifs pour promouvoir l'aménagement du territoire, les échanges inter région et le relèvement du niveau de vie. En effet, le choix consensuel d'une ville de concentration des premiers efforts de développement est de nature à favoriser l'approche multisectorielle du développement, la participation et la responsabilisation des populations et les effets multiplicateurs des résultats et effets. Ce projet de pôles de développement dont la nature correspond finalement à des interventions plus directes en faveur de la réduction de la pauvreté rurale constituera pour les années 2009 et 2010, des réalisations de portée très significative. Au-delà des questions de revenus au sens monétaire, les pôles de développement auront la capacité de fournir un package de services collectifs (école, centre de santé, logement, routes, eau et assainissement, etc.) à des coûts plutôt raisonnables du fait de la concentration des populations dans un espace géographique peu distant. Une convention de financement a été signée avec l'Agence UN-HABITAT pour la réalisation des études monographiques dans les dix villes retenues pour la première phase de cet important programme. Une mission exploratoire de cette Agence a eu lieu au mois d'août 2008 et les études monographiques démarreront au premier trimestre 2009.

L'Initiative PPTE. Le point de décision de l'Initiative PPTE atteint en septembre 2007 installe le Gouvernement dans un certain optimisme par la libération de plus de ressources budgétaires pour l'investissement. Le ratio dette/exportations qui était de 541% en 2005 devrait se situer autour de 66% en 2008. Le point d'achèvement attendu pour juin 2009 doit rester une préoccupation majeure pour le Gouvernement ainsi que les partenaires au développement, au regard de l'échéance 2009 et des effets de l'endettement dans le pays dans ce contexte excessif. Il pourra ainsi constituer un nouveau départ et placera l'économie centrafricaine dans une perspective de solide relance. Le Gouvernement entend maintenir ses efforts de mobilisation de ressources internes pour satisfaire aux conditions d'utilisation de la partie allégée de la dette dans le cadre de cette Initiative. Les effets du point de décision sur le budget se font déjà ressentir, avec un accroissement très sensible de l'allègement de la dette entre 2007 et 2008. En effet, les données de 2008 indiquent 16,4 millions USD, soit 8,2 milliards de FCFA d'allègement, contre 3,4 millions USD, soit 1,7 milliards de FCFA pour toute l'année 2007. Il s'agit effectivement de ressources supplémentaires dont a bénéficié le Gouvernement pour faire face aux problèmes d'investissement ou de réduction directe de la pauvreté.

Le budget 2009. Dans le cadre de ce budget, bâti sur des hypothèses hors chocs extérieurs, le Gouvernement entend renforcer la gestion budgétaire par le biais d'une mobilisation supplémentaire de recettes internes et d'une meilleure allocation de ressources. La Loi de finances 2009 est bien celle de l'ancrage du DSRP par la prise en compte de la budgétisation des principales actions retenues, notamment celles des secteurs prioritaires de la stratégie ainsi que celles de la vulgarisation du code des marchés publics dans la perspective d'élaboration d'un manuel de procédure de passation

de marchés. A cet effet, cette loi prévoit une augmentation substantielle des budgets des domaines concernés : Education (10,12%), Santé (0,11%), Développement Rural (53,2%), Justice (12,6%) et Défense (20,2%). Dans un environnement économique plutôt morose, le Gouvernement se propose de réorienter les allocations de ressources pour tenir compte de la complémentarité entre les ressources internes et les ressources externes.

Le Dialogue Politique Inclusif (DPI) tant attendu s'est effectivement tenu à Bangui du 08 au 20 décembre 2008. Ses travaux ont débouché sur des recommandations consensuelles, fortes et opérationnelles en cohérence avec les orientations stratégiques du DSRP. Certaines de ces recommandations ont connu un début de mise en œuvre avec la formation du gouvernement d'union nationale. L'ancien comité chargé du suivi des recommandations du dialogue national a été dissout et remplacé par un nouveau comité issu des recommandations du DPI. Les travaux qui ont démarré dans un esprit de sérénité donnent l'espoir au peuple centrafricain de retrouver son unité et d'enclencher une nouvelle dynamique de développement. La communauté internationale saura tirer les leçons du DPI, pour soutenir davantage les efforts locaux du développement, notamment dans le cadre d'un climat des affaires plus favorable.

L'application desdites recommandations conformément au Programme d'Actions Prioritaires de mise en œuvre du DSRP pour la période 2009-2010, doit faire le lien entre l'important programme de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (DDR) des ex-rebelles et le désarmement national et communautaire.

Le scénario Gleneagles. Lors du Sommet de G8 tenu à Gleneagles en 2005, les pays riches se sont engagés à doubler l'APD en faveur des pays de l'Afrique Subsaharienne pour accélérer la mise en œuvre des OMD. Cet engagement, s'il est tenu, ferait passer l'APD dans cette région de 25 milliards USD en 2004 à 50 milliards en 2010, soit 85 dollar US par tête en 2010. Pour opérationnaliser cet engagement, le Secrétaire Général des Nations Unies a mis en place un Comité de vingt bailleurs qui a choisi une vingtaine de pays dont la RCA pour expérimenter le scénario. Avec l'appui du PNUD, la RCA a évalué le coût d'atteinte des OMD dans les principaux secteurs que sont l'éducation, la santé, le développement rural, les infrastructures, le genre et la consolidation de la paix et prévention des conflits. Des résultats de cette évaluation, il ressort que les besoins additionnels de la RCA pour l'atteinte des OMD après prise en compte des besoins nécessaires à la mise en œuvre du DSRP s'élèvent annuellement à 220 millions USD sur la période 2008-2015. Le rapport de ce scénario a été validé au niveau national et présenté à l'Assemblée Générale Annuelle des Nations Unies en septembre 2008. L'examen du dossier de la RCA en même temps que ceux d'autres pays concernés a abouti à une première dotation de 10 milliards USD comme première étape de financement pour dix pays. La RCA se prépare à saisir la concrétisation de cet engagement de Gleneagles pour accélérer l'atteinte des OMD et donc réduire davantage la pauvreté.

L'intégration sous-régionale. L'enclavement constitue l'une des contraintes de développement en RCA. L'intégration sous-régionale se présente comme un scénario important dans la réduction de ces contraintes. Dans ce cadre, le Programme Indicatif Régional (PIR) appuyé par la CE au niveau de la CEMAC offre une opportunité de profiter des infrastructures communautaires pour réduire les coûts de transaction de l'économie centrafricaine. Le Programme Economique Régional (PER) se met en place dans une dynamique de solidarité intra-communautaire. Le caractère intégrateur, la contribution à la création d'emplois, la contribution au commerce sous régional et le potentiel de partenariat public/privé sont des aspects privilégiés dans le choix des projets à retenir dans le PER. Le Gouvernement centrafricain s'inscrit dans cette perspective dont il pourra tirer profit.

Le coton et le cadre intégré. En ce qui concerne le coton, 1,13 million USD, soit 566 100 000 FCFA sont prévus par le Don Japonais pour appuyer la campagne 2009/2010 pour la culture attelée et l'achat des intrants. En matière de cadre intégré, les perspectives portent sur l'utilisation des 370 000 USD restant (sur 1million USD initialement mobilisé par l'OMC) qui seront consacrés à: (i) la poursuite des projets lancés en 2008 ; (ii) la réalisation de deux études sur la mise en place d'un centre de promotion des échanges et de crédit ; (iii) la formation des opérateurs économiques et membres des Comités Sectoriels ; et (iv) l'audit de gestion en fin de projets. De même, il est prévu le passage à un cadre intégré renforcé.

Conclusion

La première année de mise en œuvre du DSRP se caractérise par une conjoncture économique internationale défavorable ayant eu des répercussions sur l'économie nationale. Les différents chocs extérieurs dont notamment ceux liés aux fluctuations du prix du baril de pétrole, à l'instabilité des cours des principaux produits d'exportation, à la crise alimentaire mondiale et à la crise financière internationale ont eu pour conséquences l'instabilité des ressources budgétaires, la poussée de l'inflation, l'aggravation du déficit du commerce extérieur et le ralentissement de la croissance.

Malgré cette conjoncture défavorable, le Gouvernement avec l'aide de ses partenaires au développement, a mis en place un cadre institutionnel de mise en œuvre et du suivi/évaluation du DSRP. Le bilan des réalisations présenté au point 5 du présent rapport relève que des actions importantes ont été effectivement réalisées, sans lesquelles la situation socioéconomique du pays à fin 2008 aurait été plus dégradée. Elles ont permis un travail de relèvement dans différents secteurs, afin de les préparer à mieux jouer leur rôle dans l'économie nationale. En même temps, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du Programme FRPC appuyé par les institutions de Bretton Woods.

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du DSRP sont relatives à la mobilisation des ressources, l'opérationnalisation du cadre institutionnel de suivi/évaluation de la stratégie et la faiblesse des capacités humaines. D'autres sont plus spécifiques à certains secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie et les infrastructures dont dépend fortement la remise en l'état de l'économie centrafricaine fragilisée par les multiples conflits de la période 1996 à 2003. L'engagement du Gouvernement à œuvrer pour la maîtrise des procédures de décaissement des fonds et la satisfaction des autres conditionnalités de déblocage des ressources extérieures, et la prise en compte par les partenaires au développement de l'allègement de ces procédures pour tenir compte du caractère «Etat fragile» de la RCA sont des éléments qui augurent un aplanissement de ces difficultés à court terme.

La poursuite de l'exercice de mise en œuvre du DSRP s'inscrit dans un contexte caractérisé par un ensemble d'opportunités à saisir par le Gouvernement pour inverser la tendance en matière de pauvreté. Il s'agit notamment (i) du démarrage des grands travaux qui auront effectivement lieu en 2009, (ii) de la mise en œuvre des pôles de développement qui vont fédérer l'approche participative, la valorisation des ressources locales et les approches multisectorielles pour booster le développement régional, (iii) des retombées de l'Initiative PPTE (atteinte du point d'achèvement) qui vont accroître la capacité d'investissement public, (iv) la poursuite de la mobilisation des ressources, (v) le renforcement des capacités des agences de mise en œuvre afin d'améliorer l'absorption et l'utilisation efficace des ressources mobilisées, (vi) de la gestion plus rigoureuse des finances publiques, (vii) de l'apaisement progressif du climat politique et sécuritaire dont on attend les retombées sur le climat des affaires et (viii) de l'intégration sous régionale qui prend corps à travers le Programme Indicatif Régional de la Commission Européenne et le Programme Economique Régional de la CEMAC, et dont la RCA pourra tirer profit pour sortir de son enclavement.

Annexes

Annexe N° 1: Matrice de Suivi de la Mise en Œuvre du DSRP (version provisoire e)

INDICATEURS DE PRODUIT	Valeur cible 2008	Valeur atteinte 2008	Observations
Sécurité			
Nombre des personnels militaires formés en instruction civique et morale	960	960	
Nombre des points de presse dans le cadre de l'établissement de la confiance	4	0	-
Nombre des campagnes de sensibilisation des populations locales dans les zones de rétablissement de garnison	12	12	
Nombre des casernes construites	4	0	Recherche de financement pour la Construction des casernes
Nombre d'officiers de police judiciaire formés dans une durée minimale de 9 mois	40	-	Recherche de financement pour la formation
Nombre de tenues fournies aux composantes des FDS	300	300	Cette réalisation ne concerne que la police.
Nombre des personnes démobilisées et réinsérées	7000	4590	Source : Projet de Réinsertion des Ex Combattants et d'Appui aux Communautés (PRAC)
Nombre de gardiens de la paix recrutés et formés	400	0	Recherche de financement pour la formation
Justice			
Nombre de textes juridiques révisés	8	0	En cours de réalisation
Nombre de codes vulgarisés	1	1	
Nombre de codes traduits en Sango	0	0	
Adoption d'un cadre légal de gestion de la carrière des magistrats	3	3	
Nombre de magistrats recrutés et formés	42	42	
Nombre d'huissiers de justice formés	5	5	
Nombre des régisseurs et gardiennes de prisons formés	16	16	
Nombre de palais de justice construit	2	2	
Nombre de maisons d'Arrêt construites ou réhabilitées	4	4	2 construites et 2 réhabilitées
Gouvernance et Respect des droits de l'Homme			
Nombre de cadres et personnes techniques formés dans le domaine des droits de l'Homme	10	10	
Nombre de campagnes de sensibilisation et d'éducation de la population, des autorités administratives locales, des forces de défenses et sécurité	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de textes juridiques révisés et adaptés aux normes internationales présentés à l'Assemblée Nationale	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Création d'une structure de lutte contre la corruption, les détournements et autres infractions assimilés	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de bâtiments construits pour abriter les services décentralisés	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de bâtiments réhabilités pour abriter les services décentralisés	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Création d'un service de suivi et d'assistance juridique aux victimes de violations des droits de l'Homme et de corruption au sein du HCDHGB	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009

Environnement des affaires (commerce)			
INDICATEURS DE PRODUIT			
	Valeur cible 2008	Valeur observée 2008	Observations
Nombre de documents de politique industrielle, commerciale et de stratégie de développement du secteur privé élaboré par le ministère	2	2	Document de politique commerciale de la RCA Code de commerce
Nombre de textes élaborés, révisés et harmonisés par le ministère	7	02	Code de commerce harmonisé avec les textes régionaux et internationaux Charte des investissements révisée
Création d'un cadre juridique de concertation Etat-Secteur privé	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de séminaires et formations organisés par le MCIPME à l'intention du secteur privé	5	0	Problème de financement
Promotion de l'Égalité et Équité de genre			
Existence d'un instrument juridique national prônant l'égalité de chance entre les deux sexes	5	4	Révision des textes (Code pénal ; Code de procédures pénales ; Code de Travail ; Code minier) incluant l'aspect genre en cours d'adoption.
Existence du rapport initial et des rapports périodiques de la CEDEF	Un draft disponible	1 draft disponible examiné par le Comité interministériel pour validation	Le rapport initial n'est pas fait car UNICEF n'a pas pu recruter le Consultant international pour amendement du projet dudit rapport et l'activité est reprogrammée
Développement rural			
Nombre d'antennes régionales de la chambre d'agriculture créées	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de lois et décrets d'application (subventions) sur les Organisations des Producteurs Agricoles fournis par le gouvernement	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de tracteurs utilisés / an	13		
Superficie de bas-fonds aménagés et mis en valeur / an (ha)	500		
Nombre d'unités de transformation mises en place par le gouvernement:			
Moulin	300		
Décortiqueuse	100		
Presse	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Laiterie	1		
Huilerie	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de publication	1	0	Problème de financement

Mines			
Révision des Textes d'application du code minier et Loi des finances instaurant les taxes minières en faveur des régions minières sont signés	Code minier de 2004 ; Loi des finances existantes		
Nombre de prospections réalisées en vue de la création de la base de données géologiques	NA		
Nombre d'Agents de brigades minières équipés en véhicules/tenues	161		
Nombre d'artisans miniers formés	Données ARD		
Nombre de sociétés minières installées en phase d'exploitation	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Infrastructures et transport			
	585	0	Absence d'une étude de faisabilité et problème de financement
Linéaire de routes réhabilitées/ revêtues (km)			
Linéaire de route en terre réhabilitée (km)	2546	733	
Linéaire de Pistes rurales réhabilitées (km)	1524	206	Crédit insuffisant
	130	52	2 ouvrages d'Art construites 50 ouvrages d'Art réhabilitées
Nombre d'ouvrages d'Art réhabilités/construits			
Eaux et forêts			
Nombre de Structures et Associations appuyées et formées dans le cadre de cogestion du patrimoine forestier	5		
Nombre de Leaders formés	20		
Nombre de séance de sensibilisation et réunions organisées	150		
DPO	Traçabilité Exportation conteneurs		
Nombre de cadres formés au Ministère	8		
Nombre de cadres des directions régionales formés	175		
Nombre de Textes, codes révisés, adoptés et appliqués	1(Code forestier) et textes d'application	1Code forestier adopté et promulgué	
Nombre de permis d'exploitation octroyé aux sociétés forestières par le ministère	2		
Nombre de comités locaux de gestion formés à la gestion des ressources	10		
Normes élaborés adoptés et appliqués	1		
Nombre d'Entreprises forestières dotées de plans d'aménagement forestiers	4		
Nombre de zones cynégétiques villageoises créées	7		
Energie			
Nombre de textes d'application du code de l'électricité	4		
Niveau de production fournie par les puissances des installations de Boali 1 et 2	130 GWH		
Nombre de Cadres formés en SIG	4	4	
Nombre de puissance disponible (MW)	17		
Nombre de ligne de transport réhabilité MT (Km)	260		
Nombre de ligne de transport réhabilité BT (Km)	500		
Nombre de ligne de transport réhabilité en Ligne de Transport (Km)	130		
Nombre d'Audits de la structure des prix des produits pétroliers réalisés			

Eau et assainissement			
Nombre de forages construits en milieu rural	80	144	
Nombre de forages réhabilités en milieu rural	200	280	
Nombre de kiosques bornes fontaines construits en milieu urbain	40		
Nombre de nouveaux branchements particuliers en milieu urbain	300		
Nombre de latrines VIP construites	50	66	
Nombre de latrines traditionnelles construites/aménagées	1800	1630	
Arts et culture			
Nombre de carrefours culturels mis en place	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre d'arrondissements et localités de provinces du pays acquis au projet de culture de quartier	Mise en œuvre du projet dans 2 arrondissements de Bangui et Bimbo	Projet culture de quartier dans 2 arrondissements de Bangui (quartier Kpètènè 1 et 2 dans le 6 ^{ième} et quartier Galabadja dans le 8 ^{ième}) et Bimbo (Gbalikola 2)	
Construction d'une maison de la culture	Etude de faisabilité	Etude de faisabilité est disponible avec l'appui de l'UNESCO	Recherche de financement pour la Construction d'une maison de la culture
Nombre de sites réhabilités	5	3	Recherche de financement
Tourisme			
Nombre des opérateurs économiques dont les capacités sont renforcées dans le domaine du tourisme	1600	70	- les 70 formés proviennent des structures suivantes : BAMELEC ; AZIMUT ; Restaurant Le Méridien
Nombre du personnel de l'Association Nationale du Tourisme dont les capacités sont renforcées en techniques d'accueil	ND	20	
Nombre d'auberges de 1500 – 2000 chambres, construits à de fins touristiques ou réhabilités au niveau des gares			
Nombre d'hôtels de tourisme construits en provinces avec une capacité de 15 chambres	8	0	Problème de financement
Nombre de gargotes construites selon les normes	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de sites éco touristiques aménagés	1	0	Problème de financement
Nombre de centres artisanaux construits	4	0	Problème de financement

INDICATEURS DE PRODUIT	Valeur cible 2008	Valeur atteinte 2008	Observations
Education			
Nombre de salles de classe du F-1 réhabilitées	200		
Nombre de salles de classe du F-1 construites	500	6	Problème de financement
Nombre d'enseignants du F-1 formés, utilisés	750	832	850 sont formés dont 18 désistements)
Nombre d'enseignants du F-1 recyclés	3000		
Nombre de livres distribués	6000	2925 manuels de lecture et 2925 manuels de math	
Nombre latrines construites dans les écoles	250	790	(PAM et UNICEF)
Nombre d'écoles équipées en point/back d'eau	150	528	(voir UNICEF)
Nombre de communautés villageoises sensibilisées (IEC) sur les questions environnementales, de développement et de la santé de la reproduction	150	100	EVFMP appuyé par UNFPA : 100 enseignants en exercice formés sur les problèmes de population, de développement socioéconomique environnemental, de la santé sexuelle et de la qualité de la vie en milieu scolaire
Nombre de kits pédagogiques distribués aux enseignants (manuels français et math)	3000	5680	Besoins : 5598 Livrés par DAMECA sur financement BM dans le cadre des fonds PSES
Santé			
Nombre de Formations Sanitaires (FOSA) réhabilités par type	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Poste de santé	453		
Centre de santé C	124		
Centre de santé B	52		
Centre de santé A	39		
Hôpital préfectoral	20		
Hôpital régional	6		
Hôpital central	1		
Nombre de Formations Sanitaires (FOSA) construites (par type)	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Poste de santé	453		
Centre de santé C	124		
Centre de santé B	52		
Centre de santé A	39		
Hôpital préfectoral	20		
Hôpital régional	6		
Hôpital central	1		
Nombre de personnels de santé par catégorie			
Nombre de médecins généralistes formés	113		
Nombre de médecins spécialistes formés	10		
Nombre de Techniciens formés	94		
Nombre de Sages femmes/Infirmiers accoucheurs formés	221		
Nombre d'Infirmiers Diplômés d'Etat formés	298		
Nombre d'Assistants accoucheuses formées	253		
Nombre de personnels formés sur la prise en charge du paludisme			
VIH/SIDA			

Nombre de personnes ayant bénéficié de conseil et d'un dépistage pour le VIH	75000	32010	
Nombre de personnes ayant bénéficié de conseil et d'un dépistage pour le VIH qui connaît leur résultat sérologique	67500	29100	
Nombre de préservatifs distribués	10,000,000	8 926 198	CNLS+ACAMS+UN FPA en dehors des 8 804 880 vendus par PSI
Nombre de sites PTPE fonctionnels ³	60	65	
Nombre de personnes formées sur la prise en charge par les ARV et prophylaxie au CTM	250	75	Projet PSES
Nombre de FOSA qui dispensent de traitement antirétroviral, les prescrivent et/ou assurent le suivi clinique	50	62	

INDICATEURS DE PRODUIT	Valeur cible 2008	Valeur observée 2008	Observations
Emploi			
Promulgation du document de Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle	Mise en place du comité préparatoire du forum national sur l'emploi et la formation professionnelle	Le bureau du comité préparatoire est mis en place	Le processus de la préparation du forum est en cours
Nombre de Textes, codes révisés, adoptés et appliqués	NA	Le code de travail révisé, adopté et vulgarisé dans toutes les inspections de travail	Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Création du Conseil National Permanent du Travail	Décret d'application de l'ordonnance portant création du Conseil National Permanent du Travail	non	Pas encore mis en place
Nombre d'inspecteurs ou Contrôleurs de travail formés et recyclés au sein du Ministère et opérationnels	40	40	
Existence d'un cadre juridique et de partenariat entre les structures de formations et les entreprises	1 répertoire disponible	1 Etude réalisée	DGT + ACFPE Les préfectures de Vakaga, Bamingui Bangoran et Haut-Mbomou n'ont pas été couvertes suite à leur inaccessibilité
Nombre de maisons à outils construites	5	1	Manque de financement
Nombre de jeunes formés par type d'apprentissage	2000	120	Manque de financement
Nombre de centre de formations renforcés	16	0	Manque de financement
Nombre de connections des différents sites de la procédure simplifiée	DGPE-DSM FACA-ONI	DGPE-DSM FACA+ONI+ Direction solde	Réalisée
Nombre d'audits des ministères réalisés	7	6 ministères audités : Agriculture +Elevage; Fonction	Les activités se poursuivent

		publique ; Affaires étrangères ; SGG ; Santé ; Education	
Révision du statut de la Fonction publique	Adoption par le gouvernement	Textes révisés et la commission a déjà siégé et attente de la plénière à l'Assemblée Nationale	
Création d'un Système d'Information et de Gestion du Marché de l'Emploi (SIGME)	NA	-	Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Jeunesse et Sport			
Nombre de jeunes Leaders formés sur la culture entrepreneuriale	30	0	Ces activités n'ont pu être réalisées faute de financement
Nombre d'organisations de jeunes ayant bénéficié d'un appui technique, matériel et financier	20	0	
Nombre de jeunes formés sur les thématiques d'éducation citoyenne	300	0	
Construction d'un bâtiment administratif	1	0	
Nombre de centres d'alphabétisation créés	1	0	
Nombre de structures socio-éducatives ayant des programmes d'éducation citoyenne	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de maisons de jeunes construites	1	1	
Nombre d'animateurs socio-éducatifs formés à l'INJS	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre d'exemplaires de Document de Politique reproduits et distribués	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009

Annexe N°2 : Matrice de Suivi des Résultats du DSRP

INDICATEURS DE RESULTAT	Valeur de référence (2006 ou 2007)	Valeur cible 2008	Valeur observée 2008	Observations
Sécurité				
Pourcentage des préfectures/Régions qui ont des casernes opérationnelles	18%	18%		
Nombre de communautés touchées par les activités CIMIC	0	2		
Ratio population/policier	2945 pour 1 policier	3004 pour 1 policier	3004 pour 1 policier	
Ratio population / gendarme	2811 pour 1 gendarme	2868 pour 1 gendarme	2536 pour 1 gendarme	
Justice				
Durée moyenne de traitement des dossiers de flagrants délits dans les 3 tribunaux	8 – 15 j	8 – 15 j	15-30 j	Faible effectif des juges
Durée moyenne de jugement	8 j	8 j	30 j	Faible effectif des juges
Pourcentage de procès en retard en matière criminelle	0%	60%	ND	Les données ne sont pas traitées
Nombre de cas de détournements de deniers publics suivi de poursuite judiciaire	12	40	50	Faible effectif des juges
Durée moyenne de détention préventive en matière de flagrants délits	15 j	15 j	30 jours	Faible effectif des juges
Ratio Population/magistrat	42166 /1magistrat	28682/1magistrat	22406/1magistrat	+ 42 magistrats
Nombre de populations /tribunal	140555	143412/1 tribunal	195562/1 tribunal	Le gouvernement doit faire des efforts
Nombre de tribunaux opérationnels dans chaque région	4	4	Région 1=4 Région 2=4 Région 3=4 Région 4=3 Région 5=3 Région 6=4	22 tribunaux répartis dans les 6 régions
Nombre d'avocats inscrits au barreau	98	98	108	10 nouveaux avocats sont inscrits au bureau
Gouvernance et droits de l'homme				
Nombre de saisines et jugements rendus pour violations des droits de l'Homme	ND	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de saisines et jugements rendus pour corruption, détournements et autres infractions assimilées	ND	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de jugements en matière de droits de l'Homme, de la corruption, de détournements et autres infractions assimilées transmis au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme et à la Bonne Gouvernance	ND	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Environnement des affaires (commerce)				
Nombre de dossiers traités au guichet unique	ND	600	500	
Nombre d'entreprises créées	356	400	500	
Délai de création d'une entreprise	1 mois	3 semaines	7-15 jours	

Promotion de l'Égalité et l'Équité de genre				
Nombre de femmes Députées	10	10	9	
Nombre de femmes dans le Gouvernement	4	5	4	
Nombre de femmes hauts cadres (DG, CM, DIRCAB, etc.)	40	50	42	
Développement rural				
Taux des Organisations des producteurs agricoles (OPA) fonctionnelles	8	10		
Taux d'accroissement global (%) des principales productions vivrières	4	5	2,6	
Nombre d'attelages utilisés / an	ND	2000		
Production des cultures de rentes (en tonnes) :	ND			
• Coton	2800	4000	3636	
• Café	1600	2000	1816	
• Tabac	PM	PM		
Taux de croissance annuel du cheptel :				
• Bovins	2,2	2,8		
• Ovins	5,2	5,5		
• Caprins	5,7	6,1		
• Porcins	4,3	4,8		
• Volailles	4,2	4,7		
Taux d'accroissement annuel de la production maraîchère	4	5,3		
Mines				
Base de données géologique disponible	ND	NA		Cet indicateur sera mesuré à partir de 2009
Part des recettes minières dans les recettes totale	3%	-	3,02%	
Transport et infrastructures				
Densité de route revêtue	0,17	0.24	0	Problème de financement
Densité de route nationale non réhabilitée	0,42	0.45	0,17	Problème de financement
Densité de route régionale	0,24	0.30	0,05	Problème de financement
Densité de Pistes rurales	0,05	0.06	0,012	Problème de financement
INDICATEURS DE RESULTAT	Valeur de référence (2006 ou 2007)	Valeur cible 2008	Valeur observée 2008	Observations
Eaux et forêts				
Niveaux des recettes forestières fiscales dans le budget de l'état	6.500.000.000	7.500.000.000		
Taux du Respect des cahiers des charges par les sociétés forestières	45%	56.5%		
Evolution du taux de transformation des grumes	15%	33.5%		
Taux de perte à la transformation	60%	43.5%		

Evolution des aires protégées	11%	14%		
Nombre de zones cynégétiques villageoises créées	8	7		
Nombre de PME/PMI créées	10 PME/PMI existantes	11		
Nombre d'études commanditées	ND	8		
Energie				
Nombre de coupures (délestage)				
Durée moyenne de délestage				
Evolution des recettes de l'énergie produite				
Eau et Assainissement				
Taux de couverture en eau potable en milieu rural	31%	33%		
Taux de couverture en eau potable en milieu urbain	30%	32%		
Taux d'accès de la population à un système sanitaire adéquat	52,5%	55,0%		
Art et culture				
Taux d'accroissement des activités culturelles commerciales autour des carrefours	0	15%	0%	Pas réalisé
Nombre d'emplois temporaires créés	20	10	0%	Manque de financement sur le budget de l'Etat
Nombre d'emplois permanents créés par l'aménagement des sites du patrimoine	0	20	0%	Manque de financement
Nombre de plans de gestion pour la mise en valeur culturelle et commerciale des sites de la liste indicatrice disponible	0	3	0%	Absence de financement (UNESCO)
Nombre de centres de lecture et d'animation (CLAR) construits ou réhabilités	0	11	3	Financement disponible OIF ; Appui UNICEF par la construction d'un bâtiment ; budget Etat et négociation avec le PNUD
Tourisme				
Nombre de touristes fréquentant les sites touristiques (Bayanga)	586	849	PM	
Nombre des arrivées des touristes pour des motifs de réunion.	3746	7052	PM	
INDICATEURS DE RESULTAT	Valeur de référence (2006 ou 2007)	Valeur cible 2008	Valeur observée 2008	Observations
Education				
Ratio élèves/salle	92/1	88/1		
Ratio élèves/place assise	3/1	3/1		
Ratio élèves/enseignants formés	98/1	98/1		
Ratio élèves/livre	6/1	5,5/1		

% d'écoles avec équipements sanitaires	ND	15%		
% de communautés sensibilisées	ND	21%		
% d'enseignants disposants de KIT	ND	50%		
Ratio élèves/salle de classe F-2	100/1	100/1		
Taux d'achèvement	32%	38%		
Santé				
Taux d'accès aux services de santé en zone rurale	62,5%	65%		
Taux d'accouchement assisté par un personnel de santé formé	53,40%	58,9		
Taux de couverture en contraceptifs	19%	22,7		
Taux de couverture vaccinale DTC 3	84%	80%	65%	
Taux de supplémentation en vitamine A (enfants âgés de 6-59 mois)	60,2%	66,8%		
Nombre de districts appliquant le programme de prise en charge Intégré des maladies de l'Enfance (PCIME)	11	8		
Taux de prévalence du paludisme	34%	29,3%		
Proportion des ménages disposant de moustiquaires imprégnées d'Insecticides (MII)	31%	47,3%		
Taux de détection des cas de tuberculose	71%	74%		
VIH/SIDA				
Pourcentage des jeunes de 15 – 24 ans qui identifient correctement les manières de prévenir la transmission par voie sexuelle du VIH	24%	31%	ND	Les enquêtes qui devraient permettre de renseigner l'indicateur ne sont pas réalisées
Pourcentage de mères séropositives qui reçoivent une prophylaxie antirétrovirale complète pour réduire le risque de transmission mère enfant	2%	8%	8%	
Pourcentage de personnes ayant une infection à VIH qui reçoivent une thérapie antirétrovirale	18%	20%	23,33%	
Emploi				
Nombre d'emplois nouveaux, créés dans le secteur public	798	402		
Nombre de services de la Fonction publique créées, ayant des services de base déconcentrés opérationnels	ND	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Nombre de personnes ayant trouvé un emploi en utilisant le service du SIGME	ND	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009
Jeunesse et sport				
Nombre de jeunes encadrés par le service de l'INJS	ND	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à

				partir de 2009
Nombre de réseaux mis en place dans les maisons de jeunes	ND	NA		Cet indicateur ne sera mesuré qu'à partir de 2009

Annexe 3. Evolution des principales productions

Rubriques	2005	2006	2007	2008*
Agriculture de rente				
- Café coque (en tonnes)	3 500	6 500	7 000	6 300
- Coton graine (en tonnes)	3 670	2 261	8 000	3 636
- Coton fibres (en tonnes)	2 878	1 541	950	3 360
- Tabac	177	142	146	150
Mines				
- diamant (en carats)	383 295	415 530	417 691	382 076
- or (en grammes)	10 400	10 293	12 506	34 000
Bois				
- grumes (en m ³)	454 402	624 861	537 998	560 985
- sciages et contreplaqués (en m ³)	75 620	84 304	92 853	76 206

Source : CTP-PAS

N.B : - les données de 2008 sont des estimations

- les données de la campagne agricole n-1/n ont été affectées à l'année n

Annexe 4 : Evolution du taux de croissance réelle du PIB par secteurs

Indicateurs	2006	2007	2008	2009
Taux croissance réelle du PIB	4,0%	4,2%	3,5%	3,9%
Primaire	4,3%	2,6%	1,3%	1,6%
- agriculture	2,9%	5,4%	2,4%	3,67
- Elevage	0,8%	2,0%	2,4%	2,3%
- Chasse et pêche	1,0%	1,8%	1,3%	1,7%
- Forêts	23,6%	- 7,0%	0,8%	-6,9%
Secondaire	6,1%	5,2%	1,3%	4,4%
- Extraction minière	8,0%	0,5%	- 8,2%	2,2%
- Manufacture	6,5%	7,0%	2,5%	3,0%
- Eau et électricité	5,5%	3,0%	- 3,9%	3,5%
- Bâtiments et Travaux publics	4,0%	6,0%	7,0%	8,0%
Tertiaire	3,8%	7,6%	5,0%	4,4%
- Transports et télécommunications	17,9%	8,0%	8,0%	8,0%
- commerces	5,0%	8,0%	5,0%	4,0%
- autres services marchands	3,0%	8,0%	8,0%	5,0%
- Services non marchands	- 5,7%	6,4%	0,1%	1,8%

Source : CTP-PAS et ICASEES

Annexe 5 : Commerce extérieur par grands groupes de produits (en millions de FCFA)

Exportations	2006		2007		2008	
	Valeur	Structure	Valeur	Structure	Valeur	Structure
Bovins	7 279	8,2%	7 692	8,2%	8 119	11,5%
Coton fibre	836	0,9%	521	0,6%	634	0,9%
Café marchand	1 042	1,2%	1 060	1,1%	1 146	1,6%
Tabac	73	0,1%	75	0,1%	81	0,1%
Diamant	32 666	36,7%	32 288	34,3%	22 198	31,4%
Grumes	29 031	32,6%	31 541	33,5%	23 445	33,1%
Autres (sciages)	17 063	19,2%	19 691	20,9%	15 368	21,7%
Divers en valeur	8 300	9,3%	8 900	9,5%	7 900	11,2%
Or	100	0,1%	100	0,1%	216	0,3%
Entreprises	100	0,1%	100	0,1%	105	0,1%
Autres	8 100	9,1%	8 700	9,2%	7 579	10,7%
Exportation de biens	89 011	100,0%	94 076	100,0%	70 772	100,0%
Exportation de services	26 000		28 100		30 400	
Total des exportations de B&S nf	115 011		122 176		101 172	

Source : *Annuaire statistique national – ICASEES*

Importations	2006		2007		2008	
	Valeur	Structure	Valeur	Structure	Valeur	Structure
Produits pétroliers	25927	25,2%	29044	25,8%	32231	26,6%
Secteur public	10200	9,9%	11800	10,5%	13500	11,2%
Billet BEAC	17900	17,4%	19300	17,1%	17463	14,4%
Divers	48900	47,5%	52600	46,7%	57807	47,8%
Importations de biens (FOB)	102927	100,0%	112744	100,0%	121001	100,0%
Services	66400		71800		106500	
Total des importations des B&S nf	169327		184544		227501	
Balance des biens	-13916		-18668		-50229	
Balance des services	-40400		-43700		-76100	
Solde global	-54316		-62368		-126329	

Source : *Annuaire statistique national – ICASEES*

Annexe 6. Matrice des mesures prioritaires du DSRP**Pilier 1** : Restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits

Domaines/Secteurs	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires programmées	Réalisations de la première année	Observations
Sécurité, paix et justice	Renforcer les capacités matérielles et humaines des FDS	Formation des FDS	960 membres des FDS formés en instruction civique, 30 officiers et 30 sous-officiers formés	
		Dotation des FDS en matériels et équipements	Fourniture de 300 tenues à la police	
	Réforme, restructuration, réorganisation territoriale et transformation participative et coordonnée du secteur de la sécurité	Construction et Réhabilitation des casernes et locaux pour les FDS		
	Sécurité sous régionale, lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre	La réduction des armes légères	Destruction en août 2008 de 429 armes collectées dans le cadre du PRAC	
		Démantèlement des barrières illégales	25 barrières illégales démantelées	
		Les patrouilles frontalières		
		La coopération sous régionale en matière de sécurité	Admission de la RCA en juin 2008 au plan d'action des NU pour la consolidation de la paix	
		Le désarmement des ex-combattants		
		La démobilisation et réinsertion des ex-combattants	4590 ex-combattants ont été démobilisés et réinsérés dans le cadre du PRAC	
		Les appuis aux communautés	12 séances de sensibilisation organisées à l'intention des populations locales dans les zones de rétablissement des garnisons ; Journées portes ouvertes organisées	
	Education, développement des FDS et rétablissement de la confiance	Renforcement du cadre légal et judiciaire (mise en œuvre du code de justice militaire et renforcement des capacités du Tribunal Militaire Permanent)		
		Renforcement des organes de contrôle des FDS		
		Sensibilisation des populations et des FDS	Douze séances de sensibilisation dans les zones de rétablissement des garnisons organisées Formation des chefs de quartiers et de villages sur leurs compétences à Bozoum, Bossangao, Kaga Bandoro et Sibut	

Pilier 2 : Promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit

Domaines / secteurs	Objectifs /Stratégies	Actions prioritaires programmées	Réalisations de la première année	Observations
Gouvernance	Promouvoir la culture démocratique	Mise en œuvre du plan d'appui à l'Assemblée nationale, à la cour constitutionnelle, au haut conseil de communication et au CSADN		
		Réorganisation et renforcement des capacités de société civile		
		Développement des capacités des médias et de la communication sur la culture démocratique	Création d'un département des sciences de l'information à l'Université de Bangui	
		Promotion d'un dialogue politique et social permanent	Mise en place d'un comité d'organisation du DPI le 8 juin 2008 et opérationnalisation du dialogue dans le domaine social avec les syndicats	
	Promouvoir le respect des droits humains	Renforcement des capacités des structures nationales chargées des droits de l'homme et de la bonne gouvernance	Formation des cadres chargés d'animer les différents services du haut Commissariat aux droits de l'Homme	
		Elaboration et mise en oeuvre d'un plan d'action nationale pour la promotion et la protection des droits de l'homme	Adoption d'un projet de texte portant création d'un comité national chargé de l'élaboration du plan d'action national	
		Redynamisation de la commission nationale des droits de l'homme et construction d'un pool de spécialistes en droits humains	10 cadres du Haut Commissariat de Droit de l'Homme sont formés	
Gouvernance	Améliorer et rendre efficace l'administration publique	Mise en place d'un nouveau cadre organique de l'administration publique	Réalisation des audits dans 7 ministères	
		Révision du statut général de la fonction publique	Adoption du Statut général révisé de la Fonction publique	
		Mise en place d'un schéma de redéploiement des services à l'intérieur du pays		
		Réalisation d'une étude prospective Centrafrique 2040		
	Renforcer l'Etat de droit	Révision et mise à jour des textes juridiques, Numérisation du journal officiel, adhésion au réseau mondial d'information (GLIN)	Révision des projets de code pénale, de procédure pénale et de justice militaire Engagement du processus d'adhésion de la RCA au réseau	

			mondial d'information	
		Construction des tribunaux et des maisons d'arrêt sur l'ensemble du territoire	2 palais de justice et 4 maisons d'arrêt construits/réhabilités	
		Renforcement des capacités du personnel de la justice et des agents auxiliaires	42 magistrats, 5 huissiers, 4 femmes régisseurs et de 12 gardiennes de prison formés	
Améliorer la gestion des finances publiques		Elaboration et mise en œuvre de nouvelles nomenclatures budgétaires et comptables	Installation du logiciel SYSGAD à la Direction de la Dette	
		Elaborer et mise en œuvre des guides et manuels de procédures de contrôles et exécution des dépenses	Mise en place d'un système informatique à la Direction Générale du Budget et du Trésor	
		Mettre à jour la base fiscale et des régimes d'imposition		
		Renforcement du guichet unique de Douala et mise en place de ceux de Pointe-Noire et de Garoua	Application des recommandations des audits du Guichet Unique de Douala	
		Aménagement des aires de dédouanement de Gamboula et de Béloko		
		Mise en place d'un système intégré de gestion des finances publiques	Création d'un comité de suivi de la liquidité	
		Mise en place d'un cadre transparent de passation des marchés	Adoption de la loi portant code des marchés publics Création de l'autorité de régulation des marchés publics	
	Redynamiser le processus de décentralisation		Renforcement des institutions en charge de la décentralisation et des capacités des autorités locales et administratives	
		Conduite des études de base pour une meilleure connaissance des conditions de faisabilité de la décentralisation		
		Organisation des états généraux de la décentralisation		
		Elaboration des textes fondamentaux relatifs à la réforme	Mise en place d'un comité interministériel d'experts chargés d'élaborer les textes de base et de l'organisation des élections municipales	
		Organisation des élections municipales		

		Création des pôles secondaires de développement	Monographies dans les 10 villes retenues en cours de réalisation	
Environnement des affaires	Créer un environnement favorable au développement du secteur privé	Elaborer des documents de politique industrielle, commerciale et de stratégie de développement du secteur privé	Documents de politique commerciale et de stratégie de développement du secteur privé élaborés et adoptés	
		Renforcement de la sécurité juridique des affaires	Code de commerce élaboré selon les normes régionales et internationales ; Charte des investissements en cours de révision	
		Création d'un guichet unique de formalité des entreprises	Guichet Unique créé par Décret 07.371 du 17 décembre 2007 et opérationnel en 2008	
		Développement d'un partenariat		
	Renforcer la compétitivité et promouvoir l'emploi	Restructuration et opérationnalisation de la chambre de commerce		
		Réhabilitation des structures de promotion et d'appui au secteur privé		
Population et genre	Renforcer et appliquer le dispositif légal, juridique et institutionnel en matière de participation des femmes	Renforcement des capacités des femmes	02 sessions de formation de 72 cadres nationaux des départements ministériels, membres du comité sectoriel Genre, des membres d'ONG en approche Genre, santé de reproduction/VIH/Suivi-évaluation en juin et juillet 2008 une session de formation de 24 membres des comités préfectoraux de lutte contre les pratiques néfastes et les violences à l'égard des femmes et des filles en matière de collecte de données dans le domaine a été organisée en novembre 2008.	
		Amélioration du cadre juridique, légal et institutionnel en matière de participation des femmes	03 sessions de vulgarisation de deux lois relatives à la santé de reproduction et la protection des femmes contre les violences en septembre 2008 regroupant 145 participants dont les professionnels du droit, les Officiers de Police Judiciaire, les travailleurs sociaux, les professionnels de santé et des média, les jeunes et les organisations et associations des femmes. Pré validation d'un draft du rapport initial de la Convention sur	

			<p>l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des femmes en janvier 2008. Le processus de recrutement d'un consultant international pour sa finalisation courant janvier 2009 est en cours.</p> <p>Mise en place du comité sectoriel « Genre et réduction de la pauvreté » par arrêté n° 014 du 14 mai 2008 et du Secrétariat Technique Permanent par arrêté n° 043 du 05 novembre 2008 du Premier Ministre pour la préparation de la table ronde sectorielle Genre et le suivi de la mise en œuvre du DSRP</p>	
		<p>Implication des femmes dans la résolution des conflits en application de la résolution 1325</p>	<p>Réhabilitation en cours d'un (01) bâtiment à Birao à hauteur de 7. 178. 800 F CFA par la MINURCAT pour abriter le centre de formation de 30 femmes auxiliaires dans le cadre du projet d'intégration du genre dans la sécurisation des femmes dans les zones de conflit</p> <p>Achat d'uniformes et autres attributs (décembre 2008) pour la formation de 30 femmes auxiliaires de police pour un montant de 10. 500. 000 F CFA sur financement de la MINURCAT</p> <p>Recrutement de 20 femmes policières et gendarmes pour l'encadrement des femmes auxiliaires.</p>	

Pilier 3. Rebâtir et diversifier l'économie

Domaines/secteurs	Objectifs / stratégies	Actions prioritaires programmées	Réalisation de la première année	Observations
Développement rural	Organiser, encadrer et responsabiliser les acteurs ruraux	Organisation des états généraux du développement rural	Sur financement de la Banque mondiale (125 millions de FCFA) les états généraux du développement rural ont été organisés en janvier 2008 avec 625 participants	Rapport disponible
		Renforcement des capacités de la chambre d'agriculture et des organisations des producteurs		
		Réhabilitation des structures professionnelles d'appui technique et de formation en milieu rural		
		Relance des programmes de recherche, d'encadrement et de formation	La FAO a appuyé la recherche agronomique dans le domaine de la production des semences pour 255 millions de FCFA	Projet de coopération technique
	Accroître la productivité et les productions animales et végétales	Relance de la production vivrière, multiplication et diffusion des semences	Fourniture d'intrants et du petit matériel agricole à 8500 ménages agricoles ; distribution de 16000 kits horticoles ; mise en place de 224 ha de parcelles de multiplication de semences et constitution d'un stock stratégique de semences vivrières et d'outils agricoles pour 3000 familles	Projets à caractère humanitaire : FAO 2,7 milliards de FCFA et Chine 2,5 millions de \$ US
		Développement des filières de rente (coton, café, palmier à huile, canne à sucre et tabac)	Mise en place de 5000 chaînes de traction animale pour la production du coton par le Japon 1364096 \$ US	
		Relance des activités de l'élevage à cycle court en zones urbaines, périurbaines et rurales	Mise en place de 104 unités de production en guise de test et d'assistance préparatoire Financement des unités de production des œufs des poulets de chair, des porcs, des caprins, etc.	Projets à caractère humanitaire coût 1079500 \$ US
		Développement de l'élevage bovin traditionnel transhumant et sédentaire et relance de l'élevage trypanotolérant		
		Développement des systèmes de cultures irriguées (de contre saison) dans les bas fonds		
		Désenclaver le milieu rural et réduire les facteurs de vulnérabilité	Réhabilitation et entretien de 2000 Km des pistes rurales et des ouvrages d'art dans les zones de production	206 km pistes rurales réhabilitées/construites ; 52 ouvrages d'art réhabilités/construits
Développement des infrastructures de conditionnement, de stockage, de moyens				

		intermédiaires de transport, promotion de la transformation des produits agricoles et développement de circuit de commercialisation		
	Renforcement des capacités institutionnelles du ministère du développement rural (planification, statistiques, gestion des ressources, recherche, appui conseil, formation, communication)	Renforcement des capacités opérationnelles et des ressources humaines des services du ministère du développement rural chargé des statistiques, de la planification, du suivi et de l'évaluation, de la protection et du contrôle phytosanitaire et zoo sanitaire	Renforcement des capacités de la Direction de la planification en matériel informatique pour un montant de 4600000 FCFA et de la Direction des statistiques toujours en matériels informatiques pour un montant de 81906735 FCFA.	Avec une contribution de la BAD
		Renforcement des capacités du dispositif de financement des activités rurales (fonds de développement agropastoral), office national du matériel (ONM)	Mise en place du Fonds de Développement Agricole et Pastoral (FDAP) et de l'Office National du matériel agricole et pastoral (ONMAP) par deux lois.	
Mines	Améliorer le cadre juridique, institutionnel et fiscal du secteur	Renforcement et actualisation du code minier	Audit du secteur minier réalisé Projet du code minier révisé	
		Mise en place d'un régime fiscal favorable au développement des régions minières	Adhésion de la RCA à l'ITIE	
		Mise en place d'une base de données géologiques fiables	Un comité ad hoc chargé d'élaborer les textes de création d'un office géologique est mis en place	
		Elaborer et mise en œuvre d'un cahier de charges type pour les sociétés minières		Projet intégré à la révision du code
	Renforcer la transparence dans la gestion du secteur	Renforcement de traçabilité dans le cadre du processus de Kimberley	Sensibilisation des artisans miniers de la Lobaye et de la Mambéré-Kadéï sur l'utilisation des cahiers de production, sur l'expertise et l'évaluation du diamant	
		Renforcement et équipement de la brigade minière		
		Adhésion à l'initiative pour la transparence des industries extractives	Mise en place par le décret 08.260 du 18 juillet 2008 d'un dispositif institutionnel de l'ITIE en RCA qui a déjà le statut de pays candidat	
		Création d'une police minière		
	Augmenter la production minière et améliorer les revenus des populations des zones minières	Relance des activités de la bourse internationale de diamants de Bangui	Actualisation des textes mettant en place la bourse internationale de diamant de Bangui	
		Renforcement des coopératives et associations des artisans miniers		

		Développement de la production industrielle et des PME/PMI dans l'extraction minière			
Transports et infrastructures	Renforcer le cadre institutionnel de la gestion des infrastructures de transport	Renforcement des capacités de structures de gestion des transports (Fonds d'entretien routier, Fonds de développement des transports par voie d'eau, de l'office national du matériel, laboratoire national du bâtiment et des travaux publics de l'ASECNA)	Révision des statuts du laboratoire des BTP en cours, formation de son personnel pour 80 millions de FCFA et acquisition de matériel de sondage et de contrôle de qualité pour 494 millions de FCFA. Equipement de l'Office National du Matériel pour 1,5 milliards par l'UE		
		Opérationnalisation du système d'information et de gestion des infrastructures de transport			
		Réalisation de l'étude d'opportunité sur les aérodromes de l'intérieur et le système météorologique			
	Réhabiliter, construire et viabiliser les infrastructures de transport	Réhabilitation et entretien des infrastructures de transport (pistes rurales, routes en terre, routes revêtues et ouvrages d'art)	Réhabilitation de quatre axes routiers, notamment : Berbérati-Bayanga (232 Km), Sibut-Kagabandoro-Ndélé (465 Km), Sibut-Bambari (200 Km) et Bossembélé-Bossangoa-Benzambé (195 Km), Mbaïki-Boda (85 Km)		
		Construction des gares routières	Construction et réhabilitation des gares routières à Bangui, Bossangoa et Berbérati		
		Réhabilitation des 9 aérodromes secondaires et de l'aéroport de Bangui	Salon VIP de l'aéroport de Bangui réhabilité par ASECNA		
		Mise aux normes internationales de l'aérodrome de Berberati			
	Renforcer le cadre institutionnel de planification et de développement des villes	Appui institutionnel et logistique aux services du cadastre de l'urbanisme et de l'habitat			
	Réhabiliter, construire, et viabiliser les zones urbaines	Réhabilitation, drainage, désenclavement des quartiers insalubres et inaccessibles			
		Viabilisation des lotissements et création des parcelles neuves			
		Construction des logements sociaux			
		Mise à jour d'une cartographie urbaine de Bangui et 16 villes de province			

		Réhabilitation et construction des édifices publics		
Forêt	Accroître la contribution du secteur forestier dans la richesse nationale et les recettes de l'Etat	Promotion du développement des PME/PMI et l'implantation d'unités de transformation performantes		
		Responsabilisation des populations dans la gestion des taxes forestières et fauniques versées aux communes	Mise en place d'un comité technique interministériel composé des représentants des ministères et des populations locales pour la gestion des taxes forestières et fauniques Ouverture d'un compte bancaire d'attente à la BEAC pour la gestion de la taxe forestière des communes	
		Pratique de l'élevage des fermes à gibier pour relever le niveau de recette de l'Etat		
	Améliorer la transparence dans la gestion des ressources forestières et fauniques	Renforcement de la gestion du compte d'affectation spéciale de développement forestier et touristique (CAS - DFT)		
		Renforcement des capacités de suivi et de contrôle dans les secteurs de la forêt et de la faune	Création des brigades mobiles d'intervention et de vérification Nomination en juillet 2008 des inspecteurs de contrôles frontaliers	
	Energie	Mettre en place un système d'information énergétique	Renforcement des capacités du secteur	Formation de 4 cadres en SIG et en utilisation du matériel informatique
Création d'une base de données énergétiques				
Garantir l'approvisionnement des centres urbains et périurbains en électricité		Réhabilitation des infrastructures de production de Boali 1 et 2 et porter au double sa capacité		
		Installation de l'usine au pied du barrage Boali 3		
		Réhabilitation et élargissement du réseau de distribution et des lignes de transport		
		Augmentation des capacités des stations A et B de l'ENERCA		
		Electrification de la ville de Bria		
Substitution des centrales hydroélectriques aux centrales thermiques des centres secondaires de Bambari, Berberati, Carnot, Boda et Mbaïki				

		Connexion de la ville de Zongo (RDC) au réseau de l'ENERCA		
	Garantir l'approvisionnement des zones urbaines et rurales en hydrocarbures	Réhabiliter l'audit de la structure des prix des produits pétroliers	Adoption par l'Assemblée Nationale d'un projet de loi portant création de l'Agence de stabilisation et de régulation des prix des produits pétroliers	
		Création des Capacités de stockage à Bocaranga et Bria		
		Réhabilitation de l'étude d'approvisionnement de la RCA par le Soudan et le Tchad		
Eau et assainissement	Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire ainsi que les capacités de gestion en matière de planification de gestion en eau	Appui aux structures de gestion de l'eau	Création de l'agence de régulation du secteur eau et assainissement et de l'agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement	
		Restructuration de la SODECA		
		Renforcement des capacités techniques, matérielles et humaines	Formation de 132 maçons en technique de construction des latrines familiales Formation de 28 animateurs et moniteurs en matière d'hygiène et assainissement Formation de 44 personnels membres de COGES des centres de santé	
		Développement d'un programme d'information, de communication et d'éducation de la population dans le domaine de l'eau et de l'assainissement		
		Réalisation d'une étude de faisabilité de système d'AEP et d'un plan d'action pour la gestion des ressources en eau	Lancement d'une étude de faisabilité du fonds national de l'eau et de l'assainissement	
	Réhabiliter et construire les ouvrages d'alimentation en et d'assainissement	Réhabilitation des équipements d'adduction d'eau, entretien des installations existantes et extension du réseau d'eau potable	Construction de 144 forages et 15 filtres à sable Réhabilitation de 280 forages et 184 puits Aménagement de 21 sources	
		Réalisation des travaux d'assainissement en milieu urbain et rural	Amélioration de 1630 latrines traditionnelles et 66 latrines à fosses ventilées Construction de 4 incinérateurs dans les FOSA Distribution de 15615 kits d'hygiène (savons, seaux, bassines, bouilloires)	

Arts et culture	Organiser et promouvoir le marché de l'art	Création de 6 carrefours culturels (marché de l'art) dont 4 à Bangui et 2 dans l'arrière pays à Berberati et Bambari		
	Promouvoir un environnement propice au développement des entreprises et industries culturelles	Création d'une centrale de matériel et d'un studio d'enregistrement et de production audiovisuelle à Bangui		
	Valoriser le patrimoine culturel, naturel et mixte sous plusieurs formes	Réalisation des études pour la documentation des 10 sites de la liste indicative de la RCA et en établir les plans de gestion conformément aux orientations de la convention de l'UNESCO de 1972		
		Appui technique à la mise en œuvre des plans de gestion des sites conformément au cahier des charges des orientations de l'UNESCO		
Tourisme	Promouvoir un environnement favorable au développement du tourisme	Elaboration et mise en œuvre du code d'éthique et de la charte d'investissement du tourisme		
		Formation du personnel oeuvrant dans les établissements d'hébergements, de restauration, de loisirs, des agences de voyage, des guides touristiques et des chauffeurs de taxi et de bus afin d'améliorer la qualité des prestations des services	Formation de 50 personnes de l'hôtel Boali Chutes, hôtel Azimut et du restaurant la méditerranée en technique d'accueil et art culinaire 20 autres sont encore en formation dans le cadre du lancement des activités de la taxidermie	
		Promotion de la mise en place d'une commission mixte de gestion durable des ressources touristiques transfrontalières		
	Valoriser le patrimoine touristique	Rénovation de 200 unités de restauration et des 800 chambres d'auberges de type traditionnel		
		Aménagement des sites naturels d'attrait touristique à Bangui et ses environs	Elaboration d'un plan d'occupation des collines Bas-Oubangui	
		Valorisation des réserves de Dzanga-Sangha et Mbaéré Bodingué	Lancement d'un appel d'offres pour la gestion du Doli-Lodge à Bayanga	
		Valorisation des forêts de Bangassou et d'Alimbou et du parc spécial de Manovo Gonda St Floris		
		Promotion du marketing du tourisme		

		Construction d'un palais des congrès et d'une cité de tourisme culturel		
--	--	---	--	--

Pilier 4. Développement du capital humain

Domaines/secteurs	Objectifs / stratégies	Actions prioritaires programmées	Réalisation de la première année	Observations	
Education	Atteindre un taux d'inscription de 73% des enfants de 6 à 11 ans à l'école fondamentale 1 et réduire l'écart actuel entre les filles et les garçons	Réhabilitation/construction/équipement des infrastructures scolaires	Réhabilitation et construction des écoles dans les différentes préfectures, dont réfection de trois bâtiments et construction d'un complexe scolaire de six classes et trois bureaux à Vakaga Équipement de quatre écoles en 5590 meubles dont 5200 tables bancs		
		Dotation des établissements scolaires en matériel didactique et actualisation du programme d'alphabétisation fonctionnelle	Acquisition de 4625 manuels de lecture et 4625 manuels de mathématique		
		Formation de 200 maîtres parents, 2300 enseignants et recyclage de 3000 enseignants	Formation accélérée de 450 enseignants du fondamental 1 Recrutement sous contrat de 850 enseignants du fondamental 1 Organisation de sessions de recyclage au profit des enseignants fonctionnaires et des maîtres parents des préfectures de la Lobaye, la Nana Gribizi, la Kémo et la Haute-Kotto		
	Enregistrer un taux d'achèvement de 74% au cycle primaire	Réhabilitation/construction/équipement des centres préscolaires			
		Vulgarisation du programme d'éducation non formelle des enfants de 8 à 13 ans			
		Recyclage et formation des enseignants et du personnel administratif			
	Réduire le taux d'abandon à 9% pour les filles et à 6% pour les garçons	Embellissement du cadre scolaire	Construction de latrines et réalisation de forages		
		Développement des activités préscolaires			
		Construction et développement des cantines scolaires	Ouverture des cantines scolaires dans des écoles		
	Renforcer la mobilisation des acteurs	Sensibilisation et information des communautés et			

	et partenaires du système éducatif	des opérateurs économiques sur l'importance de l'école		
		Renforcement des capacités des associations des parents d'élèves	Formation et suivi de 300 membres des associations des parents d'élèves	
		Développement des actions en vue de réduire les barrières et entraves à la scolarisation des filles	Réalisation des émissions radio pour sensibiliser les parents sur la scolarisation des enfants, surtout les filles	
	Améliorer la capacité d'accueil et la pertinence des enseignements au niveau fondamental 2	Construction, réhabilitation des équipements des établissements du fondamental 2 et du post-primaire	Réhabilitation du lycée de Bérengo Réhabilitation et équipement partiel du lycée technique de Bangui Réhabilitation et aménagement des programmes d'enseignement du lycée professionnel féminin de Bangui	
		Formation, recyclage et révision des programmes du fondamental 2 et du post-primaire		
Santé	Mettre en place un système de santé performant et dynamiser le partenariat avec les acteurs	Réhabilitation, construction et équipement des FOSA		
		Recapitalisation des ressources de l'UCM		
		Appui à la mise en place des mutuelles de santé dans 5 préfectures (Lobaye, Mambéré Kadeï, Nana Gribizi, Ouham et Ouham-Pendé)		
		Création / redynamisation des comités de personnels de santé et des COGES à tous les niveaux		
		Recrutement, formation continue et recyclage des personnels de santé sur les programmes prioritaires	Intégration de nouveaux personnels de santé dans la fonction publique	
		Développement d'une approche contractuelle avec les ONG, la société civile et le secteur privé		
		Renforcement du SNIS		
	Améliorer la qualité des services de santé de la reproduction fournis aux populations (femmes en âge de procréer, adolescent(e)s, jeunes,	Opérationnalisation du système de référence et de contre-référence		
Elargissement des activités PCI ME dans tous les districts				

	hommes	Mise en œuvre de la stratégie ACD		
		Elargissement des services de santé scolaire		
	Réduire la morbidité et la mortalité attribuables aux maladies les plus courantes et les situations d'urgence	Approvisionnement en produits consommables (préservatifs, réactifs nécessaires pour les laboratoires, ARV, antibiotiques, médicaments antipaludiques et antituberculeux)	Approvisionnement rendu disponible par le Fonds Mondial	
		Appui aux ONG, associations et OAC pour la prévention de la tuberculose		
VIH/SIDA	Mettre en œuvre les actions de prévention et de prise en charge dans les secteurs prioritaires	Renforcement des programmes de prévention et de dépistage en direction des jeunes en milieu scolaire et dans les zones de couverture	Equiper de 12 FOSA par la Banque Mondiale en cours d'achèvement	
		Développement des actions en faveur des groupes spécifiques : usagers des axes routiers et fluviaux, filles libres, hommes en uniforme, pygmées, peulhs travailleurs du secteur privé et public et population des zones minières		
		Décentralisation des unités de prise en charge des PVVIH (ARV, nutrition, etc.) y compris le traitement des infections opportunistes dans les FOSA fonctionnelles des chefs-lieux des communes	Création de 13 nouvelles unités de prise en charge des PVVIH par les ARV	
		Appui aux structures d'encadrement et de prise en charge des personnes affectées (OEV et veuves) des chefs-lieux des sous préfectures	Prise en charge globale des PVVIH et des OEV dans 7 préfectures et à Bangui par une ONG/OAC appuyée par la Banque Mondiale et le PAM	
	La coordination, le suivi et l'évaluation de toutes les activités de la lutte contre le VIH/SIDA sont performants et efficaces pour permettre une surveillance de l'évolution de la maladie	Elaboration d'un cadre de dépenses transversales à moyen terme de lutte contre le VIH/SIDA		
		Mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer pour la mobilisation des ressources locales et internationales		
		Renforcement des capacités techniques de la coordination technique du ST/CNLS et des structures décentralisées		

		Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation fonctionnel à tous les niveaux	Validation en mars 2008 d'un plan national de suivi/évaluation du Cadre Stratégique national de lutte contre le VIH SIDA		
Emploi	Développer un cadre institutionnel et réglementaire incitatif et favorable à la création d'emploi	Elaboration d'une politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle	Un comité technique élargi aux autres ministères est en cours de création pour préparer le forum national chargé d'élaborer la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle		
		Actualisation des textes légaux et réglementaires en matière d'emploi et leur mise en œuvre en conformité avec les normes internationales du travail	Le projet du nouveau code de travail vient d'être adopté en commission à l'Assemblée Nationale		
		Opérationnalisation du conseil national permanent du travail			
	Renforcer les institutions en charge de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle	Renforcement des capacités et décentralisation des structures de formation techniques et professionnelles			
		Réalisation d'une étude de marché sur les créneaux porteurs d'emploi			
		Renforcement du partenariat entre les structures de formation et les entreprises	60 jeunes ont bénéficié d'une formation par apprentissage auprès des artisans		
	Mettre en place un système d'information et de gestion du marché de travail et de la formation professionnelle	Création d'un observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle	Le décret n° 07.177 du 18 juin 2007 portant organisation et fonctionnement du CNPT a été signé et sa mise en œuvre est attendue.		
		Renforcement et coordination des services des statistiques et de documentation en matière d'emploi et de la formation professionnelle			
Jeunesse et sport	Renforcement des capacités des institutions en charge du sport	Renforcement des ressources humaines et matérielles des institutions			
		Réhabilitation ou construction des infrastructures	Réalisation d'une étude de faisabilité en 2008 pour réhabiliter et équiper les infrastructures de 17 préfectures Réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction des bâtiments des centres de formation		
	Développement et mise en œuvre des	Mise en œuvre d'un programme d'éducation des			

	programmes des organisations de la jeunesse	jeunes à la citoyenneté		
		Développement d'un réseau de maisons des jeunes	Réhabilitation de la maison des jeunes et de la culture de Sibut et construction de celle de Birao	
		Lutte contre le désœuvrement et le chômage des jeunes	12 jeunes ont bénéficié des fonds d'appui de l'ACFPE pour financer leurs AGR	

